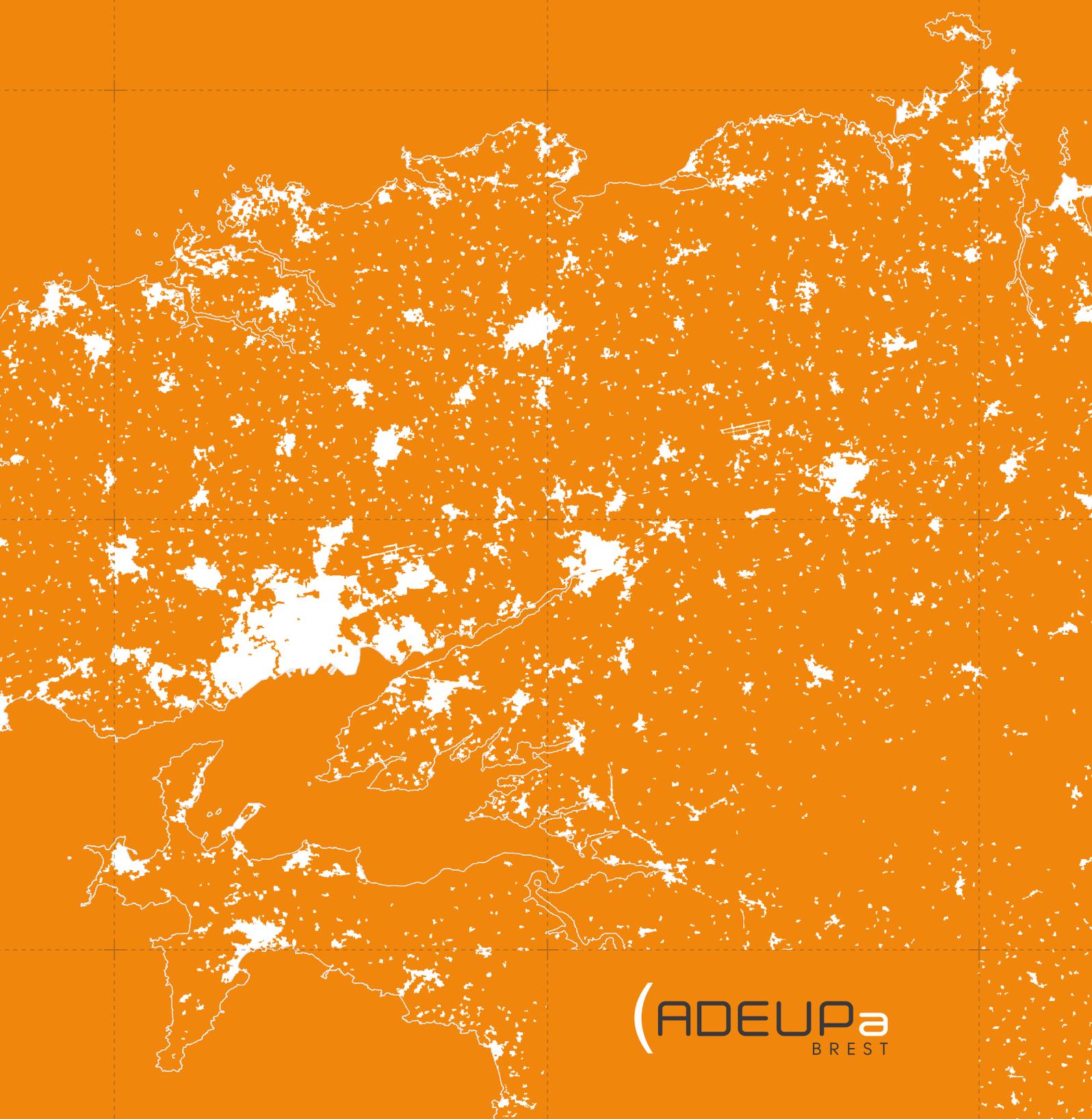

RAPPORT D'ACTIVITÉS **2014** ORIENTATIONS **2015**

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 FÉVRIER 2015



Imprimé avec encres
végétales sur papier
certifié FSC garantissant
la production du bois
dans le respect des
procédures de la gestion
responsable des forêts.



AVANT PROPOS



L'année 2014 a été, pour l'agence comme pour les collectivités qui en sont membres, une année de changement. Les élections de mars ont contribué à un important renouvellement des instances, assemblée générale et conseil d'administration. Le tour de table des partenaires de l'agence s'est de plus élargi avec l'arrivée de Foncier de Bretagne, qui a adhéré aux cinq agences d'urbanisme et de développement bretonnes.

2014 a été également une année d'évolutions législatives et réglementaires importantes. L'adoption de la loi ALUR (pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Renové) en mars 2014 conforte le rôle des agences, rôle inscrit dans le code de l'urbanisme, et les positionne fortement pour l'élaboration des Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux (PLUI), qui seront un des enjeux des communautés de communes et d'agglomération, dans les années à venir. La poursuite de la réforme territoriale a généré de nombreuses réflexions, à toutes les échelles, au cours de l'année quant au rôle des différents échelons de collectivités et à leur organisation.

A ces mouvements, l'Agence a contribué activement. Elle s'est fortement mobilisée pour la réussite du projet Brest Tech +. Elle répond à la demande, formulée à l'été 2014, d'une analyse des dynamiques territoriales en Finistère. Elle a publié avec l'INSEE une analyse remarquable sur l'attractivité et la compétitivité finistériennes. Elle est intervenue lors du débat public sur la ligne ferroviaire nouvelle Ouest Bretagne Pays de Loire. Elle anime, au sein des communautés qui la sollicitent, des réunions d'élus sur l'éventualité d'un PLUI et s'est engagée dans la réalisation de nouvelles études foncières et l'accompagnement des élus à l'élaboration de projets de territoire.

Le rapport d'activités 2014 traduit bien l'investissement de l'ADEUPa sur les différents champs qui lui sont confiés. 2015 verra l'agence poursuivre et amplifier ses travaux, dans de nouveaux locaux, avec une direction nouvelle et toujours avec l'objectif d'accompagner les collectivités du Pays de Brest et de la Bretagne occidentale dans leurs projets communs.

François Cuillandre,
Président de l'ADEUPa

SOMMAIRE

01 L'AGENCE

- Les membres de l'Agence p.8
- Le rôle et les missions de l'ADEUPa p.9
- Le budget p.9
- L'équipe p.10
- Le réseau des agences d'urbanisme p.11

02 DYNAMIQUES TERRITORIALES, PROSPECTIVES ET MÉTROPOLISATION

- Le Pôle métropolitain Loire-Bretagne p.14
- La coopération des agences de Bretagne p.15
- L'élaboration d'un observatoire foncier régional p.16
- L'association de Foncier de Bretagne aux agences p.17
- Démarche prospective Finistère p.18
- Le dossier de candidature Brest tech + p.19
- L'impact économique de la base de défense p.20
- Perspectives financières pour le Conseil général p.21
- L'excellence brestoïse en sciences marines p.22
- Le partenariat avec le Pôle mer p.23
- L'atlas des dynamiques territoriales en Finistère p.24

03 PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DURABLES

- Le SCoT du Pays de Brest p.28
- Pays de Brest et urbanisme commercial p.30
- Le schéma des déplacements du Pays de Brest p.31
- Le suivi des PLH du Pays de Brest p.32
- Diagnostic santé du Pays de Brest p.33
- Le PLH 2015-2020 de la Communauté du Pays de Landerneau-Daoulas p.34
- Un projet de territoire pour la Communauté des Abers p.35
- L'offre en foncier économique dans le Pays de Brest p.36

04 ÉTUDES URBAINES ET ENVIRONNEMENTALES

- La rade de Brest p.40
- Une stratégie foncière en Pays de Lesneven Côte des Légendes p.42
- Étude prospective sur la Penfeld p.43
- Le renouvellement urbain de Brest métropole p.44
- Le commerce de proximité de Recouvrance p.45

05 OBSERVATION PARTAGÉE

- L'observatoire de l'économiep.48
- L'observatoire du tourismep.49
- L'observatoire de l'emploi et de la formation p.50
- Étude sur l'emploi public..... p.51
- L'observatoire de l'immobilier d'entreprise p.52
- L'observatoire du cinéma p.53
- L'observatoire socio-économique du tramway p.54
- L'observation des déplacements p.55
- L'observatoire des collègues p.56
- L'observatoire de l'habitat en Finistèrep.57
- L'observatoire de l'habitat de Morlaix Communauté p.58
- L'observatoire de l'habitat du Pays de Brest p.59
- L'enquête sur les loyers privés p.60
- L'observatoire des co-proprétés p.61
- L'observation foncière en Finistère p.62
- L'observation foncière en Pays de Brest p.63
- L'observatoire social : les revenus des habitants p.64
- Analyse des besoins sociaux à Brest..... p.65
- Observation du vieillissement : tableau de bord 2014 p.66
- Observation du vieillissement : la mobilité des seniorsp.67
- L'observatoire de l'enseignement supérieur et de la recherche p.68

06 CONTRIBUER AU DÉBAT

- Les 40 ans de l'agencep.72
- Conseil de développement de la métropole et du Pays de Brestp.73
- Les rendez-vous du SCoT, édition 2014p.74
- La participation de l'ADEUPa aux travaux de la FNAUp.75
- Participation aux travaux et interventionsp.76
- Ressources statistiques et géographiquesp.78
- Le site web et la photothèquep.79
- Les ressources documentaires et la veille à l'ADEUPa p.80

ORIENTATIONS 2015

- Métropolisation, prospective et dynamiques territoriales p.84
- Planification et aménagement durables p.86
- Études urbaines et environnementales p.88
- Observation partagée p.89
- Contribuer au débat p.90



01

L'AGENCE

LES MEMBRES DE L'AGENCE	8
LE RÔLE ET LES MISSIONS DE L'ADEUPa	9
LE BUDGET	9
L'ÉQUIPE	10
LE RÉSEAU DES AGENCES D'URBANISME	11

LES MEMBRES DE L'AGENCE

Fondée en 1974 par l'État et la Communauté urbaine de Brest, l'ADEUPa a progressivement élargi son espace d'intervention et son partenariat. L'agence est présidée par François Cuillandre, Président de Brest métropole et du Pays de Brest. Elle réunit une vingtaine de membres. En 2014, Foncier de Bretagne a adhéré à l'agence.

LES MEMBRES

- Brest métropole
- L'État, représenté par la Préfecture du Finistère et la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) du Finistère
- L'État, représenté par la Préfecture Maritime
- Le Pôle métropolitain du Pays de Brest
- La Communauté de Communes du Pays d'Iroise
- La Communauté de Communes du Pays de Lesneven Côte des Légendes
- La Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas
- La Communauté de Communes du Pays des Abers
- La Communauté de Communes de la Presqu'île de Crozon
- La Communauté de Communes de l'Aulne Maritime
- Morlaix Communauté
- Le Conseil général du Finistère
- Le Conseil régional de Bretagne
- Foncier de Bretagne
- La Maison de l'Emploi et de la Formation professionnelle du Pays de Brest
- La Chambre d'Agriculture du Finistère
- La Chambre de Commerce et d'Industrie de Brest
- La Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Finistère
- L'Université de Bretagne occidentale
- Brest métropole Habitat

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2014

- François CUILLANDRE, Président de Brest métropole

REPRÉSENTANT L'ÉTAT :

- Jean-Luc VIDELAINE, Préfet du Finistère
- Bernard GUERIN, Sous-préfet de Brest,
- Bernard VIU, Directeur départemental des Territoires et de la Mer
- Emmanuel DE OLIVEIRA, Vice-Amiral d'escadre, Préfet maritime

REPRÉSENTANT BREST MÉTROPOLE :

- Thierry FAYRET, Vice-président,
- Bernadette ABIVEN, Vice-présidente,
- Yohann NEDELEC, Vice-président,
- Stéphane ROUDAUT, Vice-président,
- Tifenn QUIGUER, Vice-présidente,
- Raymond-Jean LAURET, Conseiller communautaire
- Rémi HERVE, Conseiller communautaire

REPRÉSENTANT LE CONSEIL GÉNÉRAL :

- Pierre MAILLE, Président du Conseil général du Finistère,

REPRÉSENTANT LE CONSEIL RÉGIONAL :

- Thierry BURLLOT, Vice-président,

REPRÉSENTANT LES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DU PAYS DE BREST :

- André TALARMIN, Président de la Communauté de Communes du Pays d'Iroise,
- Christian CALVEZ, Président de la Communauté de Communes du Pays des Abers,
- Patrick LECLERC, Président de la Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas,
- Bernard TANGUY, Président de la Communauté de Communes de Lesneven et Côte des Légendes,
- Daniel MOYSAN, Président de la Communauté de Communes de la Presqu'île de Crozon,
- Michel PLUCINSKI, Président de la Communauté de Communes de l'Aulne Maritime,

REPRÉSENTANT MORLAIX COMMUNAUTÉ :

- Yvon LE COUSSE, Vice-président,
- Marc MADEC, Conseiller délégué Prospective, SCoT, Évaluation

AUTRES REPRÉSENTANTS :

- Frank BELLION, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Brest,
- André SERGENT, Président de la Chambre d'Agriculture du Finistère,
- Pascal OLIVARD, Président de l'Université de Bretagne occidentale.

INVITÉE :

- Véronique PY, Directrice départementale des Finances publiques

L'ADEUPa, Agence d'Urbanisme du Pays de Brest, est avant tout un outil d'aide à la décision des élus. Ses missions sont inscrites dans ses statuts et régulièrement revisitées par ses membres.

En 2014, l'agence a réinterrogé ceux-ci sur leurs objectifs et leurs priorités pour les trois années à venir. Le « Programme partenarial cadre 2015-2017 » traduit ces nouvelles ambitions.

Le programme d'activité, adopté annuellement, précise les dossiers et objectifs spécifiques de l'année

LE RÔLE ET LES MISSIONS DE L'ADEUPa

LES MISSIONS

- Observation et analyse
- Anticipation et veille
- Assistance à l'élaboration de la planification stratégique et des projets de territoire
- Assistance à maîtrise d'ouvrage
- Contribution à la conception des projets urbains majeurs
- Diffusion de la connaissance et animation du débat local

LES AXES DE TRAVAIL

Le programme partenarial cadre définit 5 axes de travail pour l'Agence

- Dynamiques territoriales, prospective et métropolisation
- Planification et aménagement durables
- Études urbaines et environnementales
- Observation partagée
- Contribution au débat

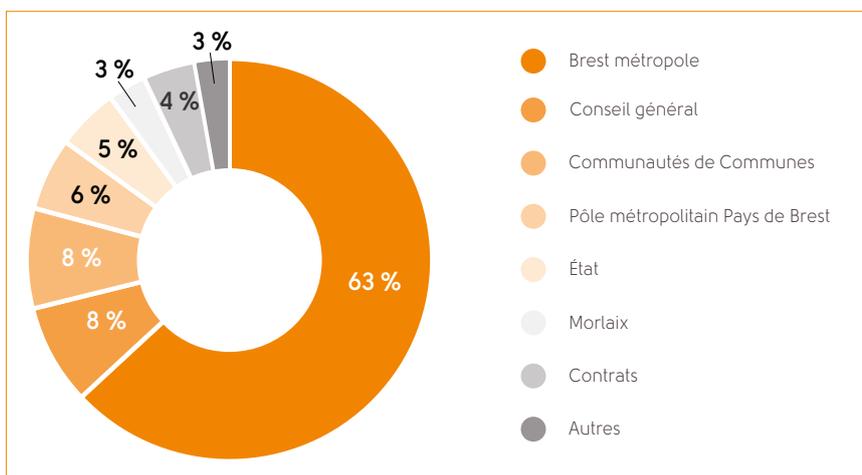
En 2014, L'ADEUPa a été cofinancée par :

- Brest métropole
- L'État
- Le Conseil général du Finistère
- Les Communautés de Communes du Pays de Brest : CC du Pays de Landerneau-Daoulas, CC du Pays d'Iroise, CC du Pays des Abers, CC du Pays de Lesneven Côte des Légendes, CC de la Presqu'île de Crozon, CC de l'Aulne maritime

- Le Pôle métropolitain du Pays de Brest
- Morlaix Communauté
- Le Conseil régional de Bretagne

Son budget s'est élevé à environ 2 700 000 €.

LE BUDGET



L'ÉQUIPE

L'équipe de l'ADEUPa comptait, le 31 décembre 2014, 23 salariés permanents et 6 salariés en contrat à durée déterminée.

LES DÉPARTS

Jean-Baptiste Baudin a bénéficié d'un contrat à durée déterminée jusqu'au 11 avril 2014 en qualité d'assistant d'études pour la mise en œuvre du SCoT et pour l'observation de l'habitat. Il a rejoint l'agence d'urbanisme de Toulouse sur des fonctions de même nature.

Nolwenn Boulala, architecte stagiaire en 2012, a renforcé l'équipe Études urbaines de l'Agence depuis le 8 juillet 2013, notamment sur les études foncières. Elle a quitté l'Agence le 31 décembre 2014 pour intégrer l'équipe du CAUE du Finistère.

LES ARRIVÉES

Nadège Lourdeau a été recrutée en contrat à durée indéterminée le 1^{er} septembre 2014 pour exercer les fonctions d'assistante d'études du Pôle Habitat et Société.

Mathieu Boucher bénéficie d'un contrat à durée déterminée depuis le 15 janvier 2014 en tant qu'assistant

technique auprès de l'équipe ressources.

Kevin Charles s'est engagé depuis le 2 janvier 2013 dans la réalisation d'une thèse cofinancée par l'ADEUPa, le TBI et Brest métropole. Il bénéficie à ce titre d'un contrat d'assistant de recherche de 3 ans dont l'agence assure le portage. Son lieu de travail est le laboratoire UMR_ M101 – AMURE – Aménagement des usages des ressources et des espaces marins et littoraux à l'Université Bretagne occidentale.

Guillaume Cherel est employé en qualité d'assistant d'études, en contrat à durée déterminée, depuis le 1^{er} septembre en soutien au pôle Habitat et Société pour la réalisation d'un diagnostic santé du Pays de Brest.

Tristan Le Baron a rejoint l'Agence en contrat à durée déterminée depuis le 1^{er} septembre 2014 en qualité d'assistant d'études sur les thématiques de la planification et du foncier.

Benjamin Bouchard a été recruté le 17 novembre comme assistant d'études, à durée déterminée, en soutien ponctuel au pôle Économie et Prospective notamment pour l'actualisation de l'Atlas des fonctions métropolitaines.

LES STAGIAIRES

Julie Bohic, du 4 novembre 2013 au 28 mars 2014 (L3 Sociologie).

Paul-Marie Merer, Jocelyn Péron et Mingh Hang Le du.

6 janvier au 7 février (Master 1 AMEO Management et ingénierie du développement des territoires en Europe).

Emelyne Schrepfer, du 3 février au 4 juillet 2014 (Master 2 Démographie).

Caroline Martenot, du 3 février au 31 juillet 2014 (Master 2 Aménagement Géographie).

Lucie Manat, du 24 avril au 26 septembre 2014 (Master 2 Système d'Information Géographie Aménagement du Territoire).



L'ADEUPa est membre de la Fédération nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) qui rassemble plus de 50 agences. La FNAU est à la fois un réseau d'élus, présidents et administrateurs des agences d'urbanisme, et un réseau de professionnels, fédérant les 1 600 salariés qui en constituent les équipes techniques. Elle représente pour ses membres un lieu privilégié d'échanges. Le fonctionnement de la Fédération repose sur la mobilisation des agences et leur contribution aux travaux communs. L'ADEUPa s'investit et y participe activement.

LE RÉSEAU DES AGENCES D'URBANISME

ÉCHANGES ET CULTURE PROFESSIONNELLE

Avec l'organisation de clubs thématiques et de groupes de travail, la Fnau propose de véritables outils de formation aux salariés des agences. En 2014, plusieurs salariés de l'ADEUPa, professionnels confirmés, ont contribué à l'animation des clubs Habitat, Urbanisme commercial, Planification et Documentation.

LE RÔLE NATIONAL DE LA FNAU

La FNAU représente les intérêts professionnels des agences d'urbanisme auprès des services centralisés de l'État et des grandes fédérations d'élus.

La FNAU publie des notes, des contributions ou des rapports d'analyse, seule ou en partenariat. Elle a lancé en 2014 une nouvelle collection POINTS FNAU, rassemblant des ouvrages sur l'urbanisme, pensés par les agences d'urbanisme pour inventer, entre pistes de réflexion et exemples concrets, la ville de demain. Sur les trois premiers numéros parus en librairie *Le projet urbain : l'expérience singulière* des agences d'urbanisme présente deux projets portés par l'ADEUPa. : *le plan stratégique de territoire de la Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas* et *le quartier durable du Rody à Brest-Guipavas*.

La FNAU édite également *Traits d'agences*, un trimestriel qui se fait l'écho de l'actualité des agences. Dans la publication de l'hiver, consacrée à l'habitat, l'ADEUPa présente son observatoire des copropriétés et dans celui du printemps 2014 consacré au PLUI, elle signe un article intitulé *Le PLUI Facteur 4*, une démarche transversale.

LES RENCONTRES

Chaque année la FNAU organise des rencontres nationales. En 2014, elles se sont tenues à Paris et s'intitulaient « A la recherche du bien commun territorial »

L'ADEUPa y a préparé et animé, en collaboration avec l'agence de Saint-Étienne, un atelier sur le thème : les pratiques collaboratives peuvent-elles changer les politiques publiques ?

LES INSTANCES DE LA FNAU

La FNAU est présidée par Jean Rottner Président de l'agence de Mulhouse. Les deux représentants de l'ADEUPa, désignés par le conseil d'administration en juillet 2014, sont Thierry Fayret et Tyfenn Quiguer.

PUBLICATIONS

- **Dossier n° 32** - *Les enjeux de l'aménagement en outre-mer*
- **Dossier n° 31** - *Les agences d'urbanisme au cœur du renouvellement urbain*
- **Dossier n° 30**
La crise, l'industrie et les territoires
- **Collection Points FNAU**
Les métamorphoses de l'autoroute urbaine
- **Collection Points FNAU**
Pour des espaces ordinaires de qualité
- **Collection Points FNAU**
Le projet urbain : l'expérience singulière des agences d'urbanisme



02

DYNAMIQUES TERRITORIALES, **PROSPECTIVES** **ET MÉTROPOLISATION**

LE PÔLE MÉTROPOLITAIN LOIRE-BRETAGNE	14
LA COOPÉRATION DES AGENCES DE BRETAGNE	15
L'ÉLABORATION D'UN OBSERVATOIRE FONCIER RÉGIONAL	16
L'ASSOCIATION DE FONCIER DE BRETAGNE AUX AGENCES	17
DÉMARCHE PROSPECTIVE FINISTÈRE	18
LE DOSSIER DE CANDIDATURE BREST TECH +	19
L'IMPACT ÉCONOMIQUE DE LA BASE DE DÉFENSE	20
PERSPECTIVES FINANCIÈRES POUR LE CONSEIL GÉNÉRAL	21
L'EXCELLENCE BRESTOISE EN SCIENCES MARINES	22
LE PARTENARIAT AVEC LE PÔLE MER	23
L'ATLAS DES DYNAMIQUES TERRITORIALES EN FINISTÈRE	24

LE PÔLE MÉTROPOLITAIN LOIRE-BRETAGNE

Né des coopérations multilatérales entre les agglomérations d'Angers, Brest, Nantes, Rennes et Saint-Nazaire, le Pôle métropolitain Loire-Bretagne (PMLB) affirme leur ambition de travailler conjointement au rayonnement du Grand Ouest. Les agences d'urbanisme des cinq agglomérations publient ensemble la collection « Dynamiques métropolitaines » pour valoriser le Pôle métropolitain Loire-Bretagne en matière de compétitivité, de recherche et d'infrastructures.

LE DÉBAT PUBLIC POUR LA MONDIALISATION DES VOIES FERRÉES (LNOBPL)

Dans le cadre du débat public pour le projet de ligne ferroviaire nouvelle (ligne Nord-Ouest Bretagne Pays de Loire : LNOBPL), le PMLB a sollicité les agences pour élaborer un dossier versé au débat public.

À l'écart du centre de gravité de l'Europe, le Grand Ouest doit optimiser son accessibilité et ses connexions en particulier aux liaisons ferroviaires rapides nationales et européennes.

Le Projet LNOBPL s'inscrit dans un processus continu d'amélioration du réseau ferroviaire de l'ouest, en lien avec le Plan ferroviaire breton, le grand plan de modernisation des réseaux, la LGV Bretagne Pays de Loire, ou encore la rénovation des gares. Ces nouvelles liaisons constituent donc une étape pour désenclaver l'Ouest et promouvoir son

accessibilité nationale et internationale. Gain de temps de parcours, libération de sillons, augmentation des capacités sur les secteurs à trafic dense, sont autant d'atouts pour y parvenir.

L'ACCESSIBILITÉ MARCHANDISES, LEVIER DE LA COMPÉTITIVITÉ

Si les agglomérations polarisent une partie de la population et des activités, l'analyse des flux montre que les dynamiques à l'œuvre s'exercent au bénéfice des territoires régionaux bretons et ligériens dans leur ensemble.

L'étude montre bien le rôle prédominant joué par Nantes et Rennes, capitales régionales, dans le système d'échange au sein du PMLB, de même qu'elle permet de mesurer le rayonnement important de la métropole brestoise à l'ouest de la péninsule armoricaine.

PUBLICATIONS

- Cahier d'acteurs : « Angers, Brest, Nantes, Rennes, Saint-Nazaire soutiennent le scénario bleu du projet LNOBPL »
- Dynamiques métropolitaines du Pôle métropolitain Loire Bretagne N° 6 : « L'accessibilité marchandises, un levier pour la compétitivité du territoire »

RACCORDER LE GRAND OUEST AU RÉSEAU STRUCTURANT DES LIAISONS RAPIDE NATIONALES ET EUROPÉENNES



CONTACT

François RIVOAL

Les agences de développement et d'urbanisme de Bretagne travaillent ensemble depuis 2010 dans le cadre d'une convention passée avec le Conseil régional de Bretagne. En 2014, les agences se sont associées à l'INSEE pour la réalisation de deux numéros d'Octant. Elles ont par ailleurs conduit une étude prospective adaptant à l'échelle Bretagne les scénarios proposés par la DATAR.

LA COOPÉRATION DES AGENCES DE BRETAGNE

LES ÉCHANGES ENTRE PRIVILÉGIÉS DES 56 AIRES URBAINES BRETONNES

L'INSEE et les agences bretonnes ont analysé les relations entre les aires urbaines de Bretagne. Les flux de proximité tels les navettes domicile-travail ou transferts d'établissements dessinent une Bretagne à quatre systèmes d'échanges privilégiés qui se confondent quasiment avec les limites départementales. Ces flux se caractérisent à la fois par leur forte intensité et leur caractère polycentrique.

Les flux de plus longue distance révèlent d'autres périmètres d'échanges privilégiés : d'échelle interdépartementale pour les migra-

tions résidentielles et de dimension régionale ou transrégionale pour les flux économiques. Ils se caractérisent par un fonctionnement plus mono centrique en raison de la rareté de certains équipements ou fonctions.

LES ÉCHANGES DES 10 PRINCIPALES AIRES URBAINES BRETONNES AVEC L'EXTÉRIEUR

Plus intenses en Bretagne qu'en moyenne sur le plan national, les relations entre aires urbaines s'effectuent de façon privilégiée au sein de la région mais aussi avec les aires urbaines des Pays de la Loire.

Les échanges démographiques et économiques avec l'aire urbaine parisienne sont également nombreux mais ne constituent pas une spécificité régionale compte tenu du poids de la capitale.

L'armature urbaine bretonne fonctionne donc en lien étroit avec les Pays de la Loire et la région parisienne. Un quart voire un tiers des échanges s'effectue avec les autres grandes aires urbaines françaises prises dans leur ensemble, mais sans connexion forte avec l'une d'entre elles.

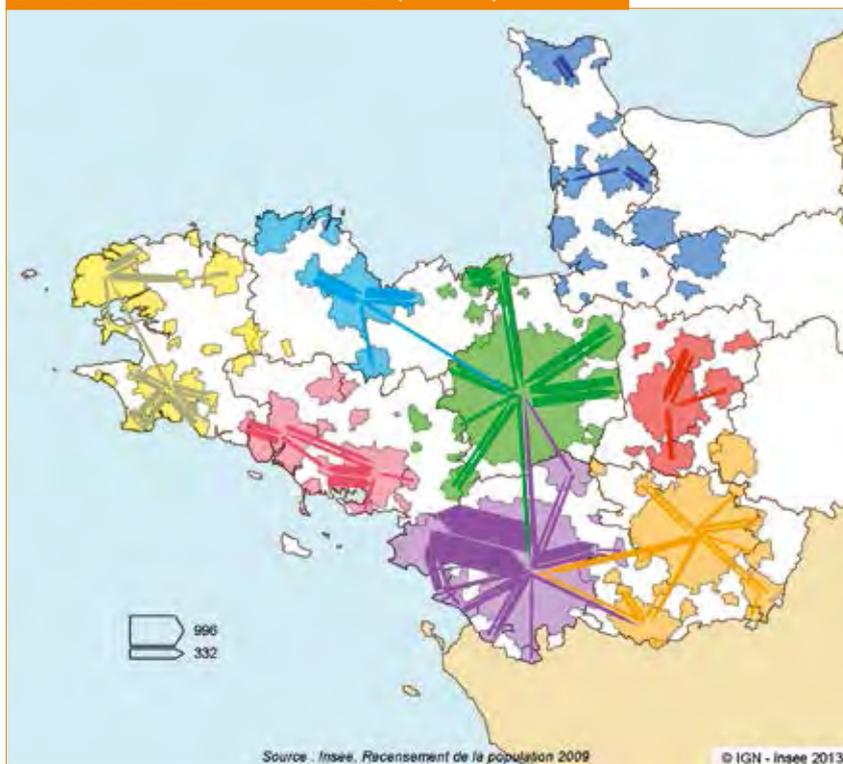
BRETAGNE 2032

L'objectif de cette étude est de tirer parti d'une relecture des scénarios livrés par la DATAR dans le cadre de la démarche "Territoire 2040", afin d'alimenter la réflexion prospective bretonne.

Huit enjeux ont été identifiés à l'échelle régionale. Ceux-ci ont permis 3 scénarios : l'équilibre, la fracture et le repli.

15

FLUX DOMICILE TRAVAIL 2009 - FONCTIONS TRANSVERSALES ÉCHANGES ENTRE LES AIRES URBAINES (FLUX<100)



PUBLICATIONS

- **Octant n° 62** : « Les 10 principales aires urbaines bretonnes : des échanges privilégiés avec les Pays de la Loire et importants avec Paris. » - Avril 2014
- **Octant n° 63** : « La géographie des échanges privilégiés des 56 aires urbaines bretonnes : une architecture départementale pour les flux de proximité, régionale ou transrégionale pour les flux économiques » - Avril 2014
- **ADEUPa, Audélor, AUDIAR, CAD22** Octobre 2014 : « Territoires bretons en perspective et en prospective territoire 2040 »

CONTACT

François RIVOAL

L'ÉLABORATION D'UN OBSERVATOIRE FONCIER RÉGIONAL

La charte foncière régionale signée début 2013 par les collectivités engagées dans la gestion économe du foncier associe les agences d'urbanisme et de développement comme acteurs de sa mise en œuvre. Pour répondre aux enjeux du projet d'action stratégique de l'État en Bretagne (PASE), les services de l'État ont mis en place des indicateurs qu'ils souhaiteraient enrichir et pérenniser au niveau régional. L'ADEUPa contribue activement aux différents groupes techniques lancés en 2014 (usages des sols, consommation foncière, marchés fonciers et foncier économique).

USAGE DU FONCIER

Le groupe technique « Usage foncier » s'attache à qualifier les différents usages et occupations du sol à partir de données communes et de méthodes concertées permettant la réalisation des travaux d'analyse à différentes échelles.

L'objectif premier est d'adopter une nomenclature commune caractérisant l'occupation du sol et son usage. Dans ce groupe, l'ADEUPa a présenté son projet de Mode d'Occupation du Sol (MOS) à l'échelle du Pays de Brest, projet lancé fin 2014 et dont la réalisation est prévue au 1er semestre 2015.

CONSOMMATION D'ESPACE

Ce groupe de travail doit établir une méthodologie commune répondant aux principes de la loi Grenelle 2 qui précise l'obligation d'une « analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers au cours des dix années précédant l'approbation du schéma ». Un bilan des méthodes développées et des sources utilisées par les collectivités pour réaliser cette analyse a été produit. L'ADEUPa contribue aux ateliers en apportant ses retours d'expériences sur différentes méthodes utilisées par l'agence (fichiers fonciers, images satellites, permis de construire).

FONCIER ÉCONOMIQUE

L'objectif principal de ce groupe est la création d'une couche homogène des zones d'activité en Bretagne. Une mise en cohérence des données existantes des observatoires locaux a été produite en 2014 afin de lancer une collecte de ces données dans les territoires non couverts par un dispositif d'observation.

La fiabilisation et l'exhaustivité des données devraient permettre à terme de produire des analyses sur la base de cette information. Un élargissement du champ de l'observation à vocation économique au « diffus » en dehors du périmètre des Zones d'Activité économiques est envisagé par thématiques ou secteurs économiques. L'ADEUPa en réseau avec les autres agences et les CCI participe activement à ce groupe.

MARCHÉS FONCIERS

La compréhension des dynamiques des marchés fonciers nécessite une expertise à partir de sources de données multiples, complexes et parfois incompatibles entre elles. L'un des objectifs du groupe « Marchés fonciers » est d'en améliorer et partager la connaissance afin de s'appropriier les mécanismes agissant sur la formation des prix.

L'objectif à terme serait de mettre en place une observation foncière régionale des marchés fonciers s'appuyant sur des méthodes concertées, ainsi que sur les expertises locales établies. L'ADEUPa contribue aux travaux de ce groupe animé par la DRAAF et l'AUDIAR.

L'Établissement public Foncier de Bretagne a souhaité s'associer aux Agences d'Urbanisme et de développement de Bretagne. Il ambitionne de réaliser le cadrage des enjeux et des problématiques foncières territoriales pour chaque intercommunalité. Son objectif est de renégocier des conventions cadre 2016-2020, associées au programme pluriannuel qui sera validé en 2015. Ce projet en trois phases a pour objectif d'alimenter la concertation avec les acteurs locaux et d'identifier les orientations qu'ils souhaitent donner aux nouvelles conventions cadre.

L'ASSOCIATION DE FONCIER DE BRETAGNE AUX AGENCES

DES OBJECTIFS COMMUNS

Plusieurs objectifs sont communs à l'Établissement public Foncier de Bretagne et aux agences d'urbanisme et de développement bretonnes :

- l'amélioration de la connaissance partagée des réalités foncières de la région Bretagne : consommation, prix, modalités d'utilisation,
- la gestion économe du foncier visant à préserver certaines activités, dont l'activité agricole, ainsi que l'environnement,
- La généralisation d'une stratégie foncière portée par les collectivités et permettant la réalisation des projets d'aménagement et de développement dans le respect des objectifs du développement durable.

C'est pourquoi Foncier de Bretagne a proposé aux agences un travail d'accompagnement en trois phases.

PHASE 1 : ÉTAT DES LIEUX ET MÉTHODOLOGIE

Les agences ont débuté leur mission fin 2014 par l'étude et l'analyse critique des conventions cadre existantes des EPCI. L'objectif principal était une connaissance du contenu, des spécificités et des finalités des conventions cadre en cours afin de proposer un nouveau modèle.

Chaque agence a rencontré deux intercommunalités et mené des entretiens portant à la fois sur leur collaboration avec l'EPF et sur les évolutions souhaitées de la convention pour l'adapter à leurs enjeux. Une synthèse de ces entretiens a d'ores et déjà permis de proposer à Foncier de Bretagne une nouvelle architecture simplifiée de conventions cadre.

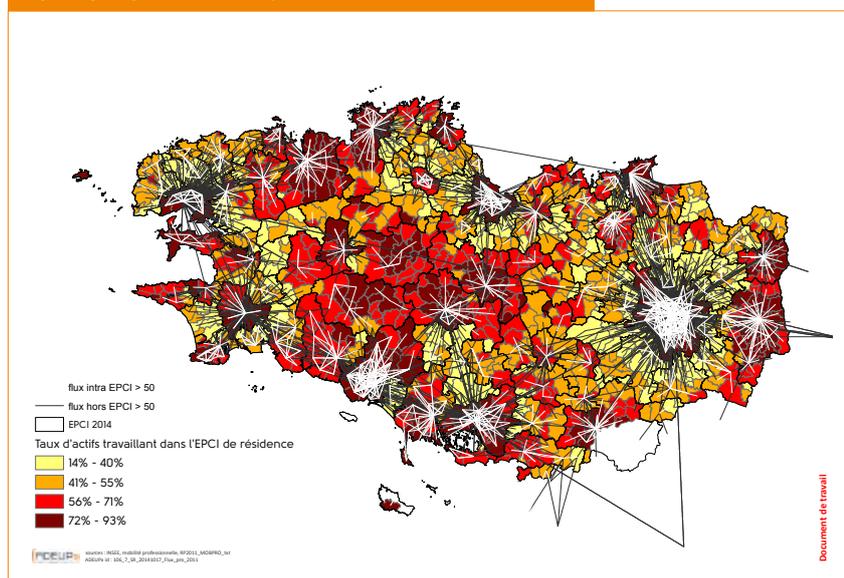
PHASE 2 : DIAGNOSTICS ET ENJEUX TERRITORIAUX

La refonte de plus de 80 conventions cadres existantes va contraindre à identifier des priorités. Les intercommunalités ont été ainsi distinguées en quatre groupes selon le degré d'urgence de la révision. Au premier trimestre 2015, les agences bretonnes rencontreront les deux premiers groupes soit 48 EPCI dont 7 pour l'ADEUPa en charge du Nord Finistère.

L'objectif de cette phase sera de réaliser un diagnostic puis de définir les enjeux territoriaux. Partant à la fois d'une série d'indicateurs et de l'analyse des documents de planification et de programmation, les agences formaliseront un diagnostic partagé du territoire en faisant émerger des enjeux. La validation du plan pluriannuel d'investissement de l'EPF interviendra pendant cette élaboration.

17

FLUX DOMICILE TRAVAIL 2011



PHASE 3 : INTÉGRATION DES ORIENTATIONS DU PPI

Cette dernière phase prévue au second trimestre 2015 devrait aboutir à des engagements communs et partagés des signataires des futures conventions-cadres. Les agences assureront alors un rôle de médiation entre les EPCI et Foncier de Bretagne afin de faciliter l'échange et la négociation autour des stratégies foncières des territoires.

PUBLICATIONS

- **Les agences d'urbanisme de Bretagne au service de la gestion économe du foncier (12 pages)**

CONTACT

Sylvain ROUAULT

DÉMARCHE PROSPECTIVE FINISTÈRE

La démarche prospective initiée par le Conseil général, associe la conférence des chambres économiques ainsi que les agglomérations de Brest, Concarneau, Morlaix et Quimper. L'ADEUPa en assure l'animation depuis 2009. En 2013 et 2014, le thème de l'excellence dans la santé en Finistère a été retenu.

PLUS DE 17 500 EMPLOIS DANS LE SECTEUR DE LA SANTÉ EN FINISTÈRE

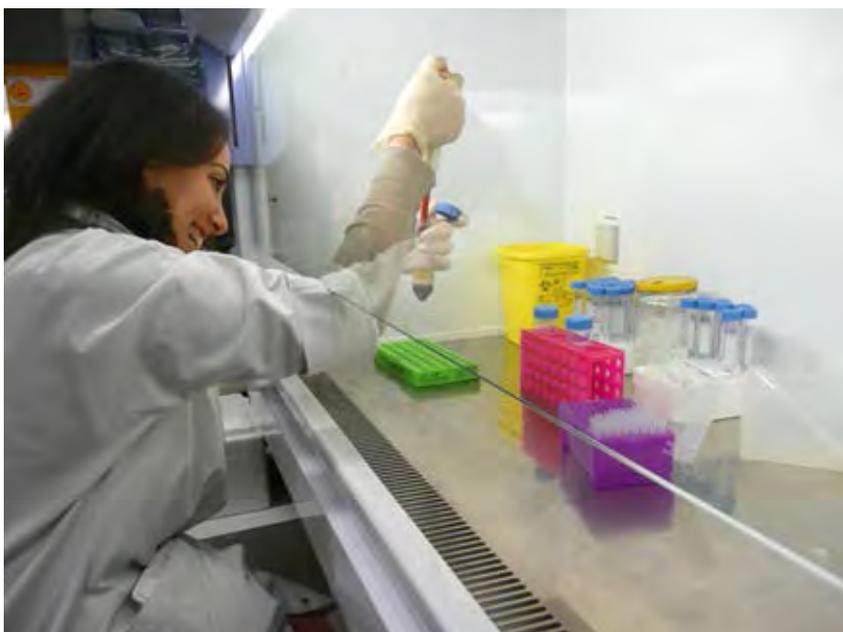
Analyser la santé non sous l'angle du service aux habitants et de l'aménagement du territoire mais sous celui de l'excellence est novateur. Ce choix traduit la volonté des partenaires de partager ensemble les enjeux du positionnement finistérien à l'échelle nationale dans des domaines différents et parfois méconnus.

En raison de la possibilité offerte à certains professionnels de santé d'exercer dans plusieurs structures, il est difficile d'estimer leur nombre dans le Finistère.

Environ 15 000 personnes travaillent dans les hôpitaux et près de 2 000 sont employées par les cliniques finistériennes. Les effectifs des pharmacies franchissent également la barre des 1 000 emplois. Au total, l'Agence régionale de Santé estime à environ 17 600, le nombre de praticiens auquel il convient d'ajouter les personnels administratifs et techniques.



Crédit photo : ADEUPa



Crédit photo : ADEUPa

L'EXCELLENCE PAR L'INNOVATION

Entre 2008 et 2012, 43 brevets ont été déposés par des acteurs finistériens dans le domaine de la santé.

Plusieurs entreprises innovantes ont été identifiées par Innovation et Développement de la Santé en Bretagne, telles que IMASCAP, HEMARINA, MEDECOM, YS-LAB, FH Industrie, Polaris, Polymaris Biotechnology, CERVAL, Manros Therapeutics,...

La labellisation constitue également un critère d'excellence. Il peut s'agir des pôles de compétitivité, des investissements d'avenir, des projets soutenus par la SATT...

L'EXCELLENCE PAR L'ÉVALUATION

L'agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur analyse la performance des laboratoires et des formations. En Finistère quatre laboratoires sont classés A ou A+ dans le domaine de la santé.

L'EXCELLENCE PAR LA COOPÉRATION

Dans le Finistère, le processus de coopération interhospitalière se situe parfois au-delà de ce que le législateur avait pu imaginer. L'association d'établissements publics et privés ou d'établissements situés hors du territoire de santé en sont de bons exemples.

Le gouvernement français a lancé l'initiative French Tech en novembre 2013 et créé un label « Métropole French Tech », qui sera décerné aux agglomérations particulièrement attractives. Ce label a pour ambition de favoriser la croissance et le rayonnement des startups numériques, de leur faciliter l'accès à des fonds dédiés et de les inclure dans une dynamique collective à visée internationale. Brest métropole candidate à ce projet a associé l'ADEUPa, lui confiant notamment le travail d'inventaire des acteurs de la filière numérique.

BREST MÉTROPOLE ENVIRON 9 000 EMPLOIS DANS LE NUMÉRIQUE

Les entreprises du numérique (défini par l'Observatoire national du numérique) représentent environ 4 000 emplois. Depuis les années 1960 et l'implantation de Télécom Bretagne, d'Alcatel, Cabasse... la filière numérique s'est développée à la pointe bretonne grâce à l'émergence de l'université et des grandes écoles... Cette montée en puissance a été possible grâce à des applications innovantes dans les domaines d'excellence de l'économie locale : la Défense, la mer, la santé, les finances, l'image et le transport. En intégrant l'ensemble des emplois numériques de ces secteurs d'activité, le nombre d'emploi total du numérique dépasse le seuil des 9 000.

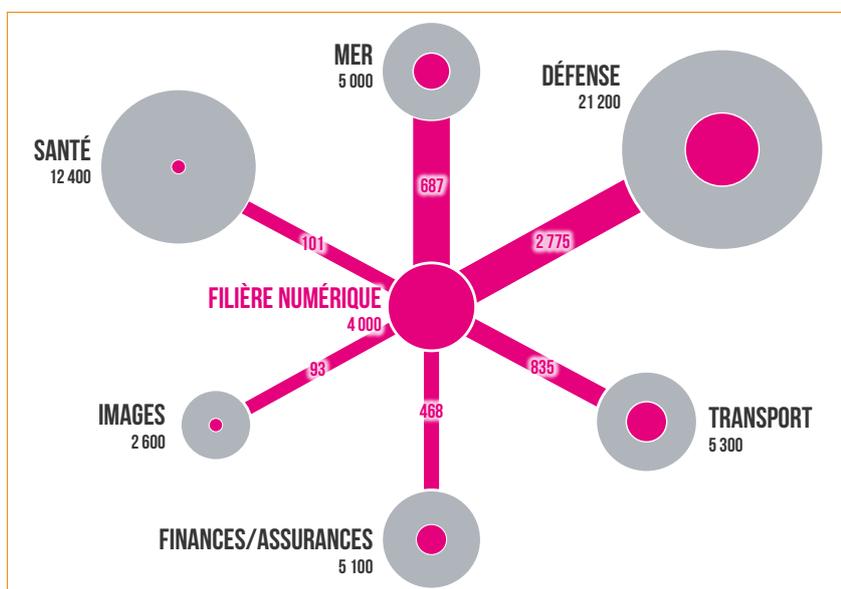
Ce sont plus de 500 entreprises qui sont directement concernées par ces emplois.

UNE DYNAMIQUE DE CRÉATION DE START-UP

Le nombre d'entreprises liées directement au numérique était de 61 en 2011, de 71 en 2012 et de 88 en 2013. Les premiers éléments dont nous disposons pour 2014 laissent augurer de chiffres quasi équivalents. Ces chiffres en hausse traduisent une réelle dynamique dans le domaine du numérique à Brest.

DES ENTREPRENEURS EMBLÉMATIQUES ENGAGÉS

Dans le dossier de candidature « Brest Tech », une liste d'entrepreneurs parmi les plus engagés dans la dynamique entrepreneuriale a été constituée. Parmi eux figurent Mathias HERBERTS, fondateur de Citizen Data et un des spécialistes français des Big Data, Jean CHAOUI, créateur de la société Imascap et lauréat du prix TR35 du Massachusetts Institut of Technologies.



LE DOSSIER DE CANDIDATURE BREST TECH +

BREST TECH
MOBILISEZ-VOUS POUR LE LABEL METROPOLE FRENCH TECH!

www.bresttech.com

@BRESTTECH
#BRESTTECH
#FRENCHTECH

MAIRIE DE Brest
Brest métropole océane
COMMUNAUTÉ URBAINE

PUBLICATIONS

- Dossier Brest Tech : Brest candidate au label « Métropole French Tech »
- « Brest Tech – l'économie numérique » ADEUPa – octobre 2014

CONTACT

François RIVOAL

L'IMPACT ÉCONOMIQUE DE LA BASE DE DÉFENSE

Premier employeur de la zone d'emploi de Brest, le Ministère de la défense est un acteur majeur du territoire, pour autant son poids économique n'a jamais été mesuré à une échelle locale. Ce travail s'inscrit dans le partenariat déjà engagé avec le Ministère de la Défense dans le cadre de l'étude sur l'emploi public du Pays de Brest.

LES OBJECTIFS DE L'ÉTUDE ET SA GOUVERNANCE

À la demande de la Marine, le périmètre retenu est celui de la base de défense Brest-Lorient. Plusieurs types d'impacts ont été identifiés. L'impact direct correspond aux personnels qui dépendent du Ministère de la Défense. Les entreprises titulaires des marchés de dépenses et d'investissements sont indirectement liées aux activités de la base de défense. Enfin, les dépenses du personnel et les entreprises travaillant pour le secteur de la Défense forment l'impact induit.

Le suivi technique de l'étude est

réalisé par les Commandants des zones maritimes Atlantique (CECLANT) et l'ADEUPa. Le comité de pilotage réunit ces deux entités ainsi que le commandant de la Base de Défense et Brest métropole.

ÉTAPES ET PREMIERS RÉSULTATS

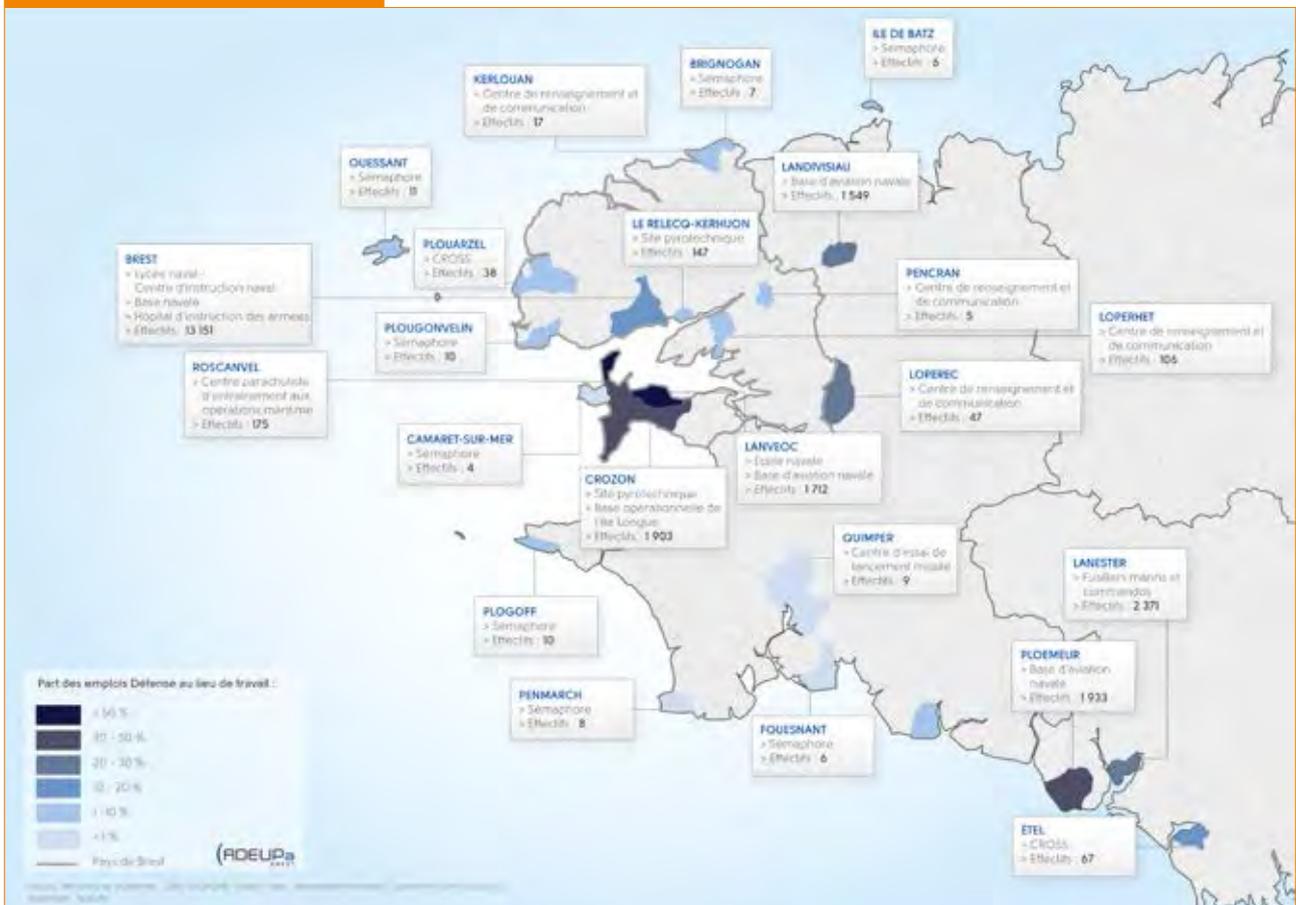
Pour collecter les dépenses du Ministère, une dizaine d'acteurs ont été identifiés. Des rencontres ont eu lieu pour expliciter la démarche et améliorer la vision qualitative du fonctionnement de la base de Défense : la Direction du service de soutien de la flotte, la Plate-forme Achats Finances Ouest, l'Atelier

industriel de l'aéronautique, l'Établissement du service d'infrastructure de la défense...

La deuxième étape en cours, consiste à remettre à jour la donnée sur les effectifs et la masse salariale. Il est également envisagé de se comparer à d'autres bases de défense grâce à la collaboration de l'observatoire économique de la défense.

À ce jour, en moyenne annuelle, 523,4 millions d'euros de dépenses ont été recensés dont 67 % sont localisés dans la base de défense Brest-Lorient. L'empreinte économique locale est forte, d'autant plus qu'il s'agit d'une évaluation hors frais de personnel.

LA BASE DE DÉFENSE LORIENT / BREST



Une part des recettes du Conseil général provient de la taxe départementale de publicité foncière sur les droits de mutation. Cette taxe est un impôt perçu par les départements sur le prix des biens cédés et se caractérise par de fortes fluctuations. Cet aléa constitue un facteur d'incertitude budgétaire pour le Conseil général du Finistère qui a sollicité l'ADEUPa pour réaliser une estimation des recettes à venir. Cette collaboration a valu au Conseil général un prix de l'innovation financière en 2013.

PERSPECTIVES FINANCIÈRES POUR LE CONSEIL GÉNÉRAL

UNE MODÉLISATION ÉVOLUTIVE

En collaboration avec Ressources Consultants, un modèle de prévision des recettes liées aux droits de mutation du Conseil général du Finistère a été élaboré. Ce modèle est exclusivement construit sur la base de variables nationales (Produit Intérieur Brut (PIB), ventes de logements à des investisseurs, crédits à l'habitat et indicateur résumé de confiance des ménages). Parallèlement, l'ADEUPa a développé une analyse des principales caractéristiques des mutations dans le département. Les principaux

résultats sont notamment une segmentation en quatre marchés : appartements, maisons, foncier et économique.

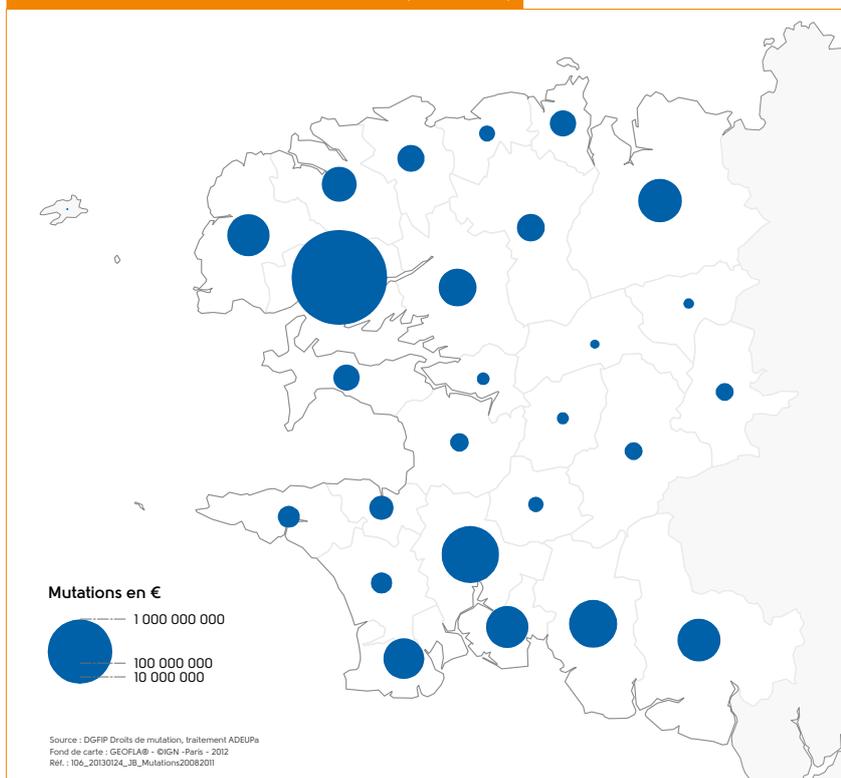
L'ADEUPa a ensuite réalisé quatre modèles répondant aux segments de marché préalablement identifiés. L'agrégation de ces quatre modèles permet d'estimer les recettes des DMTO à venir.

UNE COLLABORATION AVEC LES PYRÉNÉES ATLANTIQUES

Le Conseil général du Finistère a présenté la méthode de prévision

lors du congrès de l'Association Finances-Gestion-Évaluation des Collectivités territoriales (AFIGESE). Le département des Pyrénées Atlantiques a, à son tour, sollicité son agence d'urbanisme pour réaliser un même modèle. C'est tout naturellement un échange d'informations et de modèles qui s'est développé entre les deux agences d'urbanisme. Ce transfert de compétences a conduit à consolider les méthodes respectives.

RÉPARTITION DES MUTATIONS PAR EPCI (2008-2011)



CONTACT

François RIVOAL

L'EXCELLENCE BRETOISE EN SCIENCES MARINES

Une première étude réalisée en 2011 avait pour objectif de situer la recherche brestoise en sciences marines à l'échelle internationale. Cette première approche a mis en évidence la difficulté de l'exercice. La thèse « Brest et les sciences marines » s'inscrit dans cette volonté d'objectiver autant que possible la position brestoise à l'échelle internationale mais aussi de mieux comprendre les retombées de ce secteur d'excellence sur l'économie locale.

QUELLE EXCELLENCE À L'ÉCHELLE MONDIALE ?

Pour mesurer l'excellence de Brest en matière de sciences marines, plusieurs indicateurs ont été testés. Il est possible d'en distinguer deux types : les indicateurs de moyens (bateaux, nombre de chercheurs...) et les indicateurs de résultats. Une investigation poussée sur le premier type d'indicateurs en montre les limites : comment savoir si les bateaux russes sont actifs ? S'ils se livrent vraiment à des activités de recherche ? Un chercheur chinois est-il un chercheur productif ou un technicien de laboratoire ?... Obstacles du langage, des normes mais aussi souci de ne pas se dévoiler, rendent complexe cette évaluation des moyens.

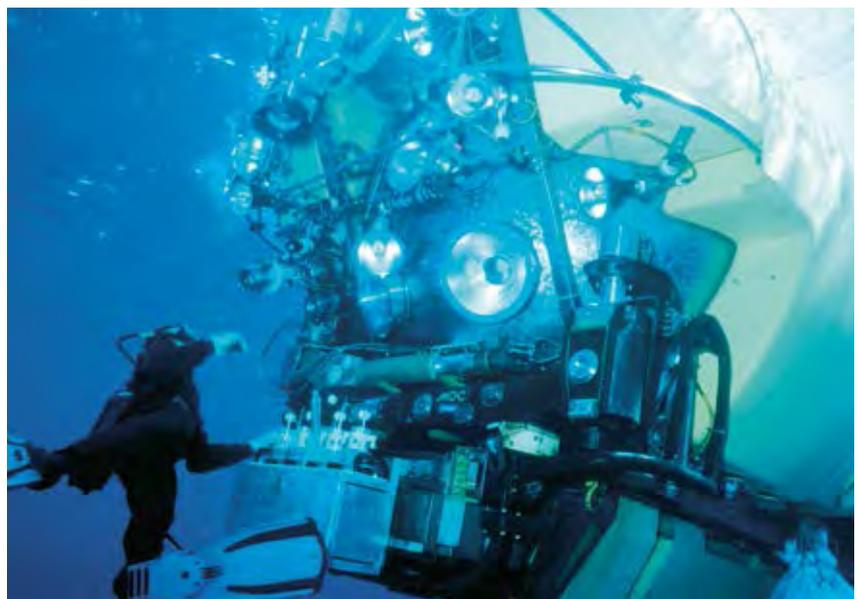
Le choix de favoriser le résultat conduit à privilégier les éléments à caractère académique, au premier rang desquels figurent les publications. La bibliométrie, discipline à part entière, permet à la fois de mesurer l'excellence de la production scientifique et de procéder à des comparaisons. Cette approche n'a été possible que grâce à la collaboration active de la Bibliothèque « La Pérouse »

émanation de l'Université de Bretagne occidentale (UBO), de l'Institut français de Recherche pour l'Exploitation de la MER (Ifremer) et de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD).

LES IMPACTS ÉCONOMIQUES DE L'ACTIVITÉ DE RECHERCHE MARINE DANS LA ZONE D'EMPLOI DE BREST

Dans un premier temps, une approche économique a été retenue pour identifier les effets de la présence d'un nombre important d'acteurs des sciences marines dans la zone d'emploi brestoise. Ce périmètre permet de construire un tableau Entrées Sorties et d'estimer un effet multiplicateur induit à cette échelle.

Ces travaux seront complétés en 2015 par une enquête auprès des entreprises de l'économie bleue. L'impact de la recherche sur l'offre et les effets sur d'éventuels transferts de compétence seront les principales pistes à explorer.



Le Pôle Mer Bretagne a été labellisé en 2005 dans la catégorie « pôle à vocation mondiale ». En 2013, 184 projets collaboratifs innovants avaient été portés pour un montant d'investissement total de 625 M€. Signe de sa montée en puissance, le Pôle change de nom et devient Pôle Mer Bretagne Atlantique en 2014. Cette même année, l'ADEUPa, membre du Pôle depuis 2007, a cartographié l'ensemble des liens unissant les différents partenaires.

LE PARTENARIAT AVEC LE PÔLE MER

AUGMENTATION

Depuis sa création en 2005, le Pôle n'a cessé de développer le nombre des projets labellisés et de d'accroître son aire d'influence. La part brestoise reste néanmoins prépondérante et ne se dément pas au cours des années. Les autres porteurs de projets se situent majoritairement à Paris, Nantes, Lorient et Rennes.

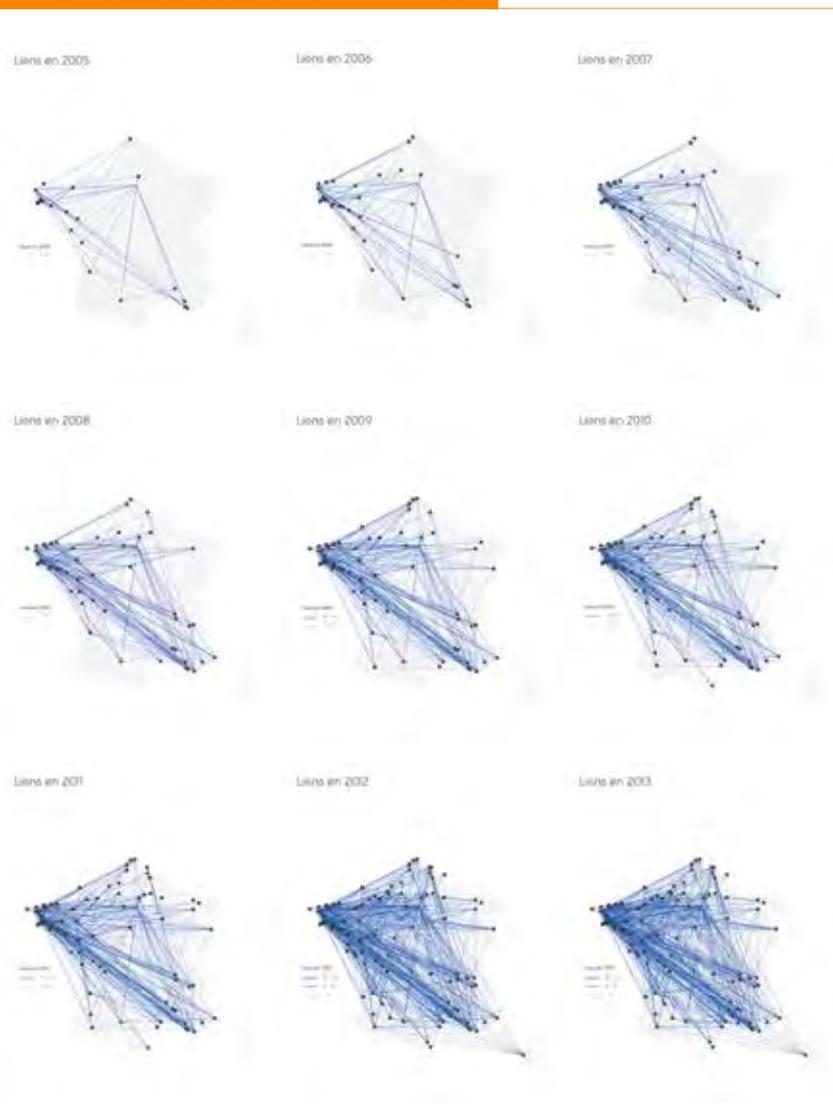
Sur un plan budgétaire, le positionnement brestois apparaît encore plus fortement. Fin 2013, les trois autres agglomérations accueillant des partenaires financiers significatifs sont Lorient, Nantes et Paris.

DES COOPÉRATIONS À L'ÉCHELLE NATIONALE

Rapidement les partenariats du pôle mer ont dépassé les frontières de la région. Dès 2007, le lien avec la région parisienne mais aussi Provence - Alpes - Côtes d'Azur et le Nord témoignent d'un rayonnement de niveau national. Progressivement les partenariats concernent de nombreuses régions françaises et même celles qui n'ont pas de façade maritime. Les relations avec l'étranger sont également assez nombreuses. Une carte des adhérents devrait compléter l'analyse.

L'ensemble de ces cartes a été présenté aux techniciens du Pôle en juillet 2014. Elles devraient faire l'objet d'une présentation lors d'une prochaine assemblée générale.

PROJETS LABÉLISÉS DE 2005 À 2013 PAR PORTEUR



L'ATLAS DES DYNAMIQUES TERRITORIALES EN FINISTÈRE

Le Conseil général du Finistère a exprimé le souhait, au vu du contexte d'évolution institutionnelle forte, de disposer d'éléments d'appréciation permettant de mieux comprendre les logiques de l'organisation territoriale dans le département. Cette sollicitation, présentée en conseil d'administration de l'ADEUPa en juillet 2014, a recueilli l'assentiment des membres présents.

L'ÉVOLUTION INSTITUTIONNELLE

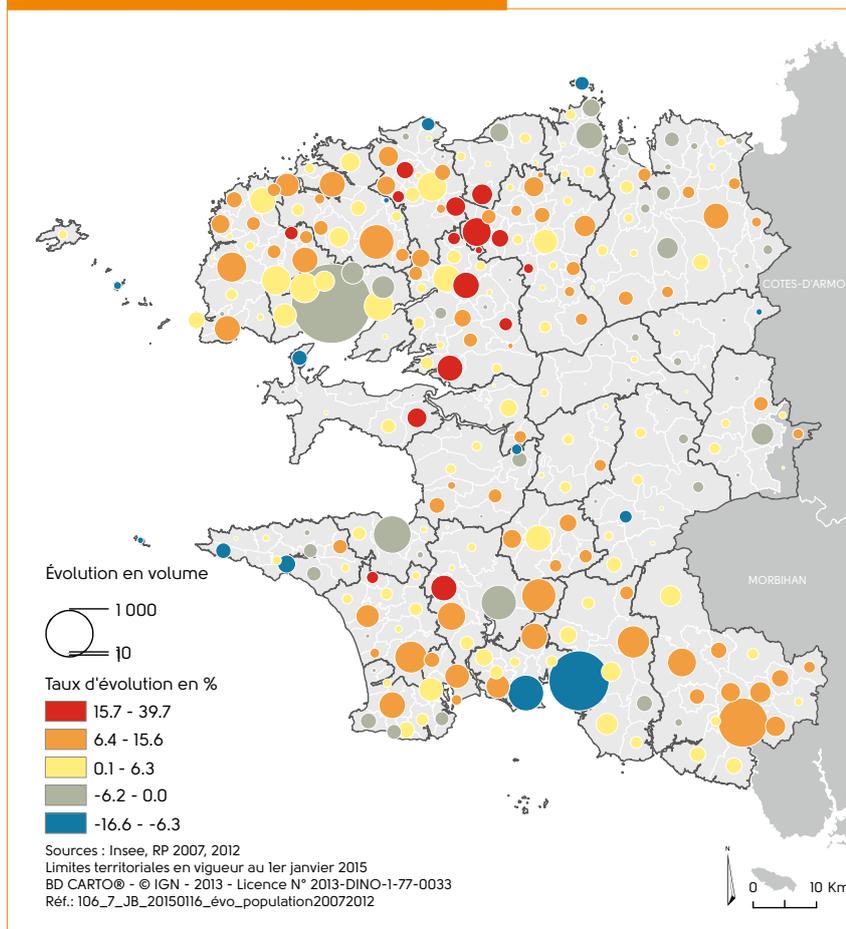
Le deuxième volet de la réforme territoriale, à ce jour en discussion, préconise un changement d'échelle des intercommunalités, pour atteindre au moins 20 000 habitants. Quatorze d'entre elles seraient concernées en Finistère si ce seuil est confirmé.

QUELLE MAILLE TERRITORIALE ?

Au-delà de la question du respect d'un seuil minimum, ne concernant que les plus petites des intercommunalités, l'interrogation posée par le Conseil général porte sur la pertinence des découpages intercommunaux actuels au regard de l'organisation urbaine, du mode de vie des habitants et des objectifs de développement local.

Au cœur de l'analyse du fonctionnement territorial se trouve la question de l'identification des polarités et de leur hiérarchie. Il s'agit d'une question éminemment sensible car elle vise à déterminer des pôles attracteurs (agglomérations) et des espaces polarisés autour de ces pôles. Or la notion d'attraction ou de rayonnement va différer à la fois selon le choix de la variable retenue et selon l'échelle géographique d'analyse. À partir des différentes méthodes et références statistiques, onze polarités de taille différente sont identifiées.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION ENTRE 2007 - 2012



L'INTERCOMMUNALITÉ, POURQUOI FAIRE ?

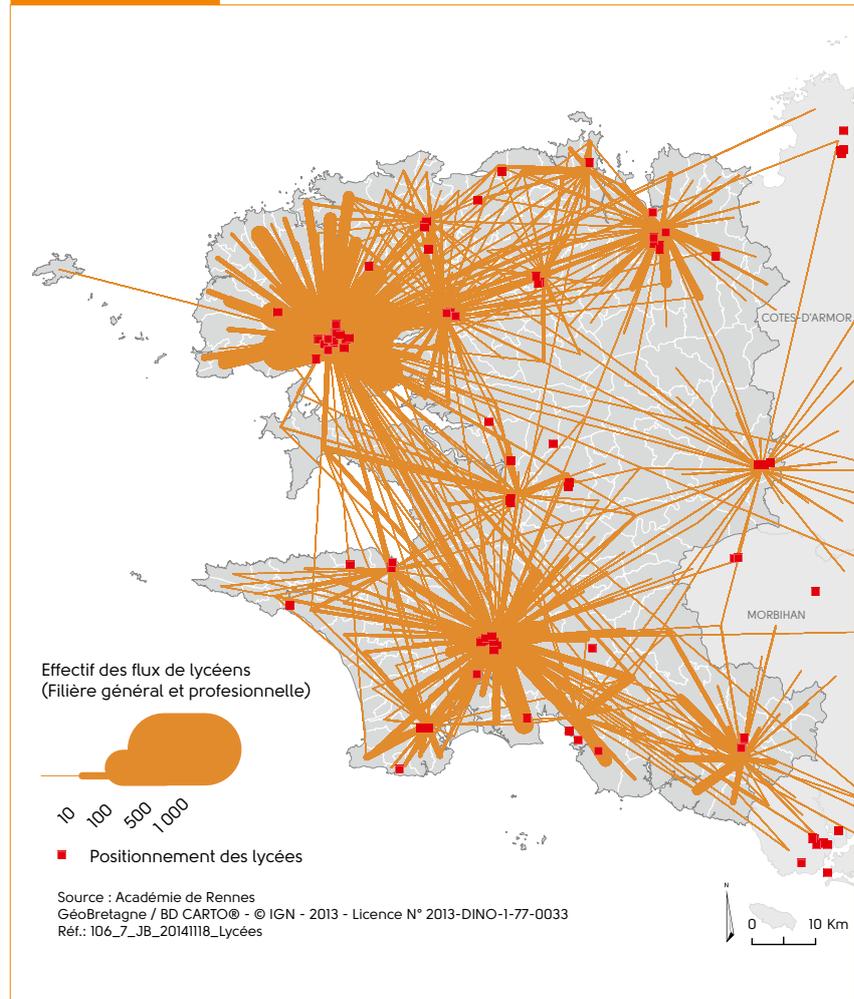
Mais l'organisation intercommunale est aussi question de choix. À quoi voue-t-on la maille intercommunale ? Est-elle dédiée à la gestion des fonctions de proximité aux habitants ? Où prend-elle en compte des espaces de vie plus larges, privilégiant alors la notion d'intérêt économique partagé intégrant les distances de plus en plus grandes entre travail et domicile ?

Le Finistère a longtemps fait figure de précurseur, la Communauté urbaine de Brest, très intégrée s'est structurée dès 1974 et le département compte trois communautés d'agglomération autour des trois autres communes les plus peuplées : Quimper, Morlaix et Concarneau.

Cependant cette antériorité dans l'organisation intercommunale a figé celle-ci dans des limites fixées à une époque où les déplacements et la dispersion urbaine étaient beaucoup moins importants qu'aujourd'hui. Au regard de villes de taille similaire, la petitesse des intercommunalités de Brest et de Quimper est frappante,

La « révolution intercommunale » est-elle possible ? Quels ajustements paraissent les plus nécessaires ? Ces questions en débat seront présentées auprès de la Commission permanente du Conseil général et de la Commission départementale de Coopération Intercommunale en début d'année 2015.

MOBILITÉ LYCÉENNE



PUBLICATIONS

• L'Atlas des Dynamiques Territoriales
en Finistère – décembre 2014

CONTACT

Benjamin GREBOT



03

PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DURABLES

LE SCoT DU PAYS DE BREST	28
PAYS DE BREST ET URBANISME COMMERCIAL	30
LE SCHÉMA DES DÉPLACEMENTS DU PAYS DE BREST	31
LE SUIVI DES PLH DU PAYS DE BREST	32
DIAGNOSTIC SANTÉ DU PAYS DE BREST	33
LE PLH 2015-2020 DE LA COMMUNAUTÉ DU PAYS DE LANDERNEAU-DAOULAS	34
UN PROJET DE TERRITOIRE POUR LA COMMUNAUTÉ DES ABERS	35
L'OFFRE EN FONCIER ÉCONOMIQUE DANS LE PAYS DE BREST	36

LE SCoT DU PAYS DE BREST

Le Schéma de Cohérence territoriale (SCoT) a été élaboré entre 2004 et 2010 par les sept intercommunalités du Pays de Brest, rassemblant 89 communes et réunies au sein d'un syndicat mixte devenu Pôle métropolitain en 2012. Le SCoT est exécutoire depuis novembre 2011.

L'ADEUPa est chargée d'une mission d'accompagnement à la mise en œuvre qui recouvre animation, analyses, production de documents pédagogiques et organisation de rencontres autour du SCoT. Le groupe de pilotage du SCoT, renouvelé en juin suite aux élections municipales, oriente l'ensemble de ces actions.



LE GROUPE DE PILOTAGE

Composé d'élus des sept intercommunalités ainsi que du directeur du Pôle métropolitain, il se réunit mensuellement. Il oriente les travaux de mise en œuvre du SCoT, valide les documents et prépare les avis du Pôle métropolitain sur les nouveaux projets de PLU. Il s'est réuni sept fois en 2014, avec une interruption entre mars et juillet durant la période électorale et d'installation des nouveaux élus.

LES RENDEZ-VOUS DU SCoT ÉDITIONS 2014

Cf. partie « Contribuer au débat », page 74.

LES ATELIERS DU SCoT

L'ADEUPa a organisé pour la première fois en 2013 des Ateliers du SCoT destinés à permettre aux praticiens de l'aménagement d'échanger sur l'application au quotidien du SCoT du Pays de Brest et sur d'éventuels points de difficulté.

En 2014, un atelier a été organisé à Brest avec la venue d'un chercheur suédois, Erik Zachariassen, qui a présenté une méthode d'analyse des réseaux écologiques.

L'INFORMATION POUR LES NOUVEAUX ÉLUS

Au cours du deuxième semestre 2014, l'ADEUPa a présenté le SCoT lors de réunions spécifiques dans trois intercommunalités du Pays de Brest : Lesneven-Côtes des Légendes, Aulne Maritime et Presqu'île de Crozon.

LA PRÉPARATION DES AVIS DU PÔLE MÉTROPOLITAIN

L'ADEUPa réalise une analyse technique des documents d'urbanisme soumis à l'avis du Pôle métropolitain qui intervient en tant que personne publique associée. L'agence rédige une note de support au débat entre élus du groupe de pilotage et qui sert de base à la rédaction de l'avis.

En 2014, l'agence a ainsi analysé trois projets de PLU communaux (la période électorale explique pour partie au moins le faible nombre de documents finalisés par les équipes municipales).

En parallèle, poursuivant un cycle engagé dès 2011, l'ADEUPa a répondu aux sollicitations des communes souhaitant réaliser une analyse de la compatibilité de leur document d'urbanisme avec le SCoT à différents moments de leur réflexion ou de leur procédure.





L'ÉLABORATION DES GUIDES DU SCoT

Les Guides du SCoT ont pour ambition de servir d'appui aux communes dans leur démarche de mise en compatibilité au regard des questions principales qu'elles font remonter à leurs intercommunalités et au Pôle métropolitain. Les guides font l'objet d'une élaboration conjointe associant les techniciens des communes et du Pôle métropolitain et les partenaires concernés par la thématique.

En 2014, année de renouvellement partiel des conseils municipaux, il a été choisi de publier une plaquette de présentation du SCoT pour en faciliter l'appropriation : « Le SCoT en bref »

Ce document de 24 pages synthétise les principales orientations du SCoT du Pays de Brest. On y trouve également une définition du SCoT, l'historique de son élaboration et des nombreux échanges qui ont conduit à son approbation en septembre 2011 ainsi que les actions entreprises pour sa mise en œuvre.

LA RÉALISATION DES CAHIERS DU SCoT

Les Cahiers du SCoT sont des documents courts et thématiques. Ils expliquent certaines des propositions du SCoT et identifient les modalités possibles de leur transcription dans les PLU et cartes communales.

En cette année 2014 de renouvellement des conseils municipaux et de préparation de la révision du SCoT, aucun cahier n'a été publié.

Néanmoins, suite à l'organisation des Rendez-vous du SCoT, sont également publiés les Hors-série des Cahiers du SCoT. Cette année, la troisième édition de ces Rendez-vous a ainsi conduit à la réalisation du Cahier du SCoT Hors-série n° 3 (cf. p 74).

LA PRÉPARATION DE LA RÉVISION DU SCoT

La fin de l'année 2014 a été mise à profit pour lancer les travaux préparatoires à la révision du SCoT prescrite par délibération du comité syndical du Pôle métropolitain le 17 décembre.

ÉVÉNEMENTS 2014

3^e Rendez-vous du SCoT – Plouvien
7 octobre 2014

PUBLICATIONS

- **Guide n° 3** : « Schéma directeur de gestion des eaux pluviales »
- **Plaquette de présentation du SCoT du Pays de Brest** : « Le SCoT en bref »
- **Cahier du SCoT hors-série n° 3** : Synthèse des Rendez-vous du SCoT (Janv. 2015)

CONTACT

Éric LEMERRE

PAYS DE BREST ET URBANISME COMMERCIAL

L'activité commerciale est une composante majeure de l'aménagement du territoire puisqu'elle contribue à structurer les bassins de vie, à conditionner les flux de déplacements, à marquer les paysages et les entrées de ville... Au fil des projets, l'agence apprécie la compatibilité des demandes d'autorisation commerciale au regard des dispositions définies dans le SCoT du Pays de Brest.

Crédit photo : Guillaume Team - Brest métropole



25 800 M² AUTORISÉS EN 2014

Sept projets ont fait l'objet d'une demande en Commission départementale d'Aménagement commercial (CDAC) en 2014. Six d'entre eux ont obtenu le feu vert de la CDAC pour une surface de vente totale de plus de 25 800 m².

La plupart des projets représentent des extensions de magasins existants (ex : Bricorama à Ploudalmézeau, Castorama à Brest). Il faut néanmoins noter l'arrivée de deux nouvelles enseignes dans le Pays de Brest : Leroy Merlin pour les activités de bricolage dans la zone commerciale du Froutven à Guipavas et l'enseigne de jardinerie Villa Verde dans la zone du Pont de Bois à Saint-Renan.

Tous les projets présentés répondent aux dispositions commerciales définies dans le SCoT du Pays de Brest. Ils sont situés dans des espaces identifiés comme ayant vocation à accueillir des activités commerciales.

30

Crédit photo : Guillaume Team - Brest métropole



UNE ANALYSE DES PROJETS SUR DES CRITÈRES D'AMÉNAGEMENT

Depuis la loi de Modernisation de l'Économie (LME) de 2009, l'analyse des projets commerciaux ne se fait plus sur des critères économiques. Sont désormais observés les effets du projet sur l'animation urbaine et les flux de transport, la qualité environnementale et l'insertion dans les réseaux de transports collectifs.

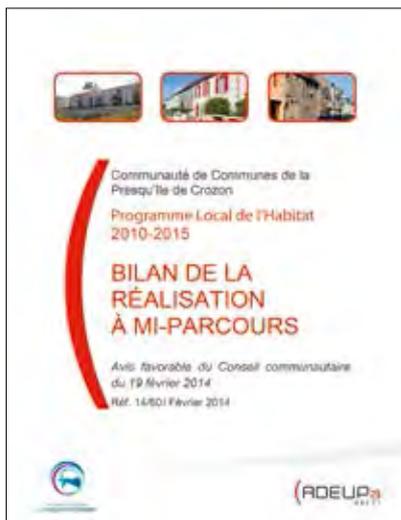
La loi ALUR votée en 2014 vient élargir ces critères de décision en intégrant notamment la consommation économe de l'espace et la contribution du projet en matière sociale. Cette même loi renforce la prise en compte de la compatibilité du projet avec le Document d'Orientation et d'Objectifs du SCoT.

CONTACT

Nadine LE HIR

LE SUIVI DES PLH DU PAYS DE BREST

L'ADEUPa a réalisé quatre des PLH en cours dans le Pays de Brest et en a finalisé un cinquième en 2014. Grâce à son observation de l'habitat, elle assure un suivi de leur mise en œuvre et l'organisation d'un débat annuel dans les Communautés de Communes. Pour Brest métropole, elle participe à la Conférence Intercommunale de l'Habitat ainsi qu'au dispositif de suivi de la mise en œuvre du PLH. En 2014, l'agence a achevé les évaluations à mi-parcours de quatre PLH et procédé, à la demande des EPCI, à l'ajustement de leurs programmes d'actions.



DES BILANS POSITIFS DANS L'ENSEMBLE

Conformément aux dispositions de l'article L302-3 du Code de la Construction et de l'Habitation, l'agence a réalisé fin 2013 – début 2014 les bilans à mi-parcours de quatre PLH, trois ans après leur adoption. Ces évaluations ont permis d'apporter un éclairage sur la réalisation des programmes d'actions et de mesurer l'adéquation des objectifs à la situation rencontrée.

Globalement, le résultat est plutôt positif. En effet, si tous les objectifs, notamment quantitatifs, n'ont pas forcément encore été atteints, la grande majorité des actions a été engagée, de nouveaux outils - prévus dans les PLH ou non - se sont mis en place (Programme d'Intérêt général commun à trois EPCI par ex.), d'autres ont été pérennisés (programme communautaire d'action foncière...) et des partenariats se sont créés ou renforcés (ADIL, SAFER, EPF).

DES AJUSTEMENTS SOUHAITÉS

Au regard des résultats de ces bilans et de l'évolution récente des dispositions législatives et réglementaires liées à la politique du logement (approbation du SCoT, création du programme national Habiter Mieux, disparition du Pass Foncier, etc.), les communautés de communes ont souhaité ajuster les programmes d'actions de leur PLH respectif pour les trois années restantes (2014 à 2016).

Ces évolutions ne remettant pas en question l'équilibre général des documents, les ajustements ont pu se faire par simple voie modificative. Chaque EPCI a validé son évaluation et ses ajustements par délibération en Conseil communautaire en début d'année 2014.



Dans le cadre d'un éventuel Contrat local de Santé (CLS) entre l'Agence régionale de Santé de Bretagne (ARS) et le Pôle métropolitain, l'ADEUPa réalise un diagnostic santé du Pays brestois. Financée par l'ARS, cette étude doit permettre d'éclairer la situation en matière d'offre et de consommation de soins ainsi que sur la mortalité et la morbidité. Prévue pour une durée de quatre mois, cette phase de diagnostic se terminera à la fin du mois de janvier 2015.

DIAGNOSTIC SANTÉ DU PAYS DE BREST

LE PARTENARIAT AUTOUR DU DIAGNOSTIC

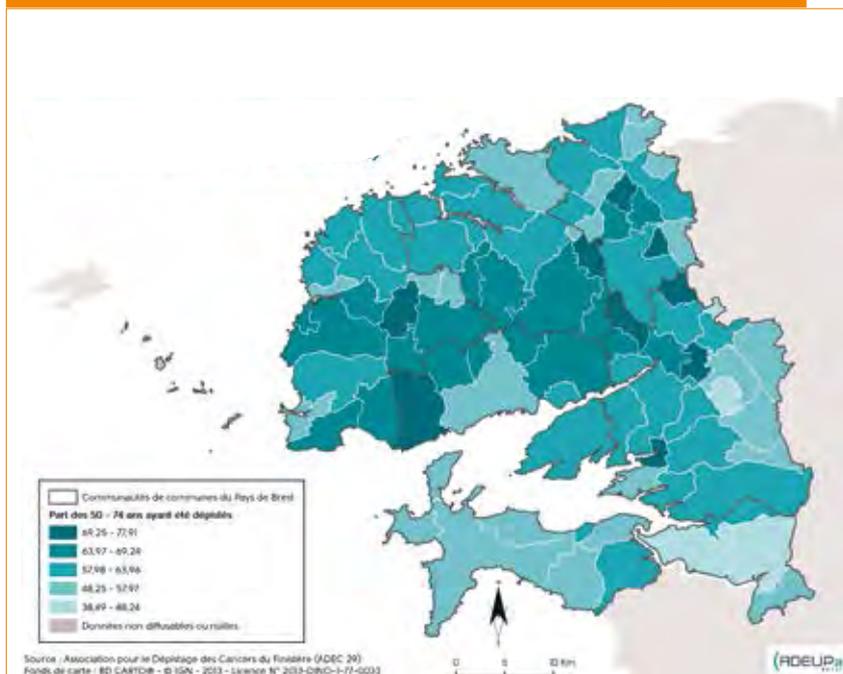
Pour mener à bien le diagnostic santé du Pays de Brest, l'ADEUPa travaille en partenariat avec différents organismes détenteurs de données relatives à la santé. Ainsi, des conventions ont été signées entre l'agence d'urbanisme et l'ARS (pour l'offre de soins), la CPAM (pour la consommation de soins) et l'Observatoire régional de la santé (pour la mortalité et la morbidité). L'accès à ce large panel de données apporte les informations nécessaires quant à la santé des habitants du Pays brestois ainsi que sur l'offre de soins (établissements et professionnels de santé) dont ils disposent.

LE CONTENU DE L'ÉTUDE

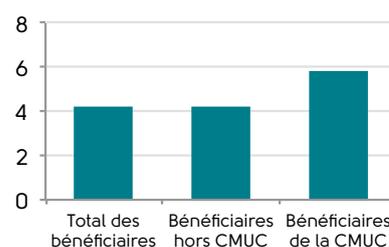
Une première partie « contexte » est consacrée à l'étude de la population du Pays brestois. Pour ce faire, une typologie socio-spatiale (regroupement en classe des communes partageant les mêmes caractéristiques socio-démographiques) du Pays de Brest a été construite. En agrégeant plusieurs critères, elle offre une vision synthétique des caractéristiques de population de chaque commune. L'étude de l'offre de soins, notamment des professionnels de santé (médecins généralistes et spécialistes, dentistes, infirmiers, kinésithérapeutes, sages-femmes...) et de la consommation de soins (nombre de consultations par personne, études

des personnes à la CMUC...), viendra compléter cette première partie. Enfin, la mortalité et la morbidité dans le Pays de Brest seront aussi analysées à partir des données de l'ORSB. L'étude des données « santé » issues de tous les producteurs/détenteurs de données constituera ainsi le cœur du diagnostic.

PART DES FEMMES AYANT FAIT UN DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN (2012 - 2013)



Nombre de consultations et visites chez l'omnipraticien par bénéficiaire



PUBLICATIONS

- Diagnostic santé du Pays de Brest (à venir)

CONTACT

Guillaume CHEREL

LE PLH 2015-2020 DE LA COMMUNAUTÉ DU PAYS DE LANDERNEAU- DAOULAS

La Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas a engagé en juin 2012 l'élaboration d'un nouveau PLH pour la période 2015-2020. La phase de diagnostic s'est achevée à l'été 2013 et s'est prolongée par la production des orientations votées à l'unanimité en décembre 2013. Le programme d'action a été finalisé au cours de l'année 2014 pour aboutir à une approbation de l'ensemble du programme le 11 décembre 2014.

DES ORIENTATIONS AMBITIEUSES

Les éléments de diagnostic comme les nombreuses rencontres avec les différents acteurs ont permis de proposer de grandes orientations.

Le futur Programme local de l'Habitat devra ainsi :

- conforter l'attractivité résidentielle de la Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas,
- poursuivre l'amélioration du parc privé existant, assurer les conditions du bien-être dans le logement,
- adapter l'offre sociale aux besoins et améliorer le parc existant,
- développer une stratégie foncière au service des objectifs du Programme local de l'Habitat,
- améliorer la réponse aux publics spécifiques,
- renforcer la gouvernance du Programme local de l'Habitat.

UNE DÉCLINAISON EN VINGT ACTIONS

Le Programme local de l'Habitat 2015-2020 est l'occasion pour la Communauté de poursuivre certaines actions à l'œuvre dans le précédent programme et qui ont déjà montré toute leur efficacité.

D'autres actions sont plus novatrices et permettront d'accroître encore l'efficacité de la politique de l'habitat menée sur ce territoire attractif.

Parmi les principales nouveautés, l'on peut citer différents types d'actions.

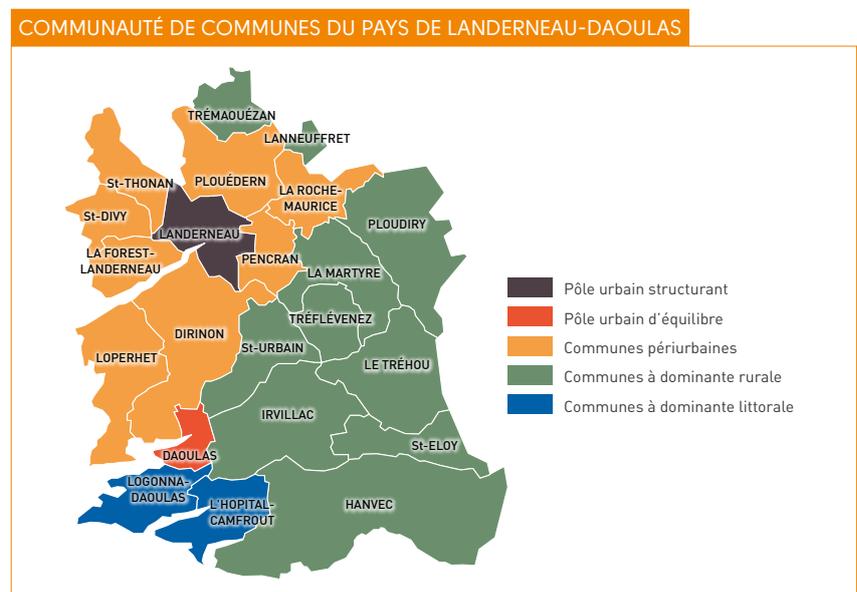
- Certaines visent à produire du logement à coût abordable, notamment en ayant une politique volontariste en matière foncière, mais également en favorisant le Prêt Social Location-accession ou les prêts à taux zéro.
- D'autres favorisent l'acquisition de biens en prenant en compte l'état

du bâti et le programme de travaux nécessaires.

- Les élus après avoir permis le développement du parc locatif social, ont souhaité orienter leur soutien en faveur de la réhabilitation du parc existant, notamment en favorisant son amélioration thermique.
- Enfin, la gouvernance du Programme local de l'Habitat et la mise en place de nombreuses instances de réflexion et de concertation font l'objet de toute l'attention des élus.

UN ENGAGEMENT FINANCIER IMPORTANT

L'engagement financier de la Collectivité en faveur de sa politique de l'habitat reste conséquent, témoin de l'ambition affichée.



La Communauté de Communes du Pays des Abers (CCPA) souhaite engager le nouveau mandat en mobilisant et soudant son équipe communautaire, fortement renouvelée, autour d'un projet partagé. L'Agence a engagé en septembre 2014 un travail d'assistance à l'élaboration, utilisant ses multiples données et ses compétences en matière d'animation de la réflexion des élus.

UN PROJET DE TERRITOIRE POUR LA COMMUNAUTÉ DES ABERS

UN DIAGNOSTIC SOCIO-ÉCONOMIQUE

L'objectif de la phase de diagnostic est une prise de connaissance partagée, particulièrement utile dans un contexte où les élections récentes ont amené un fort renouvellement des équipes.

La première étape, celle du diagnostic socio-économique a permis de brosser un portrait dynamique de la CCPA, dans ses principales caractéristiques démographiques, sociales, économiques, puis de le mettre en débat.

Pour ce faire, l'agence a mobilisé les données de ses observatoires dans leurs différentes thématiques, garantissant ainsi une mise à jour récente des informations.

UN DIAGNOSTIC SPATIAL

Une seconde approche a été utilisée : analyser le fonctionnement du territoire, les rapports des communes entre elles et avec l'extérieur, le rôle des différents espaces structurants de la CCPA : espaces urbanisés, zones d'activité économique, espace agricole et littoral...

La compréhension du fonctionnement du système territorial (au moins dans ses grandes lignes) permet d'analyser certaines dynamiques et d'apprécier les possibles évolutions futures.

De plus, l'analyse globale d'un territoire nécessite également une vision élargie du champ spatial. Il est important de prendre en compte les interactions avec les communautés voisines, d'autant plus dans un espace

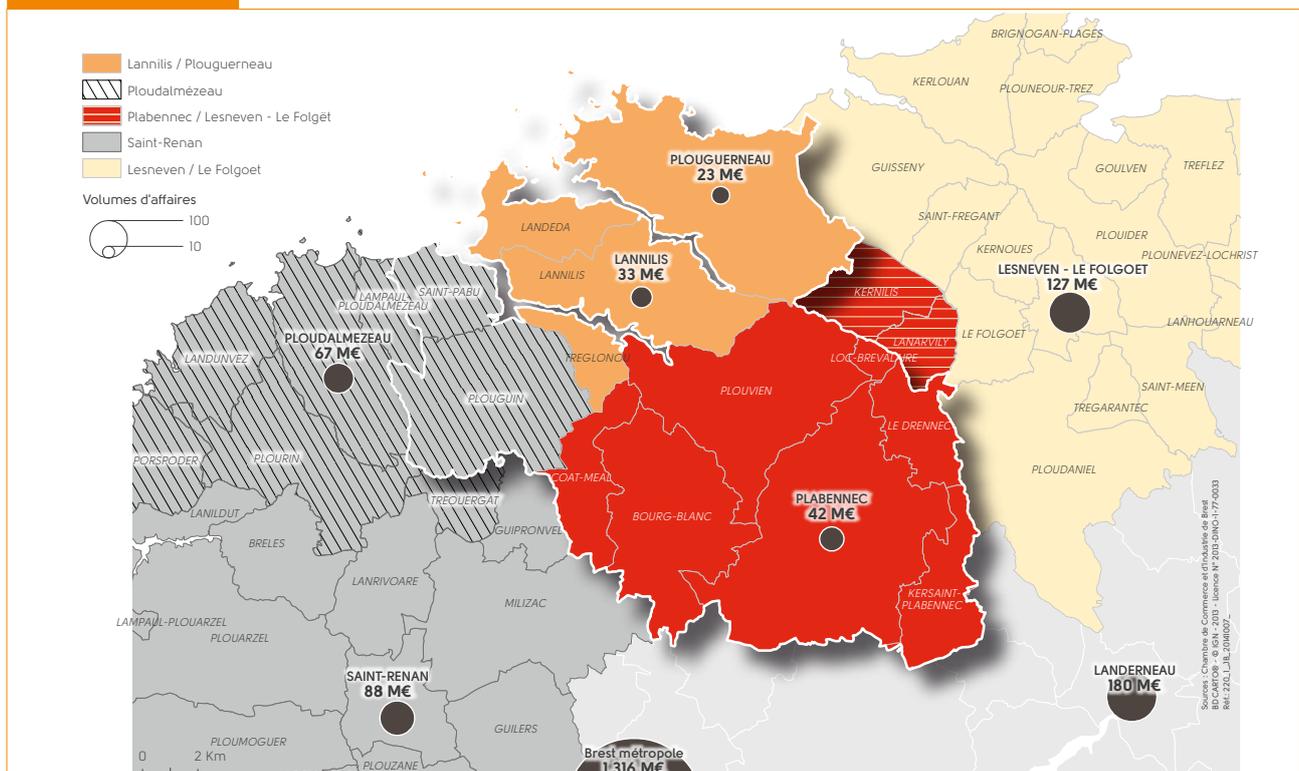
comme le Pays de Brest où les liens sont nombreux et une part des enjeux, commune.

RESTITUTION ET DÉBAT

L'agence a présenté ces éléments de diagnostic aux élus du bureau communautaire, puis en les synthétisant à l'ensemble des élus communautaires et communaux de la CCPA, invités à en débattre en novembre 2014.

L'année 2015 sera consacrée à l'élaboration des orientations.

AIRES DE CHALANDISE



CONTACT

Éric LEMERRE

L'OFFRE EN FONCIER ÉCONOMIQUE DANS LE PAYS DE BREST

Prévoir une réponse adaptée pour l'installation et le développement des activités économiques tout en veillant à assurer une gestion économe de l'espace, telle est l'une des ambitions des élus du Pays de Brest. À la demande du Pôle métropolitain du Pays de Brest, le foncier à vocation économique a fait l'objet d'une double approche associant l'ADEUPa et la CCI de Brest. L'objectif est d'analyser l'offre proposée aux entreprises, aujourd'hui ainsi que dans les prochaines années, et d'identifier les attentes des professionnels.

163 ESPACES ÉCONOMIQUES ET 3 760 HECTARES

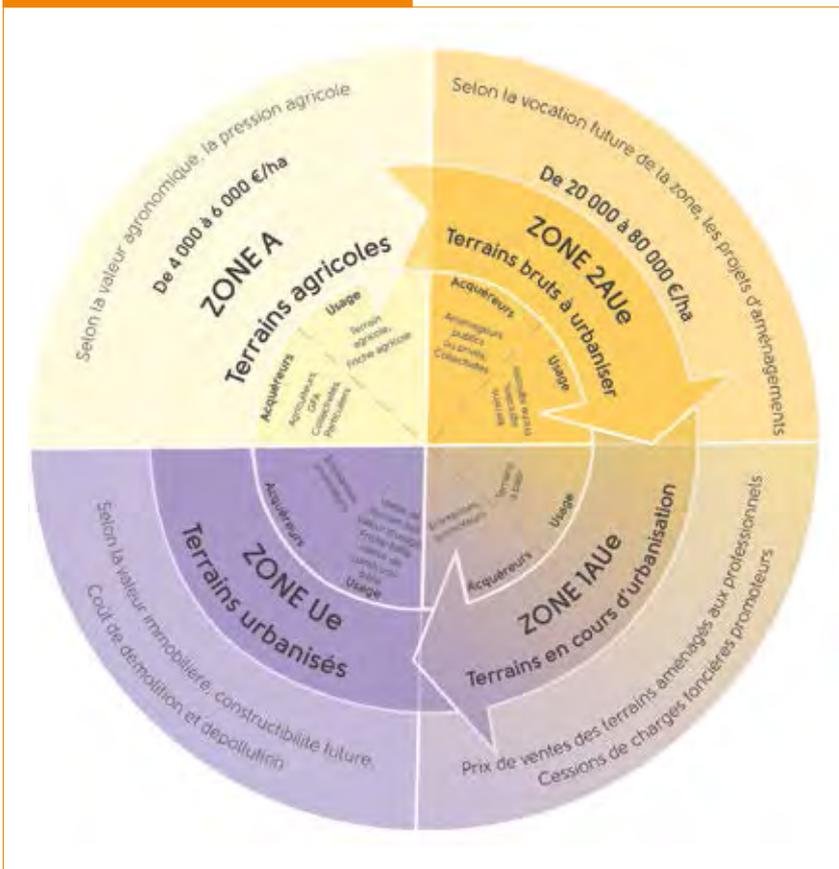
163 espaces économiques ont été recensés en 2014 dans le Pays de Brest. Ils accueillent 77 000 emplois, soit 48 % des actifs. Plus de la moitié du foncier occupé est sous maîtrise d'ouvrage communautaire. Cependant, la gestion communale est encore prégnante dans certaines intercommunalités.

En moyenne annuelle, 21 ha de terrains équipés sont commercialisés aux entreprises, en intégrant la voirie, les espaces verts, etc. cela correspond à une consommation foncière de 28 ha.

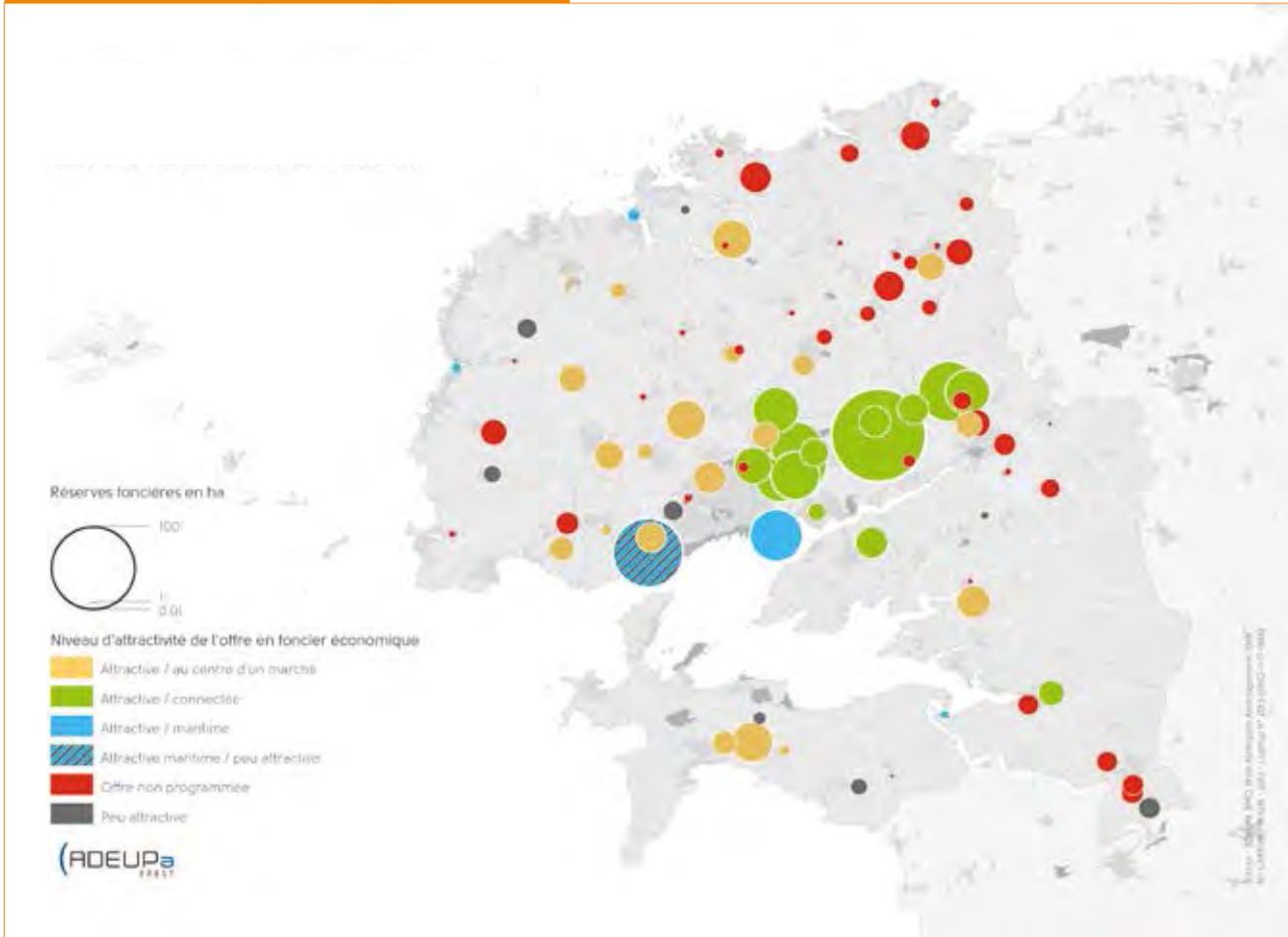
UNE OFFRE FUTURE ATTRACTIVE

Les surfaces aménagées, disponibles immédiatement pour l'accueil des activités économiques, sont localisées dans une trentaine de zones d'activités. Il s'agit en général de lots de petite taille qui peuvent répondre aux besoins d'entreprises artisanales et de services. Dans les années à venir, les réserves potentiellement mises à disposition des professionnels seront importantes. Elles sont majoritairement situées dans des espaces attractifs, qui bénéficient d'une très bonne accessibilité (proximité des routes nationales et de l'aéroport) et d'une desserte en très haut débit.

SCHÉMA CYCLE FONCIER ÉCONOMIQUE



ESTIMATION DES RÉSERVES FONCIÈRES SUIVANT LE NIVEAU D'ATTRACTIVITÉ DES ESPACES ÉCONOMIQUES



UNE MISE À DISPOSITION COMPLEXE

Tous les maîtres d'ouvrage rencontrés ont souligné la complexité et le temps nécessaire pour aménager des zones d'activités (une dizaine d'années dans plusieurs exemples). Afin de garantir une offre en continu aux entreprises, il apparaît indispensable de disposer en permanence de deux années de stock de terrains viabilisés.

La préservation de l'équilibre centre-ville / périphérie constitue un

autre défi à relever. Il faudra veiller à limiter le départ des commerces et services vers les zones d'activités. L'effet est doublement négatif puisqu'il induit de la consommation d'espace en périphérie et de la vacance dans les centres.

Enfin, la gestion économe de l'espace est un impératif qui peut passer par des opérations en renouvellement urbain et par des efforts de densification (formes urbaines plus compactes, surélévation, divisions parcellaires...).

PUBLICATIONS

- « Le foncier économique dans le Pays de Brest – Quelle offre pour les entreprises, aujourd'hui et demain ? »

CONTACT

François RIVOAL



04

ÉTUDES URBAINES ET ENVIRONNEMENTALES

LA RADE DE BREST	40
UNE STRATÉGIE FONCIÈRE EN PAYS DE LESNEVEN CÔTE DES LÉGENDES	42
ÉTUDE PROSPECTIVE SUR LA PENFEID	43
LE RENOUVELLEMENT URBAIN DE BREST MÉTROPOLE	44
LE COMMERCE DE PROXIMITÉ DE RECOUVRANCE	45

LA RADE DE BREST

Espace composite, qui ne se « donne » pas au premier regard, la rade est une véritable mer intérieure qui ne joue pourtant qu'un faible rôle pour l'attractivité du Pays de Brest. À l'origine du lancement de ce travail d'études, un avis du Conseil de Développement du Pays de Brest qui interroge : comment constituer une unité de lieu et lui donner du sens ? Quelle l'ambition ? Quelle reconnaissance au profit des collectivités qui la bordent ?

UNE DÉMARCHÉ COLLABORATIVE

Une première série d'entretiens individuels a été réalisée auprès de personnes qualifiées appartenant à des structures institutionnelles impliquées dans la gestion de la rade. La question centrale était : aujourd'hui, qu'est-ce que représente la rade, son rôle, sa place et son image ?

- OCÉANOPOLIS : Éric HUSSENOT
- NEF : François ARBELOT
- CPIE : Thierry ABALEA
- Parc marin d'Iroise : Thierry CANTERI
- Brest métropole : Philippe MASQUELIER
- Conseil de Développement du Pays de Brest : Chantal GUILLERM
- Brest'AIM : François CORRE

participé aux entretiens. Pour l'animation de ce temps fort, l'agence s'est associée les compétences de consultantes spécialisées, Anne-Pierre CARBONNIER et Lætitia CARLIER. Les participants ont réalisé une « carte mentale ». Cet outil de créativité participative hautement structuré, permet d'organiser intuitivement les informations et de les partager. Elle donne une vue synthétique d'un sujet complexe, tel que celui de la rade de Brest.

LES PERSONNES AYANT PARTICIPÉ AUX ENTRETIENS :

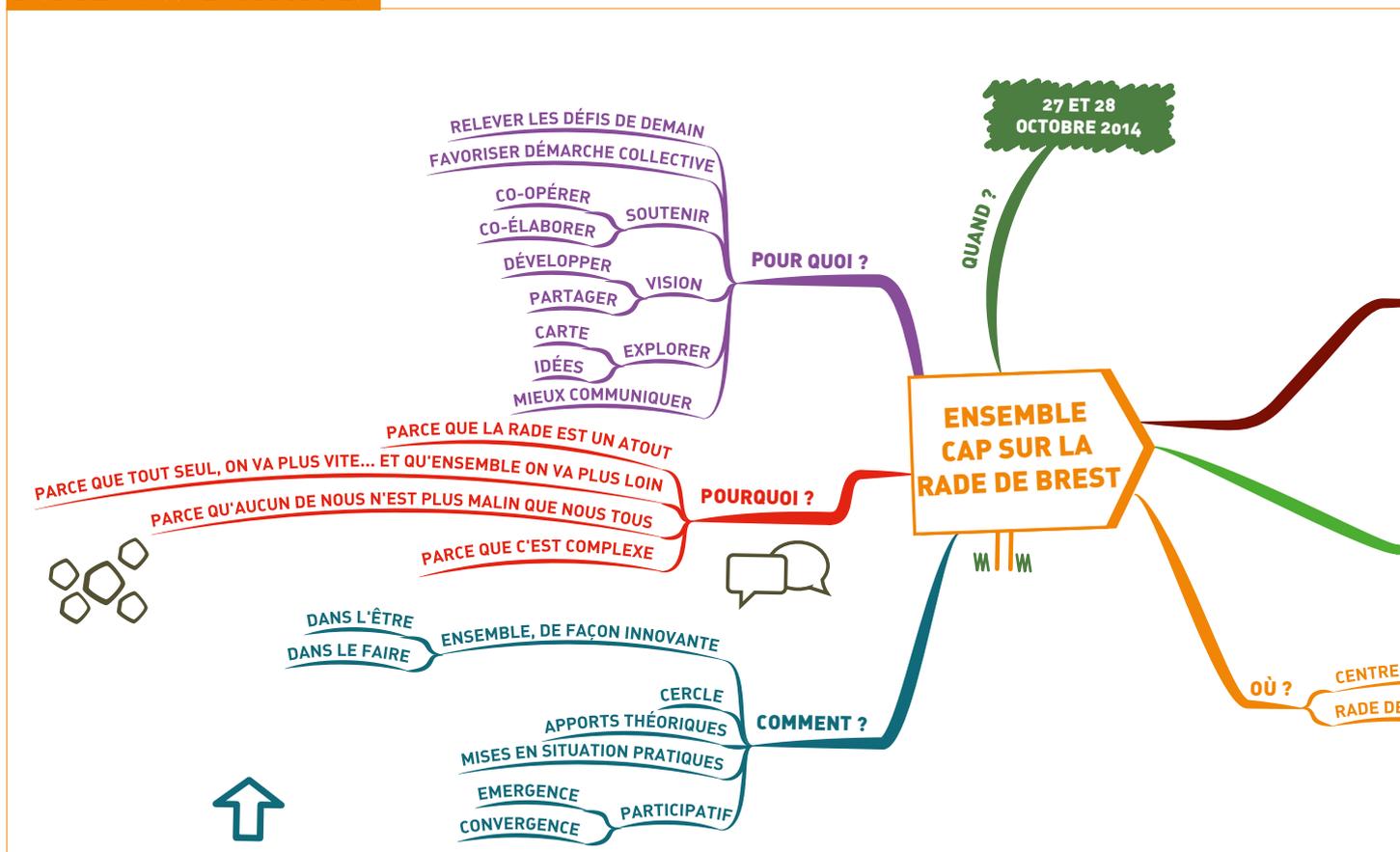
- UBO : Françoise PERON
- PNRA : Jean Jacques BARREAU et Agathe LARZILLERES

« ENSEMBLE, CAP SUR LA RADE »

À partir du matériau ainsi collecté, une réflexion collective s'est déroulée pendant deux jours rassemblant les personnes ayant

L'objectif est de rendre visible (mots et images), les enjeux d'avenir autour de la rade : quelle vision commune ? Comment valoriser les atouts du site ? Comment mieux faire ensemble ?

ENSEMBLE CAP SUR LA RADE DE BREST



UN FRAGILE ÉQUILIBRE

La principale richesse de la rade de Brest provient de sa relative préservation environnementale et de sa variété paysagère. Ainsi, la maîtrise de l'urbanisation sur les versants littoraux est un enjeu. Le classement d'espaces sensibles en ZNIEF et NATURA 2000 sont à considérer comme une reconnaissance et un atout. Les indicateurs de suivi montrent une réelle amélioration de la qualité des eaux. Mais, la situation reste fragile : « la rade est ce que l'on y déverse ».

« ON VIT AU BORD DE L'EAU, MAIS PAS AVEC L'EAU »

La population est peu imprégnée de culture maritime. Il faut permettre à la population riveraine de la rade et plus particulièrement aux jeunes, d'accéder à une meilleure connaissance du milieu maritime. La valorisation de son patrimoine littoral et maritime bâti est un acte stratégique, visant à faire reconnaître les spécificités de l'identité du site.

« ON NE PASSE PAS PAR LA RADE, ON Y VIENT »

Pour attirer les plaisanciers dans la rade, la promotion se décline par un slogan « irrésistible » : deux marinas

pour votre escale dans l'une des plus belles rades du monde.

À l'initiative de Nautisme en Finistère (NEF) « la semaine du petit cabotage » adressée aux plaisanciers reprend le principe de l'itinérance nautique. Le succès rencontré suppose une amélioration de l'offre de services dans les ports d'escales.

ORGANISER LA COORDINATION

La superposition des strates institutionnelles et des compétences qui sont en charge du milieu maritime ne favorise pas la coopération et l'initiative. Outre ce contexte, il est encourageant de constater qu'aujourd'hui des actions concertées sont lancées par NEF, OCÉANOPO-LIS, le PNRA et les centres nautiques associant les collectivités publiques. Aussi, il est proposé de créer une instance informelle d'animation « La conférence permanente de la rade » pour faciliter un travail collaboratif des différents acteurs.



CE QU'IL FAUT RETENIR

Il ressort à la fois de la série d'entretiens réalisée auprès des acteurs institutionnels et du séminaire « Ensemble, cap sur la rade » que les besoins portent sur l'animation, la coordination et la promotion de l'entité rade de Brest. Il est également proposé une amélioration de la qualité de l'offre dans divers domaines d'actions qui concourent à l'attractivité de la rade et du Pays de Brest.

CONTACT

Philippe MAZÉAS

UNE STRATÉGIE FONCIÈRE EN PAYS DE LESNEVEN CÔTE DES LÉGENDES

La Communauté de Communes du Pays de Lesneven Côte des Légendes souhaite disposer d'un référentiel foncier centré sur la problématique du renouvellement urbain, afin de définir une stratégie d'ensemble de maîtrise du foncier et de lutte contre l'étalement urbain. La question foncière est en effet et de plus en plus au centre des débats sur les politiques d'aménagement : politique de l'habitat bien sûr mais aussi politique économique grâce au dynamisme des zones d'activités et au maintien des commerces et des services dans les centres.



Crédit photo : ADEUPa



Crédit photo : ADEUPa



Crédit photo : ADEUPa

LE RÔLE DU RÉFÉRENTIEL FONCIER

Le renouvellement urbain répond à des enjeux multiples et transversaux pour le territoire communautaire. Il participe au maintien de l'attractivité résidentielle et économique notamment par la redynamisation des centres et bourgs ou la requalification des zones d'activités économiques. Dans ce sens, le référentiel foncier permet d'identifier et d'évaluer les sites potentiels de renouvellement urbain afin de cibler des priorités en termes d'action.

UN TRAVAIL COLLABORATIF

Dans un souci de pragmatisme, il s'appuie sur une co-construction entre l'Agence et les élus dont la connaissance fine du territoire est irremplaçable. L'Agence s'est de plus adjointe de la compétence d'un expert foncier, Foncéo, pour établir une base de réflexion sur la stratégie foncière.

UN RÉEL POTENTIEL DE RENOUVELLEMENT URBAIN

À l'échelle communautaire, le potentiel brut repéré permettrait de réaliser une part significative des besoins de logements en renouvellement urbain. À l'échelle de chaque commune, les résultats sont variables et dépendent du contexte local, selon les caractéristiques propres du secteur rural ou littoral, des dynamiques artisanales ou agricoles. Le plus souvent, la part que peut prendre le renouvellement urbain dans la production de logements reste supérieure à celle fixée par le SCoT.

Afin de mobiliser ce potentiel, il sera cependant nécessaire de définir des orientations stratégiques ainsi que les outils adaptés.

INTÉGRER LA DIMENSION ÉCONOMIQUE

La spécificité du référentiel foncier de la Communauté de Communes du Pays de Lesneven Côte des Légendes est qu'elle porte également sur le foncier à vocation économique. Le référentiel utilise les résultats de l'étude réalisée par l'Agence sur le foncier économique du Pays de Brest qui avait indiqué un manque de disponibilités à court terme. Mais il n'a pas révélé de marge de manœuvre conséquente qui permettrait de combler ce manque. Il a cependant mis en évidence des pistes de réflexion notamment sur la vacance des locaux commerciaux et d'activités ainsi que sur l'accueil des activités tertiaires ou artisanales.

DES TESTS GRANDEUR NATURE

Pour mieux comprendre les enjeux du renouvellement urbain et les mécaniques de l'action foncière, des tests ont été réalisés sur des sites emblématiques. Lors d'une séance de travail avec les élus, différentes situations seront analysées comme la réhabilitation d'un bâti de grande taille à Guisseny, une opération de redynamisation d'un centre-bourg à Brignogan-Plages ou encore la reconquête d'une copropriété commerciale en déclin à Lesneven.

PUBLICATIONS

- Référentiel foncier du Pays de Lesneven et de la Côte des Légendes, premiers résultats décembre 2014

CONTACT

Philippe LANNUZEL

Le PLU facteur 4 de Brest métropole a inscrit la Penfeld comme un espace majeur du cœur métropolitain. Le site accueille plusieurs acteurs clés comme la Marine, l'Université, le CHRU. Le travail amorcé en 2013 s'est poursuivi cette année. Il a abouti sur une proposition de processus ouvert, apte à intégrer les opportunités tout en visant une cohérence à long terme.

ÉTUDE PROSPECTIVE SUR LA PENFELD

UN PROCESSUS EN TROIS ÉTAPES

Le schéma de référence Nord-Penfeld est une démarche prospective sur le devenir du site. La transformation de celui-ci se fera sur une période de plusieurs décennies. Il importe donc de définir dès aujourd'hui une feuille de route fixant des objectifs et la manière d'y parvenir. Il est proposé de raisonner en termes de processus tout en gardant à l'esprit le but recherché : contribuer au changement d'échelle du centre-ville de la métropole.

- La première phase consiste à améliorer l'accessibilité et la lisibilité du parc des rives de Penfeld depuis

les connecteurs par les vallons, les balcons et promenades.

- Dans la seconde phase, le parc change de statut et devient un parc métropolitain habité. L'apport de nouvelles activités, la mise en valeur du patrimoine, l'implantation des folies génèrent de la valeur foncière. Des logements sont réalisés en balcon et au bord de la Penfeld.
- La dernière phase permet l'articulation entre le centre-ville et le parc métropolitain par l'aménagement du secteur du Salou qui devient un quartier mixte central. Le centre-ville élargi prend alors toute sa dimension. Par ce

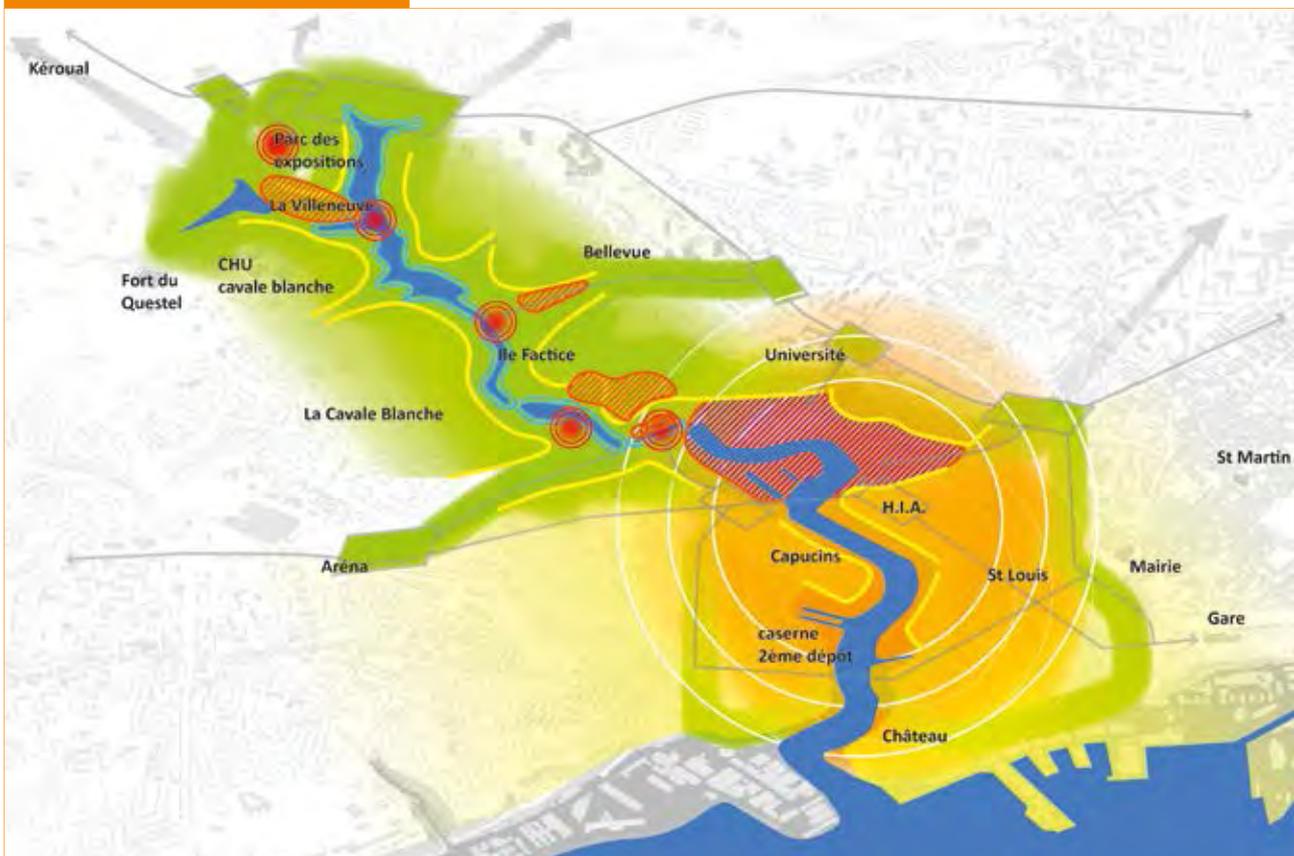
processus, la Penfeld retrouve sa position centrale comme dorsale de la trame verte et bleue, parc urbain métropolitain, espace à vivre et à habiter.

Certains éléments de la phase 2 pourraient se réaliser en phase 1 si l'opportunité se présente.

PUBLICATIONS

- **Schéma de référence Nord Penfeld**, diaporama, groupe de travail, 25 novembre 2014, diffusion restreinte.
- **Schéma de référence Nord Penfeld**, document de synthèse, août 2014, diffusion restreinte

SCHÉMA DE RÉFÉRENCE NORD PENFELD



CONTACT

Philippe LANNUZEL

LE RENOUVELLEMENT URBAIN DE BREST MÉTROPOLE

Le PLU facteur 4 de Brest métropole met l'accent sur le renouvellement urbain (RU) en fixant un objectif de production de 50 % des nouveaux logements, 40 % des bureaux et 10 % des locaux d'activités en renouvellement urbain. C'est dans ce contexte que Brest métropole a demandé à l'ADEUPa de mener une réflexion d'ensemble sur le renouvellement urbain afin d'identifier et de qualifier des secteurs potentiels de RU puis de tester une approche opérationnelle sur des cas types.



Crédit photo : ADEUPa

UNE APPROCHE GLOBALE

Les enjeux d'attractivité de la ville, le contexte global des finances publiques ainsi que l'ambition de renouvellement urbain affichée dans le PLUi, conduisent à une démarche de projet global, co-construit et transverse.

Le travail effectué sert de support au projet global de renouvellement urbain (y compris le Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU)) mais aussi à la politique du futur contrat de ville ainsi que d'une approche plus intégrée de la politique de proximité.



Crédit photo : ADEUPa

VERS DES INTERVENTIONS GRADUÉES

La réflexion s'appuie sur les documents du PLU facteur 4, sur un travail de terrain de l'ADEUPa, sur la production de plusieurs groupes de travail de Brest métropole (directions l'aménagement urbain, dynamiques

urbaines, habitat, développement économique, mission Développement social urbain (DSU), proximité, responsables des mairies de quartier de Brest et agents de proximité), sur l'analyse statistique et géographique menée par l'ADEUPa.

Des cartes thématiques ont été produites à la fois statistiques et sensibles, objectives et subjectives.

Une carte sur l'image de la ville a été élaborée, avec comme postulat qu'une ville lisible est une ville attractive et agréable à vivre. Cette carte synthétique montre une densité variable d'éléments positifs ou négatifs définissant des secteurs d'intérêt majeurs pour la démarche.

La confrontation avec d'autres cartes sur l'attractivité de la ville, les analyses en composantes multiples (ACP), le développement social et la proximité a permis d'aboutir à une carte de synthèse.

De celle-ci ressort une graduation de l'intervention de la collectivité sur différents secteurs de l'agglomération, de la plus volontariste, pouvant se traduire par une réorganisation de l'assise foncière, à la « simple » stimulation de l'initiative privée à partir d'actions de communication à destination des particuliers et des professionnels de l'immobilier.

Ces cartes ainsi que l'étude sur les copropriétés et les secteurs mutables (leviers potentiels pour le renouvellement urbain) serviront de support à la définition des lieux prioritaires du renouvellement urbain en termes d'image, d'attractivité de la ville et de réponse aux besoins du PLUi.

Le choix se fera d'abord sur les lieux où l'effet de levier sera maximal, sachant que l'on recherche à la fois la modification de l'image de la ville, la réponse aux besoins quantitatifs du PLU facteur 4 et l'amélioration de la vie sociale et urbaine.

PERCEPTION DE L'IMAGE DE LA MÉTROPOLE



CONTACT

Philippe LANNUZEL

Au cœur d'un projet de renouvellement urbain majeur, Recouvrance a fait l'objet d'une analyse sur le fonctionnement commercial du quartier et sur les évolutions observées au cours des quinze dernières années. Ce travail a été le fruit d'une réflexion partagée entre Brest métropole, l'ADEUPa et les chambres consulaires. À partir du diagnostic finalisé en 2014, des pistes d'actions ont été définies pour conforter les activités commerciales du quartier.

LE COMMERCE DE PROXIMITÉ DE RECOUVRANCE

UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE DIFFICILE

La zone de chalandise de Recouvrance couvre une population de 11 000 habitants. Constituée essentiellement de petits ménages, la clientèle dispose de revenus modestes, en deçà de la moyenne de l'agglomération brestoise. La part des 25-39 ans est importante et peut s'expliquer par la présence d'un parc locatif important et accessible pour l'installation de jeunes ménages. Outre les consommateurs de proximité, les commerces accueillent historiquement une clientèle de passage, en lien avec la proximité de la base navale et les déplacements des salariés qui habitent à l'ouest de l'agglomération. Le recul des effectifs de la Marine nationale et de DCNS (de l'ordre de 10 000 salariés en moins depuis les années 90) a été préjudiciable pour certaines activités commerciales.

UN ESPACE URBAIN SÉQUENCÉ

Le quartier de Recouvrance est au cœur de la métropole ; il bénéficie d'une identité forte, liée à son histoire et à son patrimoine. Des services spécifiques y sont implantés comme le Mac Orlan ou la piscine. Pour autant, la topographie, le parcellaire étroit et un parc immobilier vétuste sont autant de caractéristiques urbaines peu propices au développement de l'activité commerciale.

Trois places rythment l'espace urbain : celle des Halles, le Prat Lédan et la Place de la Recouvrance. Les enquêtes réalisées par la CCI de Brest et la CMA, auprès des commerçants, ont permis d'identifier leur perception du fonctionnement du quartier et de recueillir leurs attentes. La situation économique des professionnels est très disparate suivant leur implantation.

UN PROJET URBAIN AMBITIEUX

Le quartier fait l'objet d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat qui vise à réhabiliter les bâtis dégradés. D'autres projets sont en cours : l'aménagement du plateau des Capucins (560 logements, bureaux et commerces), le téléphérique, l'aménagement des places René Le Saec et P. Péron, construction de logements (îlot Espérance, Nungesser...), création d'un parcours urbain... Ces projets vont permettre d'améliorer la qualité urbaine, d'accueillir de nouvelles populations, d'améliorer l'image du quartier et son positionnement comme secteur emblématique du patrimoine et de la culture brestoise.



Crédit photo : Guillaume Team - Brest métropole



05

OBSERVATION PARTAGÉE

L'OBSERVATOIRE DE L'ÉCONOMIE	48
L'OBSERVATOIRE DU TOURISME	49
L'OBSERVATOIRE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION	50
ÉTUDE SUR L'EMPLOI PUBLIC	51
L'OBSERVATOIRE DE L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE	52
L'OBSERVATOIRE DU CINÉMA	53
L'OBSERVATOIRE SOCIO-ÉCONOMIQUE DU TRAMWAY	54
L'OBSERVATION DES DÉPLACEMENTS	55
L'OBSERVATOIRE DES COLLÈGES	56
L'OBSERVATOIRE DE L'HABITAT EN FINISTÈRE	57
L'OBSERVATOIRE DE L'HABITAT DE MORLAIX COMMUNAUTÉ	58
L'OBSERVATOIRE DE L'HABITAT DU PAYS DE BREST	59
L'ENQUÊTE SUR LES LOYERS PRIVÉS	60
L'OBSERVATOIRE DES CO-PROPRIÉTÉS	61
L'OBSERVATION FONCIÈRE EN FINISTÈRE	62
L'OBSERVATION FONCIÈRE EN PAYS DE BREST	63
OBSERVATOIRE SOCIAL : LES REVENUS DES HABITANTS	64
ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX À BREST	65
OBSERVATION DU VIEILLISSEMENT : TABLEAU DE BORD 2014	66
OBSERVATION DU VIEILLISSEMENT : LA MOBILITÉ DES SENIORS	67
L'OBSERVATOIRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE	68

L'OBSERVATOIRE DE L'ÉCONOMIE

Créé il y a 30 ans, l'observatoire de l'économie du Pays de Brest joue un rôle de veille conjoncturelle. Plusieurs formats de publications sont proposés pour atteindre cet objectif. L'enquête de conjoncture réalisée auprès de chefs d'entreprises en partenariat avec la CCI Bretagne et la CCI de Brest, a été repensée en 2013 et permet de dresser un bilan des perspectives deux fois par an. Les Flash éco mettent en lumière des sujets plus précis. Enfin, l'observatoire se veut plus exhaustif puisqu'il présente la situation des ménages, du marché de l'emploi et des activités économiques.



Crédit photo : Guillaume Team - Brest métropole

LES MÉNAGES : PRINCIPALES VICTIMES DE LA CRISE

La crise économique s'inscrit dans le temps et touche une grande partie des activités du bassin. Certains secteurs ont néanmoins su se préserver et développer de nouveaux marchés. Cela n'a pas été sans impact pour les ménages : recours aux crédits revolving pour les uns, augmentation de l'épargne pour les autres. Dans tous les cas, les projets immobiliers sont en berne.

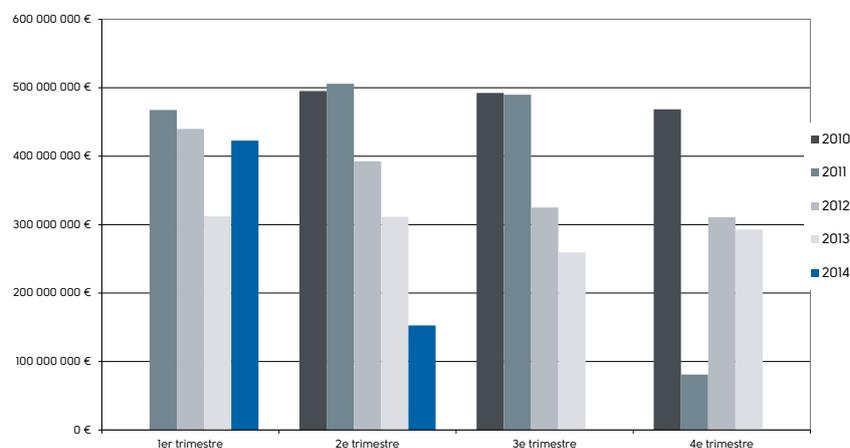
Dans un tel contexte, l'activité commerciale est touchée. Avec les restrictions budgétaires des ménages, la restauration n'a pas été épargnée et plusieurs établissements ont dû fermer.

Au niveau du marché du travail, la progression de la demande d'emploi se stabilise et pour la première fois depuis 14 mois le chômage des moins de 25 ans recule.

LA SITUATION NE S'AMÉLIORE PAS SELON LES CHEFS D'ENTREPRISES

Depuis 2006, l'agence réalise une analyse conjoncturelle auprès des entreprises du bassin d'emploi avec la CCI de Brest. Avec la collaboration de la CCI de Bretagne mise en place en 2013 et effective cette année, le dispositif s'est élargi et permet notamment une meilleure périodicité. Interrogés en juillet 2014, les chefs d'entreprises ne voient pas d'amélioration. Seuls 20 % d'entre eux constatent une hausse de leur chiffre d'affaires. L'investissement est plutôt en recul et peu d'entre eux envisagent d'embaucher. L'emploi reste stable cependant. Cette tendance devrait se confirmer au second semestre.

Chiffre d'affaires hors taxe lié à la consommation des ménages



PUBLICATIONS

- L'activité continue de se dégrader
n° 118 : 2e semestre 2013
- Les ménages souffrent
n° 119 : 1er semestre 2014
- Tableau de bord conjoncturel du bassin de Brest - 2e semestre 2013
- Tableau de bord conjoncturel du bassin de Brest - 1er semestre 2014
 - Flash éco n° 8 - Les créations d'entreprises dans le bassin brestois entre 2006 et 2012

CONTACT

François RIVOAL

Sous l'impulsion de Brest métropole, l'observatoire du tourisme a été créé en 1999. Grâce à la combinaison de multiple indicateurs et à l'association de nombreux partenaires (collectivités locales, professionnels du tourisme,...), son objectif est d'évaluer la fréquentation touristique du Pays de Brest et de guider l'action touristique.

L'OBSERVATOIRE DU TOURISME

UN OUTIL COLLABORATIF

L'observatoire a été conçu comme un système d'informations partagées, un outil de pilotage pour les acteurs du secteur. Au fur et à mesure des numéros, il s'est enrichi de nouvelles données et a élargi ses partenariats. Nombre de nuitées dans les hébergements marchands, fréquentation des équipements touristiques du Pays de Brest, le transport vers les îles : autant d'exemples qui illustrent la diversité des comportements touristiques. Le lancement de la destination touristique « Brest terres océanes » offre de nouvelles perspectives de développement. Des dynamiques que l'observatoire du tourisme ne manquera pas d'intégrer dans ses prochaines analyses.

SAISON 2014 : UNE FRÉQUENTATION TOURISTIQUE EN HAUSSE

Grâce aux conditions climatiques favorables, plusieurs éléments révèlent une progression de la fréquentation touristique cette saison par rapport à celle de l'année précédente. Le nombre de nuitées, tous types d'hébergements marchands confondus, a augmenté. Le retour d'une clientèle étrangère a plus particulièrement contribué à ce dynamisme. Les randonnées et les excursions vers les îles rencontrent quant à elles un succès depuis plusieurs saisons. Dans un contexte de crise, la clientèle d'affaires continue de reculer. Les entreprises freinent certainement leurs dépenses de déplacements. Sous l'effet de fortes contraintes budgétaires, les ménages limitent leurs sorties payantes (restaurants, équipements de loisirs,...).



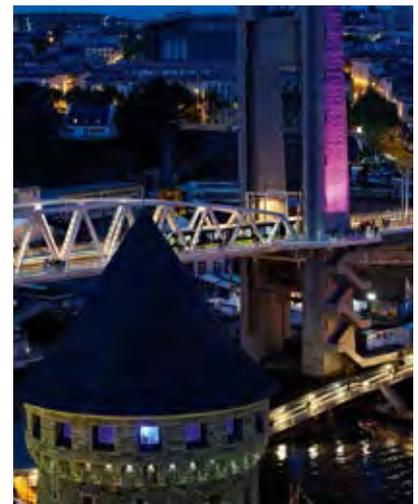
Crédit photo : ADEUPa



Crédit photo : Pierrick Ségalen
Brest métropole



Crédit photo : Jean-Yves Guillaume - Brest métropole



Crédit photo : Guillaume Team - Brest métropole

PUBLICATIONS

- Bilan de l'activité touristique en 2013 n° 37
- Bilan de la saison 2014- n° 38

CONTACT

Nadine LE HIR

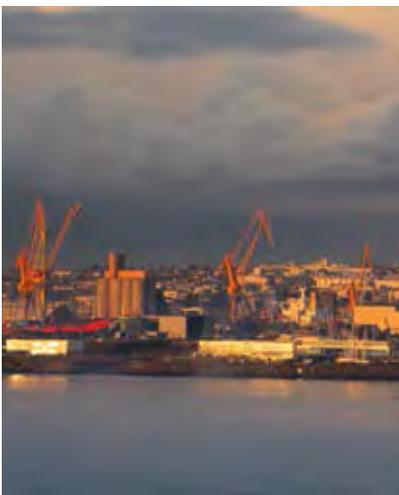
L'OBSERVATOIRE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

Confié à l'ADEUPa depuis juillet 2012, l'objectif de l'observatoire est de suivre les évolutions du marché de l'emploi à l'échelle du Pays de Brest. Pour une information la plus réactive et la plus complète possible, différents formats de publications sont proposés : le diagnostic économique annuel, les tableaux de bord du marché du travail et les flashes éco pour des sujets plus particuliers.

Crédit photo : Franck Bétermin - Brest métropole



Crédit photo : Michel Coquil - Brest métropole



ANALYSES CONJONCTURELLES ET STRUCTURELLES DE L'EMPLOI

Afin d'être au plus près des évolutions de l'emploi dans le Pays de Brest, le tableau de bord est publié tous les trimestres. Ce document conjoncturel fait le point sur la situation du marché du travail grâce à divers indicateurs. Cette année, le partenariat avec la Mutualité sociale agricole (MSA) a permis de compléter les données fournies par l'Urssaf pour une vision plus exhaustive de l'emploi salarié privé.

Le diagnostic économique qui permet de prendre du recul et de dégager les grandes tendances du bassin brestois, est réalisé. Cette année, le supplément traite des grandes mutations au sein des polarités du Schéma de Cohérence territoriale. Quatre types de pôles sont identifiés par le SCoT selon leur poids démographique et leur niveau d'équipement.

UN PREMIER SEMESTRE ENCOURAGEANT

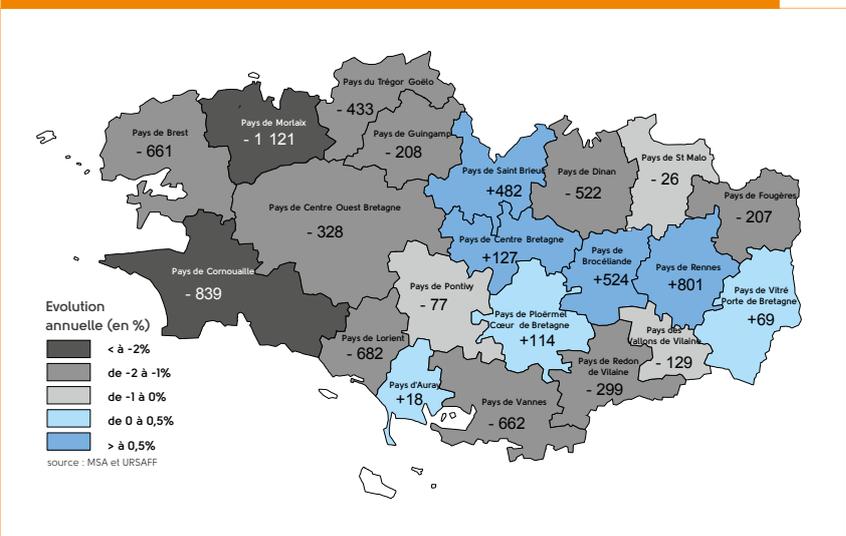
Tout au long du premier semestre, certains signaux laissaient envisager une stabilisation du marché de l'emploi. La demande d'emploi des moins de 25 ans avait même reculé pendant quatre mois consécutifs. Pendant l'été la finalisation de grands chantiers comme l'Aréna avait dynamisé l'intérim. Le nombre de salariés privés remontait pour rattraper le niveau observé en 2008.

Fin septembre 2014, la tendance s'inverse et le nombre de demandeurs d'emploi repart à la hausse ; l'Insee prévoit une hausse du taux de chômage de 0,2 point avant la fin de l'année. Les principales victimes restent les seniors et les chômeurs de longue durée.

PUBLICATIONS

- Tableaux de bord n° 27, 28, 29 et 30
 - Diagnostic économique annuel du Pays de Brest - 2013
 - Flash éco n° 8 - Les créations d'entreprises dans le bassin brestois entre 2006 et 2012
 - Flash éco n° 9 - Le besoin en main-d'œuvre dans le Pays de Brest en 2014
- Flash éco n° 10 - Recul de l'emploi salarié privé en 2013 dans le Pays de Brest

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉE ENTRE 2012 ET 2013 PAR PAYS BRETON



CONTACT

Lucie BIANIC

Le secteur public représente une part majeure de l'emploi du Pays de Brest. C'est ce qu'avait montré l'étude de l'ADEUPa réalisée en 2012. À l'époque 43 100 emplois avaient été identifiés. Deux ans plus tard une étude réactualise ces données. L'objectif d'un tel travail n'est pas seulement de recenser les emplois publics, c'est aussi de les associer à un établissement et de les localiser.

ÉTUDE SUR L'EMPLOI PUBLIC

LES ENJEUX DE L'ÉTUDE

Depuis la crise de 2008, les finances publiques sont soumises à différentes vagues de rationalisation tels que La révision générale des politiques publiques ou les Livres blancs de la Défense. Pour les acteurs, il est primordial de suivre les effets de ces politiques publiques nationales à l'échelle locale.

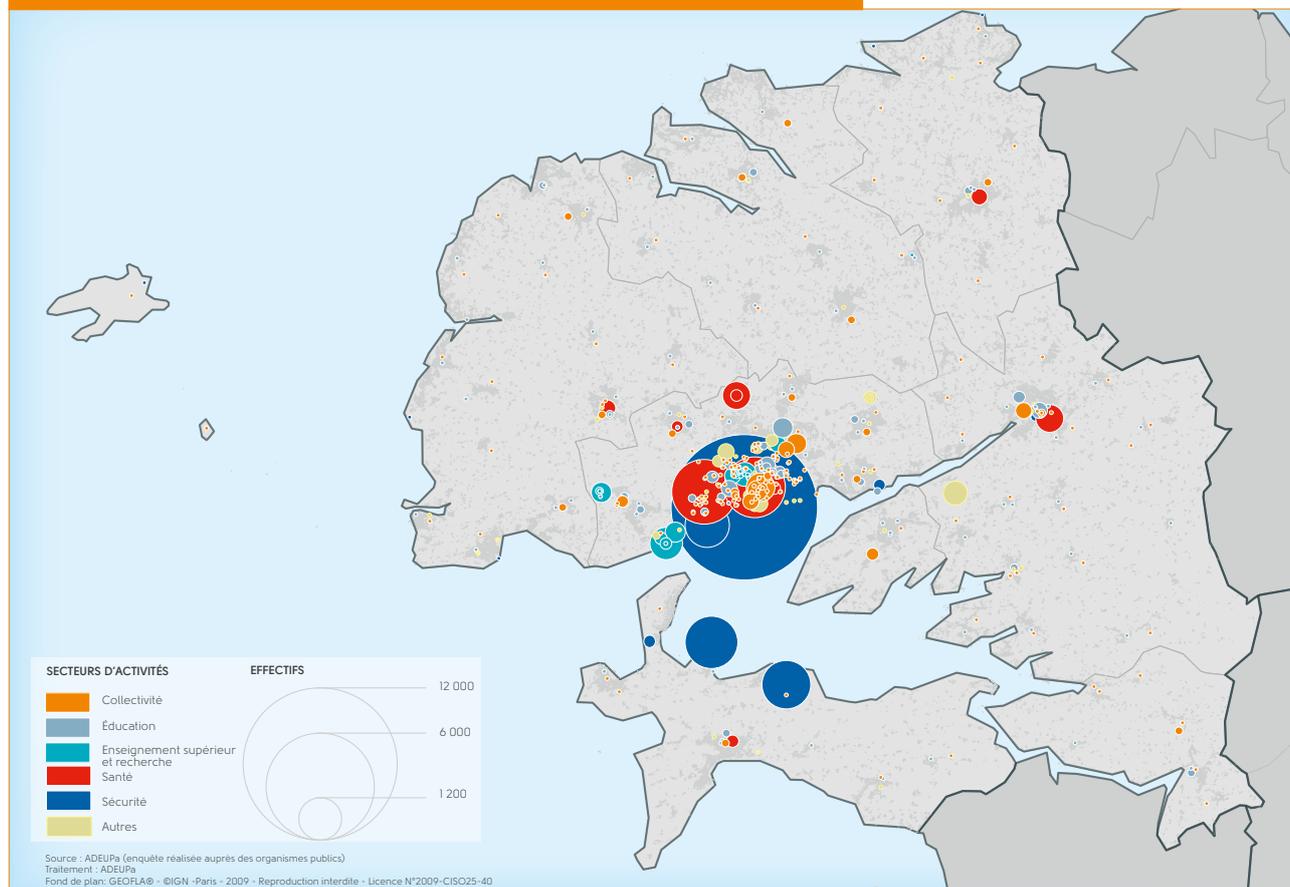
Les données se veulent exhaustives et couvriront cette fois des organismes régionaux et départementaux qui n'avaient pu être intégrés à la première étude.

Les résultats dégagés seront localisés et à rapprocher des données produites par l'INSEE.

LA DÉMARCHE

La récolte de la donnée se veut exhaustive mais simple. Fonctionnaires et contractuels seront pris en compte. La demande a donc été formulée avec les instances publiques comme le Centre de Gestion du Finistère, l'Académie de Rennes, la Sous-Préfecture de Brest, Brest métropole, etc. La Défense a fait l'objet d'une attention plus particulière en raison d'une étude spécifique de l'impact économique du Ministère de la Défense dans la base de défense Brest - Lorient. L'ensemble de ces informations devrait être disponible en début d'année 2015.

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS LOCALISÉS DANS LE PAYS DE BREST PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



CONTACT

Lucie BIANIC

L'OBSERVATOIRE DE L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Créé en 2002, cet observatoire analyse le marché de l'immobilier des bureaux et des locaux d'activité. Les principaux professionnels du secteur ainsi que des acteurs publics ou semi-publics sont associés à l'observatoire au sein d'un comité de lecture. Le périmètre d'observation s'étend dorénavant au Pays de Brest. Le recueil de l'offre, qu'elle soit placée ou disponible, auprès des partenaires privés ou publics et l'étude des investissements pour compte propre permettent de caractériser l'année écoulée. Les permis autorisés ou commencés offrent une vision à court-terme à l'échelle bretonne, finistérienne et du Pays de Brest.



Crédit photo : Arnaud Jaouen

REPRISE DU MARCHÉ SUR LES BIENS EXISTANTS DANS UN CONTEXTE DE CRISE

Les effets de la crise économique marquent le marché de l'immobilier d'entreprises en 2013.

Dans ce contexte défavorable, le marché de bureaux de l'agglomération brestoise progresse sensiblement après, il est vrai, une très mauvaise année 2012. La progression concerne à la fois les ventes, et les locations. À l'inverse, les surfaces pour compte propre se font plus rares et les mises en construction sont au point mort.

Le marché des locaux d'activité du Pays de Brest dépasse les 50 000 m² en 2013. Dans Brest métropole, l'activité diminue pour la seconde année consécutive. Pour les locaux autorisés, le volume se contracte dans le Pays de Brest. Brest métropole demeure l'espace le plus actif malgré un faible niveau de mises en chantier. À l'inverse, le Pays de Landerneau-Daoulas est le plus dynamique avec un doublement des surfaces.

REMISE AUX NORMES NÉCESSAIRE DU PARC VACANT ANCIEN

Début 2014, le niveau de vacance en bureaux approche 49 000 m² dans le Pays de Brest et progresse légèrement dans l'agglomération brestoise. Le décalage croissant entre les bureaux construits avant et après la réglementation thermique 2012 explique en partie cette hausse. Les bâtiments anciens nécessitent une importante remise aux normes et restent peu attractifs même à bas prix.

Les disponibilités en locaux d'activité atteignent 93 000 m² dans le Pays de Brest. Le marché de l'agglomération brestoise est en recul de 7% pour les locaux vacants. L'offre demeure toutefois importante, particulièrement dans les zones de Kergonan Sud et Kerscao. Hors Brest métropole, la Communauté de Landerneau-Daoulas est la plus riche en offres avec 1/5^e des disponibilités du Pays de Brest.

PUBLICATIONS

- **Observatoire n° 15** - Chiffres clés de l'immobilier d'entreprise en 2013
- **Flashes éco n° 11 et 12** - L'offre disponible de bureaux et de locaux d'activité en janvier 2014

CONTACT

Arnaud JAOUEN



Crédit photo : Arnaud Jaouen

En 2013, Brest métropole a confié à l'ADEUPa la réalisation d'un observatoire du cinéma à l'échelle du Pays de Brest.

D'autres agences d'urbanisme (Lyon et Nancy) avaient déjà exploré le sujet et Brest a suivi leur exemple. Ce premier observatoire a pour objectif de faire un état des lieux de l'offre existante et de mesurer l'évolution au cours des dernières années. Une comparaison avec d'autres territoires est également proposée.

L'OBSERVATOIRE DU CINÉMA

LE PARC CINÉMATOGRAPHIQUE DU PAYS DE BREST

Fin 2012, le parc cinématographique du Pays de Brest compte 11 cinémas pour un total de 38 écrans et 7 000 fauteuils. L'offre n'a que peu évolué au cours des dernières années et reste stable en nombre d'établissements et d'écrans. En revanche, l'évolution du nombre de fauteuils est plus chaotique : en baisse entre 2007 et 2010, en hausse en 2011 et à nouveau en baisse en 2012.

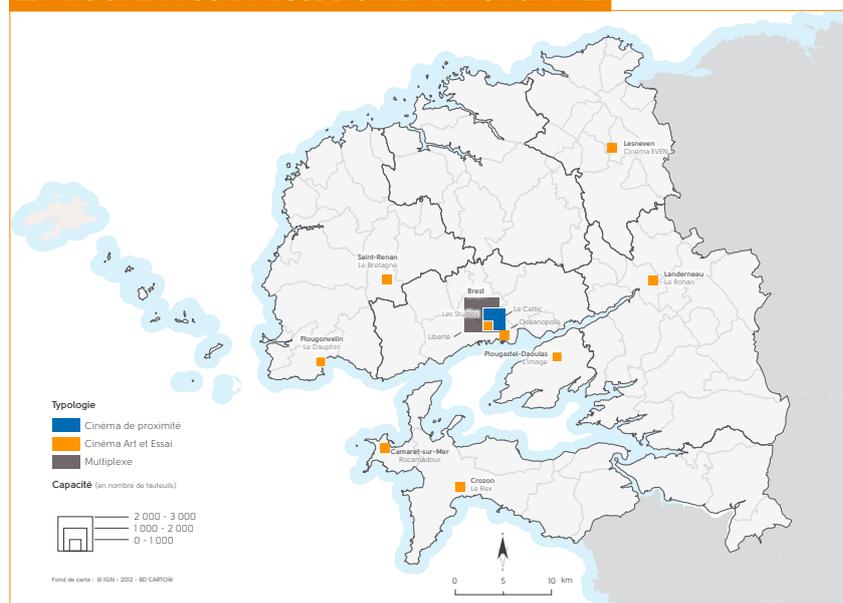
LA FRÉQUENTATION DEPUIS LE DÉBUT DES ANNÉES 2000

Depuis 2003, la fréquentation des cinémas de l'unité urbaine a progressé jusqu'en 2009 pour se maintenir à un niveau relativement élevé depuis cette date. Le record du nombre de visiteurs a été atteint en 2011 avec 1141000 entrées. En 2012, la fréquentation est en légère baisse (- 4,7%). Cette dernière année a bénéficié de l'effet « Intouchables » (comme en 2008 avec « Bienvenue chez les Ch'tis »). Comparée à un panel de dix agglomérations de même taille, l'unité urbaine brestoise se place en 2^e position (derrière Angers et juste devant Perpignan).

ZONE D'EMPLOI DE BREST : UNE OFFRE PROPORTIONNELLEMENT PLUS DÉVELOPPÉE À L'EXTÉRIEUR DE LA VILLE-CENTRE

La zone d'emploi de Brest se caractérise par une des offres les plus larges (1^{er} rang pour le nombre d'écrans et 2^e position pour les établissements et les fauteuils). L'une des principales caractéristiques est de proposer une offre importante à l'extérieur de l'agglomération brestoise, ce qui traduit une couverture importante de l'ensemble de la zone d'emploi. Seule la zone d'emploi de Caen dispose d'une offre supérieure. Autre singularité brestoise : le ratio nombre de fauteuils classés en « Art et Essai » / total fauteuils est de 44,8 % (le plus élevé devant les ZE de Caen et Pau).

LE PARC CINÉMATOGRAPHIQUE ET SA RÉPARTITION SPATIALE



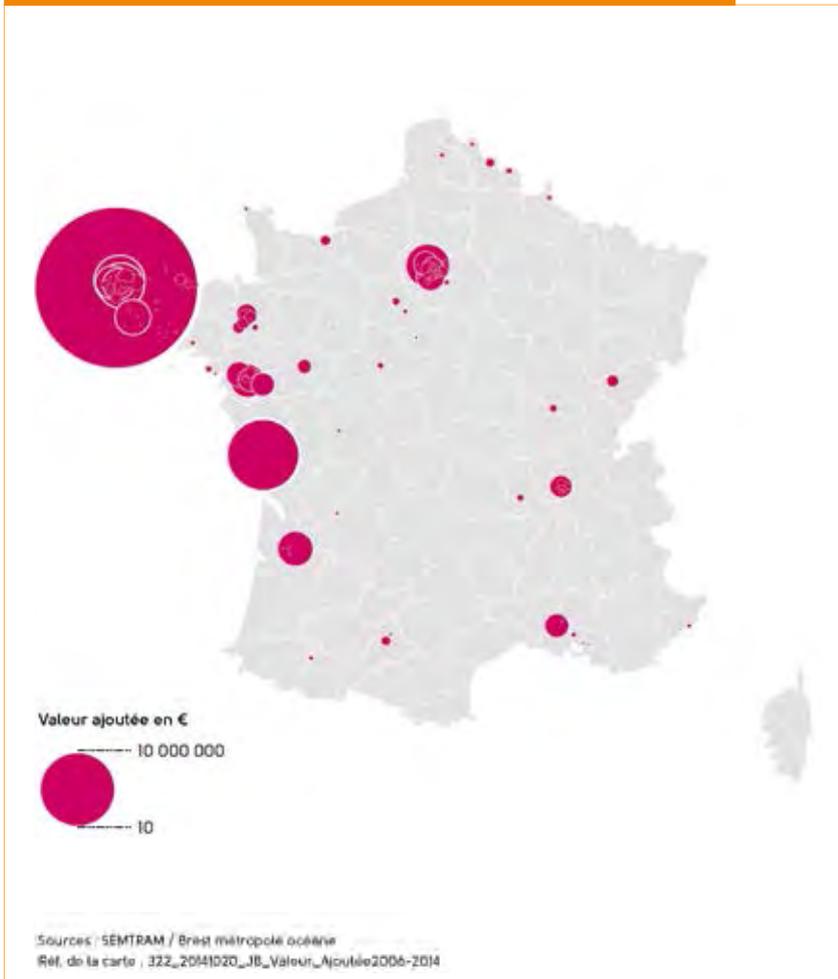
CONTACT

François RIVOAL

L'OBSERVATOIRE SOCIO-ÉCONOMIQUE DU TRAMWAY

Cet observatoire répond à une charte d'objectif cosignée par Brest métropole, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Brest et la Chambre des Métiers du Finistère. Trois vagues d'observatoires ont été prévues : avant, pendant et après l'arrivée du tramway.

ESTIMATION DE LA VALEUR AJOUTÉE CRÉÉE PAR LE CHANTIER (2006-2014)



2015 : LE DÉBUT DE LA TROISIÈME ÉTAPE

L'analyse des impacts financiers du chantier du tramway clôt la seconde vague d'observation. Les prochains numéros analyseront les effets du tramway depuis son inauguration en juin 2012. Quatre thématiques seront analysées : activité économique, déplacements, immobilier et cadre de vie & espace public.

UN CHANTIER QUI A PROFITÉ À L'ÉCONOMIE LOCALE

362,5 millions d'euros hors taxe ont été mobilisés pour la réalisation de la première ligne de tramway entre 2006 et 2014. Les entreprises du Pays de Brest ont activement participé au chantier ; elles ont, en effet, capté 59 % des sommes investies. L'Île de France et les Pays de la Loire sont les deux autres principales régions bénéficiaires.

La valeur ajoutée, c'est-à-dire la richesse créée pendant le chantier, a été majoritairement produite par les entreprises locales à hauteur de 60 %. Cependant, ce niveau n'est pas uniforme selon les phases du chantier.

Entre 2008 et 2009, les activités d'architecture et d'ingénierie étaient le principal poste de dépenses. Les établissements de ce secteur sont davantage implantés en région parisienne.

Certaines grandes opérations, comme la réhabilitation du pont de Recouvrance ont nécessité le recours à des savoir-faire rares situés à l'extérieur de la Bretagne.

PUBLICATIONS

- Observatoire socio-économique n° 16
Investissements et retombées économiques du chantier du tramway

CONTACT

François RIVOAL



Crédit photo : Dominique Leroux - Brest métropole

L'OBSERVATION DES DÉPLACEMENTS

L'observatoire des déplacements du Pays de Brest offre aux principaux acteurs institutionnels concernés par la mobilité (Brest métropole, Communautés de Communes du Pays de Brest, Conseil général, Conseil régional, État) un espace d'échanges et de partage d'informations structurelles et d'actualités. Il constitue ainsi un véritable support d'animation. Le thème générique de la publication 2014 porte sur « le temps de la mobilité connectée ». Le terme de mobilité intègre les dimensions psychologiques et sociétales des déplacements et la complexité de pratiques qui en découle.

La mobilité est en constante évolution, posant de nouveaux défis et ouvrant de nouvelles perspectives aux acteurs du transport. Comme dans tous les secteurs de l'économie, la percée du numérique contribue significativement à cette mutation et amène de nouveaux acteurs dans l'écosystème du transport.

Au niveau national, en hausse depuis des décennies, le nombre de déplacements en voiture, a stagné entre 2001 et 2013, surtout en ville. Cette évolution marque ainsi une rupture dans les tendances observées jusque-là.

Dans le Pays de Brest, la croissance démographique et les choix résidentiels dessinent une répartition spatiale de la population privilégiant toujours le mouvement de dispersion urbaine. Ce mouvement génère une hausse des déplacements automobile entre les pôles périurbains.

Les déplacements en transport en commun, en particulier dans les agglomérations, impliquent souvent l'usage de plusieurs modes de transport pour un même trajet. Cette intermodalité introduit de nouveaux défis pour les autorités organisatrices de transport concernant la cohérence des réseaux et l'homogénéité du service pour l'utilisateur (information trafic, accès, titre unique de transport...)

Par ailleurs, on assiste à une explosion des données des usagers disponibles et des capacités d'analyse. Outre la capacité des transporteurs à suivre en temps réel l'état du trafic, la prolifération des capteurs qui scrutent les déplacements permet de disposer d'un important volume de données. Il devient dès lors possible de connaître plus finement les habitudes de déplacement et d'en faire usage pour une meilleure gestion de la mobilité.



Illustration : Shutterstock

L'OBSERVATOIRE DES COLLÈGES

Créé en 2006 par le Conseil général du Finistère, l'Observatoire de la vie collégienne est un outil d'aide à la décision qui compare les capacités d'accueil des collèges publics du département à l'évolution prévisionnelle des effectifs. Il permet une réflexion collective sur la qualité de vie dans les collèges publics. Depuis 2013, l'observatoire de la vie collégienne est adossé un système d'information géographique qui lui permet d'affiner ses projections dans les secteurs urbains et de diffuser les potentiels de recrutement par collèges sous forme d'atlas.

MODÈLE DE PROJECTION

Il faut au moins un cycle de quatre ans d'observation pour consolider la projection des prochaines rentrées. Débutée en 2006, la projection de la population collégienne du Finistère est donc stabilisée depuis 2011/2012. Ce modèle de projection fait vieillir les effectifs des écoles primaires. Le taux de passage apparent de l'effectif d'un établissement primaire vers celui du secondaire reste le cœur de la méthode.

nue dans ce système de projection reste les flux entrants et sortants dans le département sur lesquels des facteurs extérieurs peuvent avoir des incidences difficilement prévisibles.

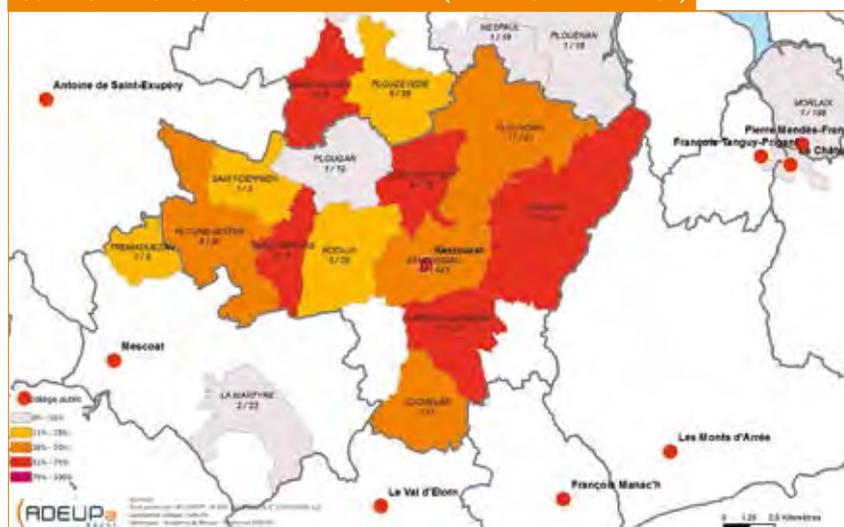
L'ÉVOLUTION DE L'OBSERVATOIRE

Les établissements scolaires du primaire et du secondaire ainsi que leur sectorisation ont été intégrés dans un système d'information géographique en 2013. Le croisement avec des données géo localisées qualifie le secteur de chaque établissement par des indicateurs démographiques, immobiliers, fonciers et sociaux. Ces informations ont été diffusées auprès des Principaux des collèges publics rencontrés lors de réunions dans chaque Pays. Les échanges issus de ces rencontres ont d'ailleurs consolidé le modèle de projection.

LIMITES DE LA MÉTHODE

Il existe néanmoins des événements exceptionnels difficilement prévisibles dans un modèle de projection : sureffectif d'une classe d'âge qui ne suit pas la logique des taux de passage ou plus récemment, la fermeture annoncée de sites de production agro-alimentaire dans des bassins d'emploi. La grande incon-

TAUX D'ÉLÈVES DE 6^e DE L'ANNÉE N
SUR LES EFFECTIFS DE CM2 DE L'ANNÉE N-1 (EN EFFECTIF ET EN TAUX)



PUBLICATIONS

- Observatoire de la vie collégienne 2014
 - 3 Présentations des projections dans des réunions avec les principaux de collèges par pays

CONTACT

Sylvain ROUAULT

Mis en place en 2006, l'observatoire de l'Habitat en Finistère est un outil partenarial coprésidé par le préfet du Finistère et le président du Conseil Général, associant également les quatre communautés d'agglomération et la métropole du département. Cette démarche de concertation entre les principaux acteurs de l'habitat en Finistère s'appuie sur un document « Observatoire » et une étude thématique réalisés chaque année par l'ADEUPa. Plus récemment, le 14 janvier 2014, le Finistère a approuvé son Plan départemental de l'Habitat pour la période 2014-2020. La délibération d'approbation a prévu la création d'un dispositif de gouvernance et d'animation ainsi que des modalités de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du plan. Les copilotes du PDH ont fait le choix de distinguer la gouvernance du PDH de celle de l'observatoire de l'habitat qui conserve son autonomie.

L'OBSERVATOIRE DE L'HABITAT EN FINISTÈRE

UN CALENDRIER DE RESTITUTION DES TRAVAUX MODIFIÉ

La restitution annuelle de l'observatoire initialement prévue en janvier 2015 est reportée en juin 2015. Ce décalage permet de mobiliser les données statistiques les plus récentes. Ainsi, en juin 2015, l'ensemble des données relatives à l'année 2014 sera disponible.

La restitution se prolongera par une table ronde axée sur le thème : habitat - vieillissement - perte d'autonomie.

DE NOUVEAUX OUTILS EN COMPLÉMENT DE L'OBSERVATOIRE POUR LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DU PDH

L'instance de pilotage de la mise en œuvre et du suivi du PDH se réunira pour la première fois en janvier 2014. Elle précisera les modalités de suivi et d'évaluation du PDH confiées à l'ADEUPa.

- La conception et l'alimentation d'un tableau de bord d'indicateurs pour un suivi annuel de la mise en œuvre des orientations.
- Des évaluations triennales.

L'instance de pilotage se réunira ensuite en septembre-octobre 2015 pour un premier bilan du PDH.



L'OBSERVATOIRE DE L'HABITAT DE MORLAIX COMMUNAUTÉ

Morlaix Communauté est délégataire des aides à la pierre depuis le 1^{er} janvier 2008. Dans ce cadre, la Communauté a décidé de mettre en place un observatoire local de l'habitat, dont la réalisation est confiée à l'ADEUPa. Cet outil permet de comprendre et qualifier la situation et l'évolution du marché dans toutes ses composantes. Il permet un suivi de l'évolution globale du marché, un suivi et une évaluation des politiques et des actions engagées au titre du Programme Local de l'Habitat ainsi que l'animation d'échanges avec l'ensemble des acteurs locaux publics et privés de l'habitat, afin de favoriser la définition d'une culture commune de l'habitat.

MORLAIX COMMUNAUTÉ DEMEURE ATTRACTIVE

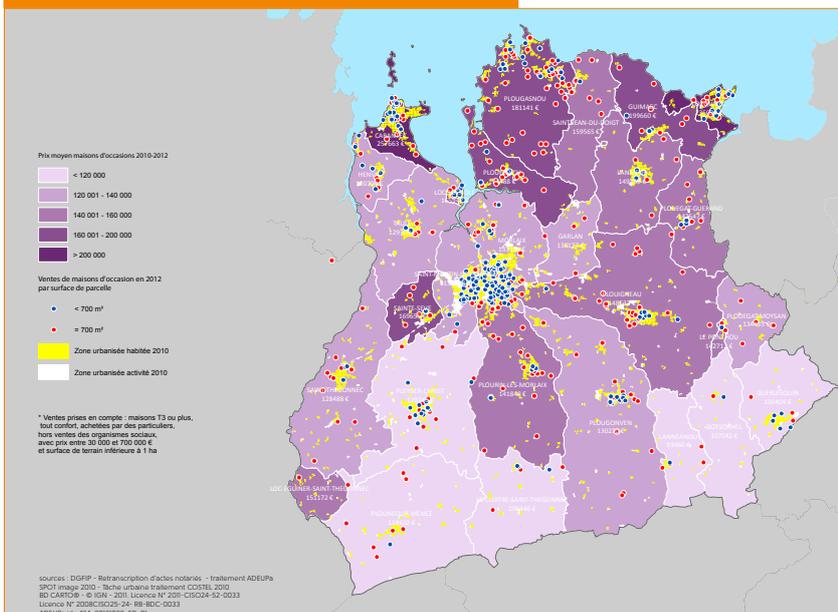
A l'instar du département, le secteur de la construction neuve est en baisse dans le territoire de Morlaix Communauté, et 280 logements ont été mis en chantier en 2013. Ce chiffre reste proche des objectifs du Programme local de l'Habitat écoulé, mais se révèle en deçà de ceux validés par les élus communautaires dans le nouveau Programme local de l'Habitat en vigueur depuis ce début d'année 2014. Le repli du marché a toutefois été moins sévère dans la Communauté que dans des territoires proches. Morlaix Communauté demeure attractive grâce aux prix du foncier maîtrisés et à une bonne couverture en matière d'équipements structurants.

UN MARCHÉ DE L'OCCASION PLUTÔT DYNAMIQUE

Le marché de l'occasion continue d'être très actif, alors qu'il se révèle à la peine pour l'ensemble du département. Les volumes sont même en nette augmentation par rapport à 2011. Les prix des transactions sont un des éléments explicatifs de cette bonne tenue du marché. Il est vraisemblable qu'une partie de la construction neuve se reporte vraisemblablement sur des acquisitions dans l'ancien. Dès lors la volonté de la collectivité d'accompagner les primo-accédants dans leur projet prend tout son sens, et facilitera la réalisation de travaux de réhabilitation s'ils s'avèrent nécessaires.

58

TRANSACTIONS DE MAISONS D'OCCASION EN 2012



TERRAINS À BÂTIR, LE REPLI OBSERVÉ EN 2011 SE POURSUIT EN 2012

En 2012, 166 terrains à bâtir ont été vendus dans le territoire de Morlaix Communauté. En 2011, ce chiffre s'élevait à 200 mutations, ce qui représente une baisse de 17 %.

Ce mouvement est généralisé dans le Finistère et avoisine les 20 % (jusqu'à 30 % dans le Pays de Brest). Morlaix Communauté se situe ainsi légèrement en deçà de la moyenne.

CONTACT

Pascale CHODZKO

L'observatoire de l'habitat et de l'immobilier du Pays de Brest a été créé en 1982 par l'ADEUPa. Il fait l'objet d'une publication annuelle récurrente qui permet d'analyser l'ensemble du marché immobilier sur des thématiques aussi variées que la construction neuve, le foncier, la commercialisation du collectif neuf... La régularité des publications permet en outre la comparabilité des résultats et constitue un outil précieux pour analyser l'impact des politiques de l'habitat menées dans le Pays de Brest.

L'OBSERVATOIRE DE L'HABITAT DU PAYS DE BREST

UNE ÉDITION REMANIÉE POUR PLUS DE LISIBILITÉ

Au cours du temps, l'observatoire s'est enrichi de nouvelles thématiques. L'année 2014 a été l'occasion de proposer une publication en plusieurs fascicules, un pour chacun des sept Établissement public de Coopération intercommunal ainsi qu'un document global à l'échelle du Pays de Brest.

UNE ACTIVITÉ TOUJOURS RALENTIE

2013 constitue la troisième année consécutive de baisse tant dans le secteur de la construction neuve que sur le marché de l'immobilier ancien. L'objectif de production affiché dans le SCoT du Pays de Brest qui s'élève à 2 555 unités n'est une nouvelle fois pas atteint. Loin s'en faut puisque le nombre de logements commencés est un peu inférieur à 2 000.

Plusieurs explications peuvent être avancées. Le contexte économique demeure délicat tout comme les mesures fiscales dont les contours restent incertains.

DES SURFACES FONCIÈRES MOYENNES QUI SE STABILISENT

Face à l'augmentation des prix, les acquéreurs se tournent vers des parcelles plus petites, ce qui a un impact très favorable en matière de densité de l'habitat. C'est d'autant plus vrai que le terrain se situe en lotissement, ou au contraire en dehors de toute opération d'aménagement.

LOGEMENT SOCIAL, UNE ATTRIBUTION POUR DEUX DEMANDES

Avec plus de 21 400 logements sociaux, le Pays de Brest concentre 50 % de l'offre finistérienne et 40 % de la demande.

La réponse à la demande est satisfaisante, mais 2013 est marquée par une légère augmentation de la tension, sans doute en lien avec la crise économique qui se poursuit.

PAYS DE BREST



QUELQUES CHIFFRES CLÉS

En 2011 **391 151** habitants
répartis dans **7** EPCI
et **89** communes
↑ 1,7 %
depuis le recensement de 2006

174 090
résidences principales

17 869
résidences secondaires

12 771
logements vacants
(Recensement de 2010)

Le parc de logements est occupé par :



L'ENQUÊTE SUR LES LOYERS PRIVÉS

Depuis 1989, le Ministère du Logement confie à l'ADEUPa la réalisation d'une enquête sur l'évolution des loyers privés, conformément à la loi sur l'amélioration des rapports locatifs (1989) qui instaure la présentation d'un rapport annuel sur la situation et l'évolution des loyers privés à l'Assemblée nationale et au Sénat, début juillet. Alors que le périmètre géographique d'enquête était resté inchangé de 1995 à 2013 avec onze agglomérations, l'enquête 2014 n'a porté que sur six de ces agglomérations.

ENVIRON 700 LOGEMENTS LOCATIFS PRIVÉS ENQUÊTÉS

L'enquête, réalisée par téléphone, a eu lieu de février à avril 2014. Le panel brestois est composé d'environ 700 logements locatifs privés, répartis sur l'ensemble des huit communes de l'agglomération. L'observation est longitudinale : un même logement est décrit à deux dates, en l'occurrence ici au 1^{er} janvier 2013 et au 1^{er} janvier 2014. La méthode permet de reconstituer l'évolution d'ensemble des loyers, mais aussi la contribution à la hausse des différents types d'évènements locatifs survenus dans l'année, en particulier la relocation. Le quart des enquêtes concerne des ménages ayant emménagé dans l'année (en 2013) afin de mesurer les loyers du marché.

Les résultats de l'enquête sont analysés dans une publication spécifique de l'Observatoire de l'Habitat du Pays de Brest.

FAIBLE ÉVOLUTION SUR LE MARCHÉ LOCATIF PRIVÉ BRESTOIS

Les loyers de l'agglomération brestoise restent sensiblement équivalents à ceux enregistrés en 2013, signe de la persistance d'un contexte de marché difficile. Au 1^{er} janvier 2014, le loyer moyen atteint ainsi 7,23 € du m² de surface habitable contre 7,18 € du m² en 2013 soit une légère augmentation de 0,8 %. Cette évolution est proche de l'inflation (0,9 % en 2013) mais nettement inférieure à l'Indice de Référence des Loyers (IRL) qui est de 1,4 % en moyenne en 2013.

Dans ce contexte, c'est le candidat locataire qui fait le marché. Pour les propriétaires, la question de la valorisation des biens anciens par des travaux de remise aux normes de confort et de performance énergétique se pose donc avec acuité. D'ailleurs, les professionnels observent peu de vacance dans les logements en bon état.



Crédit photo : ADEUPa

PUBLICATIONS

- Observatoire N° 68 - Les loyers privés dans l'agglomération brestoise ; décembre 2014

CONTACT
Anne FÉREC



© ADEUPa

Depuis 1990, Brest métropole est engagée dans une politique volontariste de requalification des logements en copropriété.

La collectivité a souhaité améliorer son outil d'analyse et l'observatoire a bénéficié d'une refonte complète et d'une extension de son champ d'étude tout au long de l'année 2014. Les premiers résultats sont désormais disponibles. Ils permettent de dessiner un portrait des copropriétés de l'agglomération brestoise et de mieux cibler les actions qui pourraient leur être nécessaires.

L'OBSERVATOIRE DES CO PROPRIÉTÉS

PREMIÈRE ANNÉE DE L'OBSERVATOIRE 2.0

2014 a permis de tester le modèle de la nouvelle version de l'observatoire des copropriétés et de mettre en relation l'ensemble des données qu'il avait été prévu de mobiliser. Pour mémoire, il s'agit des fichiers fonciers fiscaux, de DVF (demande de valeur foncière), du fichier de la taxe d'habitation, enfin de celui de la Société publique locale Eau du Ponant. Chacune des données est analysée dans l'absolu, mais également en fonction de son évolution dans le temps et en comparant les résultats avec ceux observés à proximité de la copropriété.

UNE MÉTHODE DE « SCORING » INNOVANTE

De nombreuses données statistiques ont été mobilisées afin de décrire la copropriété. Elles couvrent différents champs tels que les valeurs immobilières, la structure de la propriété, ou encore la date de construction, la localisation de l'immeuble et notamment sa proximité des réseaux de transport en commun. La douzaine d'indicateurs retenus a été noté entre 0 et 3 en fonction de son incidence probable sur le fonctionnement et l'état de la copropriété. Une pondération a été établie pour valoriser d'avantage certains indicateurs dont l'incidence est plus forte sur l'état supposé de la copropriété. Il en est ainsi de la date de construction qui est, pour l'instant, la seule donnée statistique qui permette d'avoir une idée de l'état technique de l'immeuble notamment au regard de la question thermique.

La note obtenue a été assortie d'un indice de fiabilité pour différencier les immeubles où l'ensemble des informations étaient disponibles de ceux où seule une partie a pu être mobilisée. Chaque copropriété s'est ainsi vu attribuer une note globale et a fait l'objet d'un classement.

UNE RESTITUTION SUR SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Les données ont été montées sur le Système d'Information Géographique (SIG) permettant une vision claire de la situation des copropriétés dans un secteur donné. Cette cartographie se révèle une aide à la décision précieuse pour la collectivité lorsqu'elle s'interroge sur les capacités d'un quartier à se renouveler.

L'observatoire permet également une vision objective de cette partie importante du parc immobilier de l'agglomération et de projeter son évolution au cours du temps.



Crédit photo : ADEUPa

OBSERVATOIRE DES COPROPRIÉTÉS AU 1^{er} JANVIER 2013



CONTACT

Pascale CHODZKO

L'OBSERVATION FONCIÈRE EN FINISTÈRE

La maîtrise foncière est un enjeu majeur des politiques d'aménagement et de développement portées par les collectivités. L'augmentation des coûts d'aménagement et de construction et la raréfaction de certains types de biens sont des préoccupations des acteurs publics mais aussi des entreprises et des habitants. L'évolution de l'occupation des sols doit également être prise en compte dans l'observation afin d'appréhender au mieux le recul des espaces naturels et agricoles face à l'artificialisation.

ÉVOLUTION DES DONNÉES

L'ouverture de l'accès des données « Demandes Valeurs foncière » (DVF) aux collectivités a été une évolution majeure pour l'observation foncière. Accessible à toutes les collectivités et depuis la loi ALUR au agences 'urbanisme.

L'ADEUPa a testé les données 2009-2013 en 2014 sur les transactions bâties notamment pour l'observatoire des copropriétés ainsi que sur les évaluations des droits de mutations. En revanche, l'observation foncière est plus difficile à mettre en œuvre en l'absence d'information sur le profil du vendeur ou des acquéreurs. Or sans qualification des acteurs

de la transaction, la segmentation des marchés fonciers s'avère plus complexe. Un travail conjoint avec l'AUDIAR de Rennes a été mis en œuvre pour élaborer une méthode de travail commune en 2014 pour disposer de données exploitables dès 2015.

L'INFORMATION LOCALISÉE AU CŒUR DU SYSTÈME

Les fondamentaux de l'observation foncière résident en trois champs d'études : premièrement la connaissance de « stock » du socle foncier, c'est-à-dire l'occupation du sol la plus précise et exhaustive possible, deuxièmement, le statut

de la propriété, « qui possède quoi ? », et troisièmement, le flux des changements de propriété qui doit être suivi et segmenté en six marchés et sous marchés fonciers. L'étude foncière ne peut donc être réalisée que dans un contexte particulier d'accès à plusieurs sources de données localisées millésimées (cadastres de la DGFIP, règlements d'urbanisme, BD topo de l'IGN, registre parcellaire graphique agricole, revenus fiscaux localisés...). Le volume de transactions foncières étant très restreint, moins d'un 1 % de la superficie du département par an, cinq années d'observation sont nécessaires pour assurer la fiabilité de l'observation.

TRANSACTIONS FONCIÈRES À LANDIVISIAU (2007-2013)



Adossée à l'observation foncière en Finistère, la déclinaison à l'échelle du Pays de Brest a pour objectif d'alimenter la construction de la stratégie foncière de la métropole brestoise ainsi que la coordination des politiques foncières à l'échelle du Pays de Brest.

L'OBSERVATION FONCIÈRE EN PAYS DE BREST

ASSISTANCE À LA MISE EN ŒUVRE DE GOUVERNANCE FONCIÈRE

La création de l'observatoire foncier du Pays de Brest en 2014 coïncide avec l'émergence de la question de gouvernance foncière, la réforme de l'application du droit des sols (ADS) et la montée en puissance de l'information foncière (DVF, DIA, MAJIC). La maîtrise d'ouvrage brestoise a souhaitée approfondir sa connaissance des marchés fonciers sur son territoire. Cela nécessite la mise en œuvre des deux axes de l'observation foncière à une échelle plus adaptée aux problématiques locales.

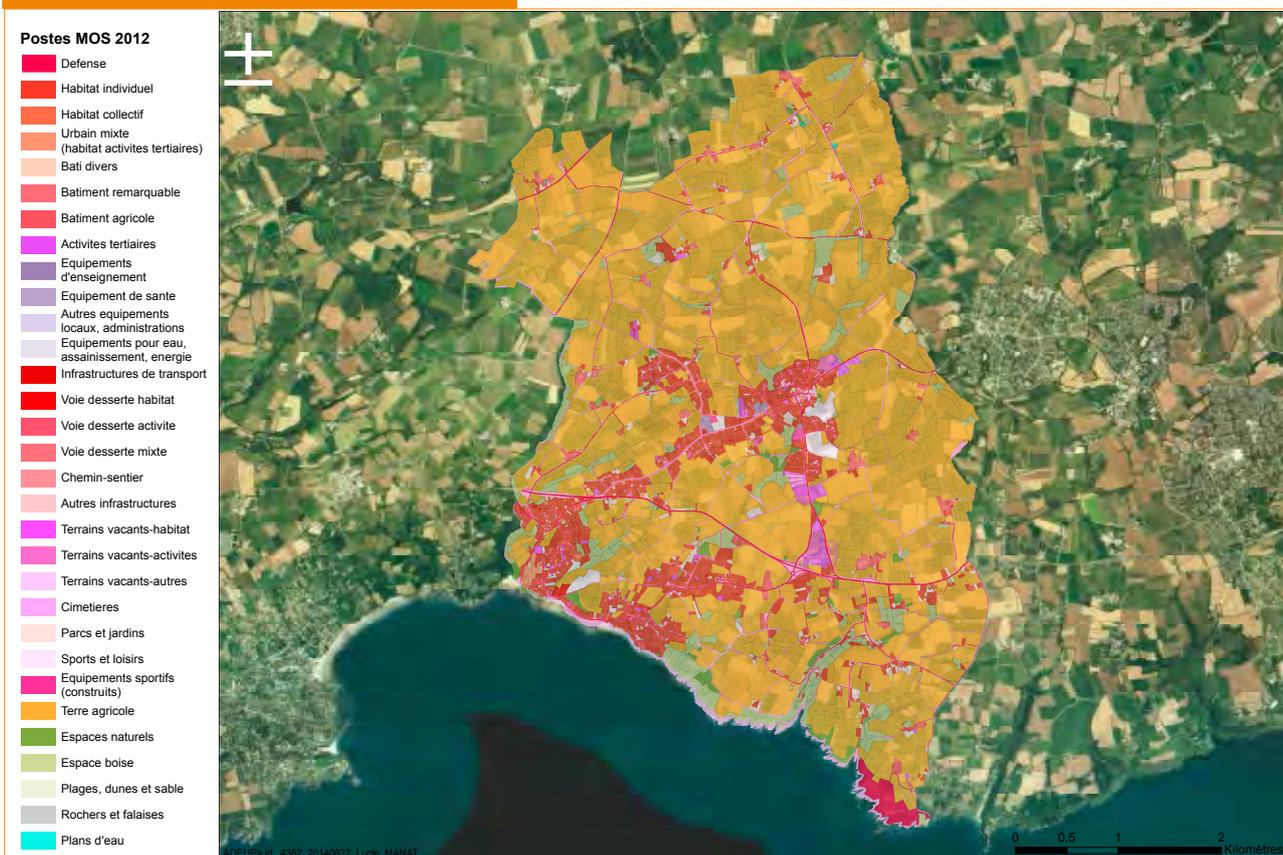
UN MODE D'OCCUPATION DU SOL ADAPTÉ À LA GOUVERNANCE FONCIÈRE

Le premier axe repose sur la connaissance de l'occupation du sol à la bonne échelle. Pour y répondre, l'ADEUPa a lancé la création d'un mode d'occupation du sol du Pays de Brest (MOS) pour les années 2005 et 2012 à un niveau infra-parcellaire. Testée sur deux communes en 2014, cette donnée géographique devrait être disponible à l'échelle du Pays en 2015. Elle devrait permettre à la fois de suivre finement la consommation foncière et d'établir des référentiels fonciers.

LA PROPRIÉTÉ DU FONCIER ET SON ÉVOLUTION

Le second axe de l'observatoire foncier vise à améliorer la connaissance de la propriété foncière et à suivre ses flux modélisés dans les six marchés fonciers : agricole, naturel, brut, équipé, à recycler, renouvelé. Le traitement de l'information des marchés fonciers à l'échelle du Pays de Brest sera compatible avec celui de l'aire urbaine de Rennes mené par l'AUDIAR. Les deux agences ont souhaité adopter des méthodologies semblables permettant des comparaisons. L'observatoire s'inscrit également dans la démarche régionale menée par la DREAL (cf. fiche coopération foncière régionale).

TRANSACTIONS DE MAISONS D'OCCASION EN 2012



CONTACT

Sylvain ROUAULT

OBSERVATOIRE SOCIAL : LES REVENUS DES HABITANTS

La refonte actuelle de la géographie prioritaire pour les politiques de la ville, fondée sur l'unique indicateur du seuil de pauvreté, a conduit les pilotes de l'observatoire social de Brest métropole à retenir le thème des « revenus des habitants » comme sujet d'approfondissement pour cette année 2014. Il est apparu particulièrement opportun de bénéficier d'une analyse fine du phénomène de pauvreté, tant sur le plan de la localisation des ménages précaires que dans la caractérisation de ces derniers.

DE NOMBREUX MÉNAGES VIVANT SOUS LE SEUIL DE PAUVRETÉ

D'après la dernière note de l'Insee, le seuil de pauvreté à 60 % du niveau de vie médian correspond à 11 840 € annuels, soit 987 € par mois. Dans de nombreux IRIS brestois, plus de 25 % de la population vit sous ce seuil (premier quartile par UC). Les quartiers en politique de la ville sont tous concernés ; le plus souvent un quart de la population la plus pauvre dispose d'un revenu annuel de moins de 7 000€ hors prestations sociales. Mais les quartiers du contrat de ville ne sont pas les seuls à abriter plus de 25 % de la population vivant sous le seuil de pauvreté. Kerinou, Sanquer, Arsenal, Poul-ar-Bachet, Sébastopol ou Kerourien sud sont également dans cette situation.

À l'inverse, aucune autre commune de Brest métropole n'a plus d'un quart de sa population vivant avec moins de 11 840 €.

DES INÉGALITÉS DE REVENU

À Brest, la forte mixité en termes de typologie de logements (dont la présence de logements sociaux) vient accentuer les écarts de revenus entre Brest et les autres communes, ainsi que l'écart très important qui existe entre certains quartiers de Brest et au sein même des quartiers. Il est intéressant de noter que c'est principalement dans les quartiers en politique de la ville que les écarts de revenus entre les ménages riches et les ménages pauvres sont les plus importants.

Par ailleurs le niveau de revenu est inégal selon les individus. Par exemple plusieurs facteurs jouent sur les salaires, notamment l'âge, le temps de travail, mais aussi le sexe. Plus on avance en âge, plus notre salaire horaire augmente. Cela s'explique par l'expérience professionnelle acquise. Il est intéressant de relever cependant que pour les femmes en temps partiel, le salaire stagne après 25 ans. En temps partiel comme en temps complet, les salaires des femmes sont plus bas que ceux des hommes, alors qu'ils commencent à 18 ans au même niveau.



Crédit photo : Guillaume Team - Brest métropole

PUBLICATIONS

- Observatoire social -
Les revenus des habitants

CONTACT

Vanessa GIRARD

Engagée en 2013 sur demande du CCAS de la ville de Brest, l'analyse des besoins sociaux a été achevée en 2014.

Après avoir traité largement de la condition des personnes âgées de 60 ans et plus, ainsi que de la précarité énergétique, le CCAS a souhaité apporter un éclairage sur les problématiques des moins de 30 ans.

Comment se traduit la précarité chez les jeunes ?

Sont-ils plus concernés que les autres tranches d'âges ?

Comment se positionne la ville de Brest sur cette question ?

ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX À BREST

UN SUJET ABORDÉ DANS SON ENSEMBLE

Les difficultés d'accès à l'emploi (taux de chômage des moins de 25 ans : 25,7 % en 2013 en France), puis à la stabilité professionnelle (55,1 % des actifs occupés âgés de 15 à 29 ans occupent un contrat à durée déterminée) retardent le départ du domicile parental ou conduisent à des situations de logement difficiles. De plus, les moins de 25 ans peuvent difficilement bénéficier du RSA ; dans un contexte économique défavorable, ils sont les premiers touchés par le phénomène de précarité.

Les jeunes ne sont pas épargnés par les problèmes d'addiction, de troubles mentaux et d'isolement : le passage de l'adolescence à l'âge adulte peut notamment être une source de souffrance importante, particulièrement si l'environnement familial est fragile.

Les pouvoirs publics multiplient donc les réformes et les aides pour pallier les difficultés que les jeunes sont susceptibles de rencontrer. Les contrats d'insertion ou le contrat de génération en sont des exemples.

UNE ÉTUDE QUANTITATIVE

QU'ENTEND-ON PAR « LES JEUNES » ? La classe d'âge retenue ici est celle des 15-29 ans, en distinguant lorsque cela est possible les 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans.

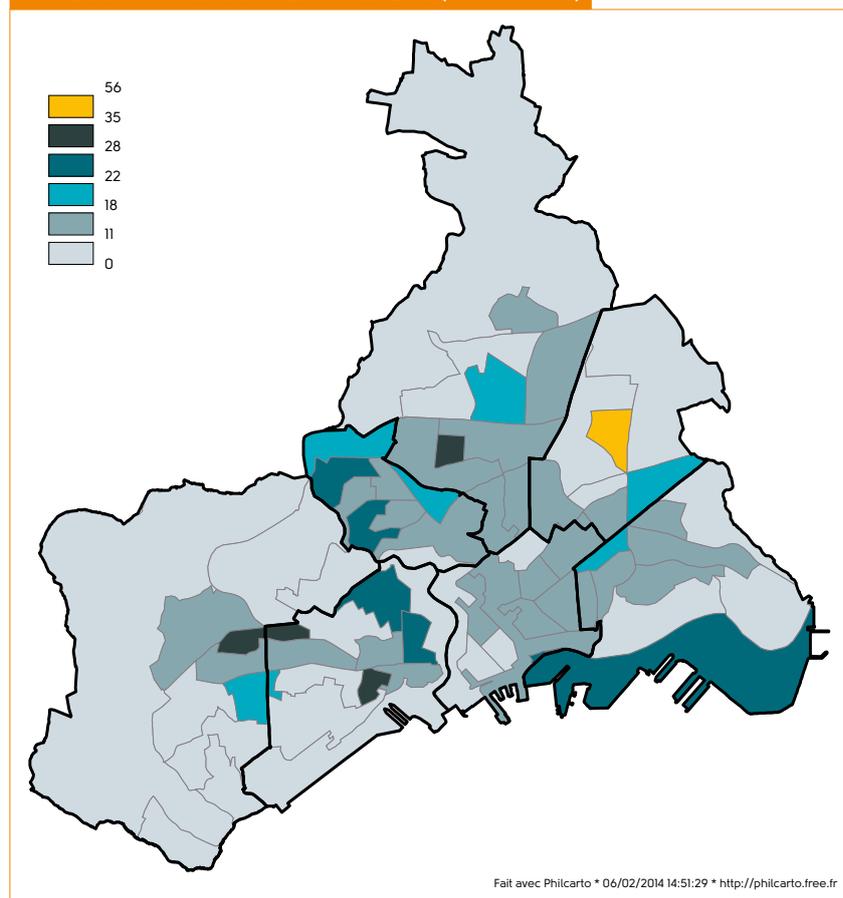
QUELLES COMPARAISONS ?

En plus des niveaux national, régional et départemental, six villes de taille voisine ont été sélectionnées pour positionner Brest : Angers, Le Mans, Caen, Dijon, Rennes et Grenoble.

QUELLES SOURCES ?

Ce quatrième volet de l'analyse des besoins sociaux (ABS) est principalement quantitatif. Les données du recensement 2010 sont largement utilisées, ainsi que celles de partenaires tels que Pôle Emploi ou la Mission locale.

TAUX DE CHÔMAGES DES 15-25 ANS EN 2010 (source : Insee)



PUBLICATIONS

- Analyse des besoins sociaux, mai

CONTACT

Vanessa GIRARD

OBSERVATION DU VIEILLISSEMENT : TABLEAU DE BORD 2014

Ce tableau de bord n°2 de l'observation du vieillissement a pour but d'approfondir la connaissance sur les seniors de Brest métropole au regard des évolutions récentes. Des thématiques particulières sont abordées comme la pauvreté des seniors, l'occupation dans le parc social, les résidents d'EHPAD ou l'utilisation des services d'aide à domicile.

UN TABLEAU DE BORD ENRICHIS

Ce tableau de bord numéro 2 est enrichi par plusieurs données nouvelles et originales. Leur mobilisation est le fruit d'un partenariat entre l'ADEUPa et la CARSAT (caisse d'assurance retraite), les directeurs d'EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) ou de services d'aide à domicile de Brest métropole. Grâce aux partenaires, il est possible de connaître le sexe, l'âge et la durée d'hébergement en EHPAD, mais aussi la proportion de retraités du régime général ou bien le nombre d'heures d'utilisation d'une aide à domicile. L'acquisition et le traitement de ces données permettent de mieux comprendre le mode de vie des personnes de plus de 60 ans.

MOINS DE SENIORS EN SITUATION DE PAUVRETÉ

Dans toutes les intercommunalités du Finistère, le revenu médian des 60-74 ans est toujours supérieur à celui des 75 ans plus. Cependant, le revenu médian des 60-74 ans de Brest métropole se situe dans la moyenne finistérienne tandis que les 75 ans et plus font partie des plus aisés du Finistère. De plus, le taux de pauvreté des plus de 60 ans est resté stable entre 2009 et 2010 alors qu'il a augmenté pour les plus jeunes. Les seniors sont peu représentés parmi les bénéficiaires d'aide (RSA, FSL ou aide exceptionnelle). De même, parmi les retraités du régime général, les titulaires du minimum vieillesse sont peu nombreux : moins de 3 %. Hormis à Brest, Plougastel- Daoulas et Bohars, dans toutes les autres communes de Brest métropole le taux de titulaires du minimum vieillesse est inférieur à 1 %.

La précarité des seniors existe mais le phénomène reste mineur comparé à la situation des plus jeunes.

PUBLICATIONS

- Observation du vieillissement
Tableau de bord n°2

CONTACT

Vanessa GIRARD



En 2013, une première étude sur « l'habitat et lieux de vie » a été réalisée. Les résultats mettent en exergue le lien entre la localisation de l'habitat et les différents services, commerces, équipements présents sur le territoire. La desserte, les transports mais plus globalement la mobilité des seniors est ressortie comme une problématique majeure pour une population dont le niveau d'autonomie peut être très variable en fonction des individus.

OBSERVATION DU VIEILLISSEMENT : LA MOBILITÉ DES SENIORS

QUELLE MOBILITÉ POUR LES PLUS DE 60 ANS ?

Lorsque l'on parle des personnes âgées, les questions de la mobilité et de l'autonomie sont intrinsèquement liées. Bien que la demande de mobilité décline progressivement avec l'âge, il semble nécessaire de permettre au plus grand nombre de se déplacer aisément afin que les seniors restent le plus longtemps possible autonomes. La mobilité favorise ainsi les relations sociales. La possibilité de sortir de son domicile réduit également le sentiment de solitude, plus fréquent chez les personnes n'ayant plus la capacité de se rendre dans les commerces et services eux-mêmes. Dans la métropole de Brest, qu'en est-il de la mobilité des plus de 60 ans ? Quels sont les principaux obstacles et difficultés rencontrés ? Quels sont les souhaits qui s'expriment ?

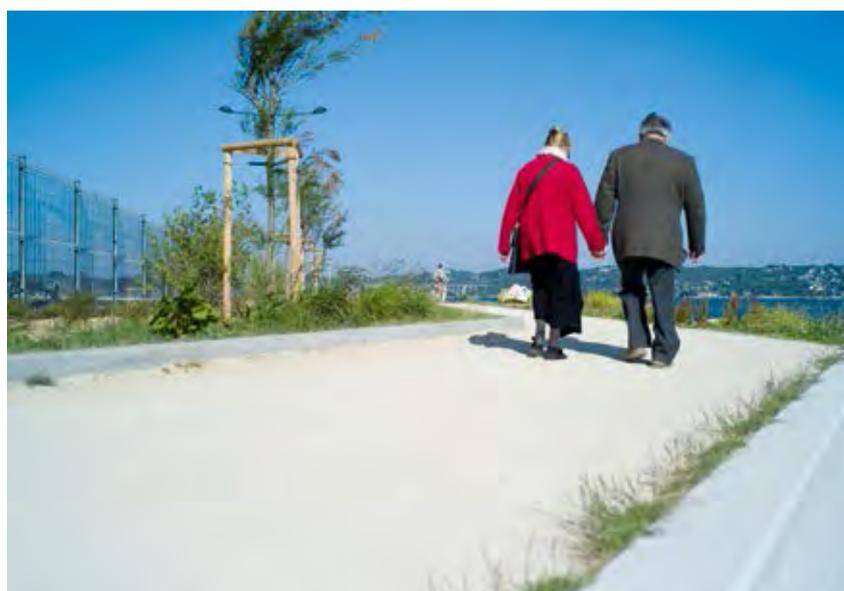
Cette synthèse permet de faire ressortir les principales idées et l'éventail des propositions émises ou réalisées en France ou à l'étranger. La synthèse documentaire sera complétée par un bilan de la politique conduite dans les communes de l'agglomération brestoise en matière de mobilité des seniors (en lien avec la politique de mobilité des personnes handicapées).

- Un diagnostic avec l'approfondissement des éléments quantitatifs issus des principales bases de données disponibles : Insee (taux de motorisation des ménages par exemple), enquêtes déplacements, abonnements Bibus, etc.
- Une enquête qualitative réalisée fin 2014 auprès d'une vingtaine de personnes âgées de plus de 60 ans vivant à Brest métropole.

UNE MÉTHODOLOGIE COMPLÈTE

L'ADEUPa a engagé une étude en trois temps :

- Une synthèse documentaire : la thématique de la mobilité des personnes âgées a fait l'objet de nombreuses études, enquêtes ou réflexions récentes. Le porté à connaissance ou la réalisation d'un « état de l'art » s'impose sur un sujet où les analyses récentes sont aussi nombreuses.



Crédit photo : Benjamin Deroche - Brest métropole

PUBLICATIONS

- À venir en 2015

CONTACT

Vanessa GIRARD

L'OBSERVATOIRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

En 2013-2014, 24 600 étudiants sont inscrits dans le supérieur dans le Pays de Brest, soit une progression des effectifs de 3,1 % par rapport à l'année précédente.

Au cœur de la stratégie de rayonnement de la métropole brestoise, les coopérations internationales des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche ont fait l'objet d'un coup de projecteur. Les étudiants ont par ailleurs été enquêtés sur leurs pratiques de déplacement.

Objectif : définir des pistes d'actions pour améliorer les mobilités au quotidien.

540 ACCORDS AVEC 70 PAYS

Les coopérations internationales ont été analysées à partir de multiples indicateurs : les accords bilatéraux, l'accueil des étudiants et chercheurs étrangers, les doubles diplômes internationaux, les co-publications scientifiques, l'existence de campus à l'étranger et de formations délocalisées...

En 2013, 540 accords étaient actifs avec 70 pays étrangers. Historiquement tournés vers les pays européens et le Canada, les échanges se font aujourd'hui avec tous les continents. Ces dernières années, les collaborations avec l'Amérique du Sud (Brésil, Argentine) et l'Asie (Inde, Chine, Vietnam...) sont montées en puissance.

45 % DES DOCTORANTS SONT INTERNATIONAUX

Dans le Pays de Brest, les étudiants internationaux représentent 10 % du total ; cette part s'élève à 45 % pour les doctorants.

Les étudiants de l'UBO et des grandes écoles partent également à l'étranger faire des études ou des stages. En Europe, le Royaume-Uni et l'Espagne sont les principaux pays d'accueil, suivis de l'Irlande et de l'Allemagne. Hors continent européen, le Canada est la destination privilégiée.

Dans le domaine de la recherche, les États-Unis représentent le premier partenaire des acteurs brestois. De fortes relations existent par exemple avec l'université de Californie, l'institut océanographique de Woods Hole, les universités de Floride ou du Michigan... À la suite de leurs études, les diplômés sont de plus en plus nombreux à démarrer leur activité professionnelle à l'étranger (14 % pour les diplômés de l'ENSTA ou 16 % pour ceux de Télécom Bretagne).

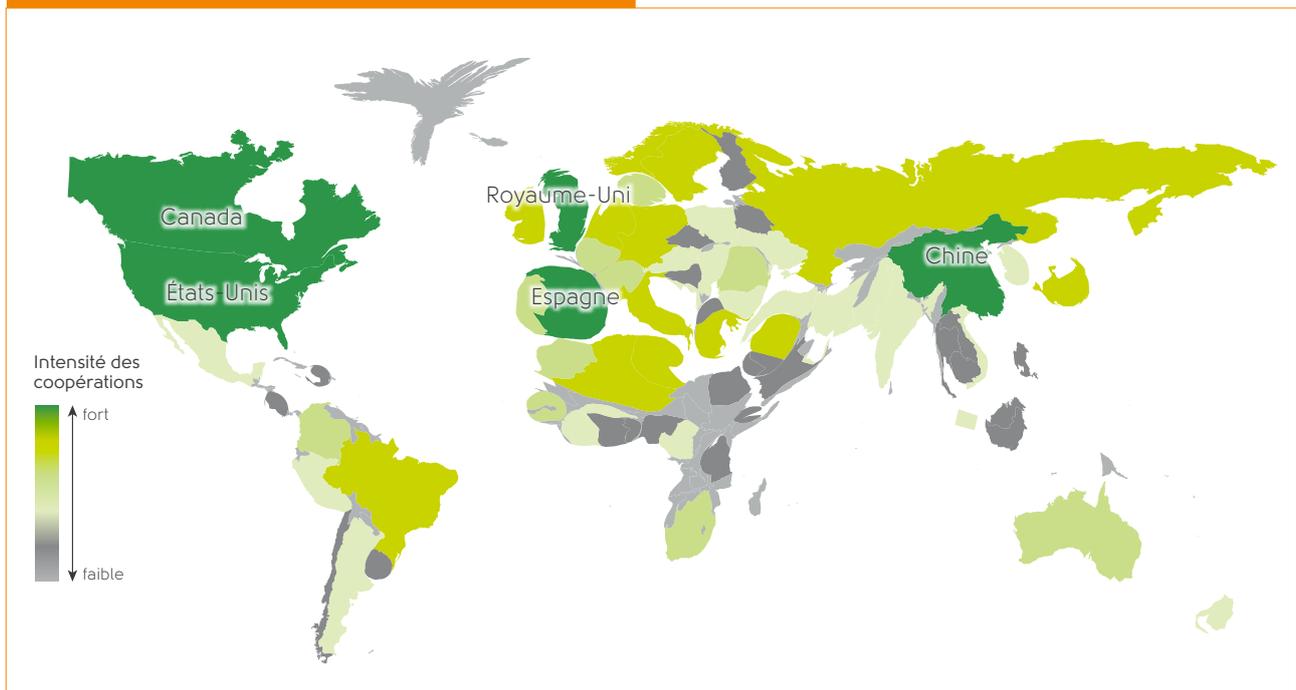
LES DÉPLACEMENTS OBSERVÉS À LA LOUPE

En octobre 2014, les 24 600 étudiants du Pays de Brest ont été invités à répondre à une enquête sur leurs pratiques de déplacement. Les 3 700 réponses recueillies permettront d'analyser les grandes tendances et d'alimenter les réflexions (plans de déplacements, schémas directeurs...).



Crédit photo : Franck Bétermin - Brest métropole

COOPÉRATIONS INTERNATIONALES EN MATIÈRE DE RECHERCHE



PUBLICATIONS

- **Observatoire n° 15** - *Chiffres clés de l'immobilier d'entreprise en 2013*
- **Flashs éco n° 11 et 12** - *L'offre disponible de bureaux et de locaux d'activité en janvier 2014*

CONTACT

Nadine LE HIR

06

CONTRIBUER AU DÉBAT

LES 40 ANS DE L'AGENCE	72
CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE LA MÉTROPOLE ET DU PAYS DE BREST	73
LES RENDEZ-VOUS DU SCoT, ÉDITION 2014	74
LA PARTICIPATION DE L'ADEUPa AUX TRAVAUX DE LA FNAU	75
PARTICIPATION AUX TRAVAUX ET INTERVENTIONS	76
RESSOURCES STATISTIQUES ET GÉOGRAPHIQUES	78
LE SITE WEB ET LA PHOTOTHÈQUE	79
LES RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET LA VEILLE À L'ADEUPa	80

LES 40 ANS DE L'AGENCE

Créé en 1974, l'ADEUPa, anciennement AUCUBE, fêtait ses 40 ans. Pour célébrer l'évènement à sa manière, l'agence a lancé une enquête sur le thème « Avoir 40 ans dans le Pays de Brest », dont les résultats seront diffusés début 2015. A l'occasion de cet anniversaire France 3 Iroise a réalisé un reportage diffusé le 4 décembre. Cet anniversaire a cependant été assombri par le décès d'un directeur qui, en vingt années de présence, aura marqué l'Agence et le Pays de Brest par la force de ses analyses. Marc Wiel s'est éteint en octobre 2014. L'Agence lui a rendu hommage publiquement lors du Colloque national de la FNAU.

EST-ON HEUREUX QUAND ON A 40 ANS DANS LE PAYS DE BREST ?

L'ADEUPa fêtait en 2014 ses 40 années d'existence. L'Agence a ainsi l'opportunité d'utiliser cet événement pour communiquer différemment avec ses partenaires, et notamment avec les élus qui les représentent et dont une part a été renouvelée en mars dernier. L'ADEUPa a réalisé une enquête auprès d'un échantillon représentatif de « Brestois de 40 ans pour connaître leur perception de la ville et leur mode de vie. Par Brestois, on entendra au sens large les habitants du Pays de Brest. Par « âgés de 40 ans » il faut entendre quadragénaires, comme l'Agence qui entre dans sa quatrième décennie d'activité.

La question principale est l'usage que les quadragénaires font du Pays de Brest et plus précisément de la ville de Brest. L'ADEUPa souhaite un éclairage précis sur leurs modes de vie et leurs sentiments de satisfaction à habiter sur le territoire.

HOMMAGE À MARC WIEL

Marc Wiel, urbaniste-chercheur et spécialiste de la mobilité, avait été directeur de l'Agence d'urbanisme de Brest de 1981 à 2001. À côté de ses responsabilités de praticien, Marc Wiel menait des recherches sur l'urbanisme, et plus particulièrement sur les relations entre les déplacements et l'organisation urbaine. Il avait été nommé au Grand prix de l'urbanisme en 1998.

Il menait une activité de recherche qu'il a concrétisée par la réalisation de nombreux ouvrages comme La transition urbaine ou le passage de la ville pédestre à la ville motorisée. Il participait également au débat sur les projets du Grand Paris.

A Brest, il restera celui qui anticipa l'évolution institutionnelle du Pays de Brest grâce à ses travaux sur la mobilité et l'extension urbaine en 1995-1997. Il a profondément marqué l'organisation actuelle du Pays et nombre de réflexions que nous menons au quotidien portent son empreinte. Au-delà l'Agence d'urbanisme de Brest lui reste toujours aujourd'hui très redevable de son engagement et de la diversité de ses travaux.



Créé en juin 2001, conformément à la loi Voynet (LOADDT), confirmé par la loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPAM) le conseil de développement de l'agglomération brestoise et du Pays de Brest est une instance informelle, constituée de représentants du monde économique, syndical, social, associatif et d'experts qualifiés. 2014 est une année charnière marquée par la préparation des contrats de partenariats avec la Région Bretagne et la préparation des comités uniques de programmation dans lesquels la société civile devra être majoritaire. Pour répondre à ces nouvelles compétences et aux enjeux futurs de la Métropole et du Pays de Brest, le nombre de membres du conseil a quasiment doublé pour atteindre 150 dans le souhait d'une meilleure représentativité des composantes de la société civile.

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE LA MÉTROPOLE ET DU PAYS DE BREST

UNE VOLONTÉ DE MONTÉE EN CHARGE ET DE COMMUNICATION ACCRUE

Le renforcement de l'accompagnement du Conseil par l'ADEUPa a permis d'engager et d'améliorer sa communication tant en interne que vis à vis de ses partenaires. Suite au renouvellement des exécutifs, une plaquette de communication a été adressée à l'ensemble des maires du Pays de Brest ainsi qu'aux élus communautaires afin de leur présenter les missions et les activités du Conseil.

Cet effort de communication s'est également traduit par la présence du Conseil sur les réseaux sociaux et le démarrage de la réflexion sur la mise en service d'un site Internet qui devrait se concrétiser au 1^{er} trimestre 2015.

UNE PARTICIPATION ACCRUE AUX RÉSEAUX DES CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT

Au cours de l'année 2014, le Conseil a participé aux travaux de la coordination régionale des Conseils de développement bretons menés en partenariat avec la ligue de l'enseignement dans le but d'améliorer la participation des jeunes.

Au niveau national, outre la poursuite des travaux sur les réformes territoriales, le Conseil a participé à un groupe de travail sur l'évaluation des Conseils.

DES AVIS ET RECOMMANDATIONS

ENJEUX ET PRIORITÉS DU PAYS DE BREST 2014-2020

Dans le cadre de la préparation du contrat de partenariat entre la Région et le Pays de Brest, les commissions Economie et Veille et Prospective, en collaboration avec le Pôle métropolitain, ont réfléchi aux principaux enjeux et priorités du Pays de Brest pour la période 2014-2020. Un avis positif du Conseil de développement sur la réponse du Pôle métropolitain du Pays de Brest à l'appel à manifestation d'intérêt de la Région a été adopté en assemblée plénière.

Le Conseil a également participé à l'élaboration de la candidature du Pays de Brest au programme européen LEADER. Ce dossier ayant fait l'objet d'une co-construction par le Pays et le Conseil, celui-ci a également émis un avis positif.

LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE : UN ENJEU MAJEUR POUR LE PAYS DE BREST

Dans la poursuite de ses réflexions sur les enjeux et priorités du Pays de Brest, la commission Aménagement et Développement durable a mené un travail sur la précarité énergétique. Un débat en association avec la Fondation Abbé Pierre, le PACT Habitat et Développement, l'ADEUPa et Ener'gence (Agence de

Maîtrise de l'Energie et du Climat du Pays de Brest) a permis de mieux appréhender ce thème et de mettre en évidence les enjeux pour le Pays de Brest. La commission a établi des recommandations à destination des collectivités visant à réduire ce risque au maximum et à en tenir compte dans les politiques d'aménagement et de développement à venir.



CONTACT

Maryse LARPENT

LES RENDEZ-VOUS DU SCoT, ÉDITION 2014

Dans le cadre de sa mission de mise en œuvre du SCoT, l'ADEUPa accompagne le Pôle métropolitain pour l'organisation, sur une journée, d'une rencontre annuelle à destination des élus, des techniciens et des acteurs de l'aménagement du Pays de Brest. La troisième édition des Rendez-vous du SCoT s'est tenue le 7 octobre 2014 à l'espace « La Forge » à Plouvien.

180 PARTICIPANTS

En 2014, la rencontre a réuni près de 180 participants, dont 115 élus mais également des techniciens des collectivités et des partenaires associés au SCoT.

VERS LA RÉVISION DU SCoT

Événement annuel, les Rendez-vous du SCoT constituent un élément central de son animation. Ces rencontres ont pour objectif principal, sur la base d'exposés et de tables rondes, d'organiser le débat et de favoriser la poursuite de la concertation autour des thématiques du SCoT et des enjeux d'aménagement du Pays de Brest à l'horizon 2020

L'édition 2014 a permis à de nouveaux élus issus du renouvellement des exécutifs municipaux d'intégrer l'espace de concertation autour des enjeux du SCoT. Elle a surtout été l'occasion de se projeter dans la future révision du SCoT dans un cadre participatif en permettant aux participants de réaliser leur propre bilan du SCoT et d'exprimer leurs attentes lors d'ateliers en petits groupes et d'un débat sous forme de forum ouvert.



Crédit photo : ADEUPa



Crédit photo : ADEUPa

PUBLICATIONS

- Cahier du SCoT hors-série n° 3

CONTACT

Éric LEMERRE

LA PARTICIPATION DE L'ADEUPa AUX TRAVAUX DE LA FNAU

ANIMATION DU CLUB FNAU HABITAT

Depuis 2013, l'ADEUPa co-anime le club FNAU « habitat et modes de vie ». En 2014, trois clubs habitat se sont tenus sur : la programmation de l'habitat et les effectifs scolaires, le lien entre logements et emplois, modes de vie et qualité de vie ; et un inter-club géomatique/habitat sur les fichiers fonciers. Plus d'une vingtaine d'agences a participé à chacune de ces journées.

CONTACT

Éric LEMERRE

ANIMATION DU CLUB URBANISME COMMERCIAL

Co-animé par les agences de Brest et Lille, le club a abordé quatre grandes thématiques. Pour les actualités juridiques, le Ministère de l'Écologie et du Développement durable est intervenu pour présenter et échanger sur les récentes dispositions des lois ALUR et ACTPE.

Il a par ailleurs été question de la logistique urbaine et des enjeux posés par le e-commerce, ainsi que de la rénovation des centres commerciaux anciens. Des agences ont aussi fait partager les volets commerciaux de SCoT récents.

CONTACT

Nadine LE HIR

35^e RENCONTRE NATIONALE DES AGENCES D'URBANISME

À LA RECHERCHE DU BIEN COMMUN TERRITORIAL

L'ADEUPa et l'agence de Saint-Etienne (EPURES) ont préparé et animé un atelier-débat : Les pratiques collaboratives peuvent-elles renouveler les politiques publiques ?

Le premier temps de l'atelier était consacré à l'apport des nouveaux outils interactifs. A partir de la visualisation d'un exemple, les participants ont porté un regard critique sur l'apport réel

de cette démarche participative « augmentée » et notamment de son attractivité pour les citoyens.

Dans la seconde partie ont été présentés les apports possibles du design participatif en matière d'action publique en s'appuyant sur l'expérience stéphanoise et l'analyse de projets design locaux et transnationaux.

Les échanges ont porté sur le rôle des nouveaux outils au service d'expériences innovantes. Dans le cadre du débat public, l'objectif est de mieux placer l'utilisateur au cœur du projet.

INTERVENANTS :

- Icare Le Blanc, directeur du service action citoyenneté territoire, Ville de Saint-Etienne
- Laurence Monnoyer-Smith, vice-présidente de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP)
- Alexandre Mussche, designer, Talking things
- Alain Renk, architecte urbaniste, créateur de l'agence R+P, conseiller stratégique pour la Ville Numérique à l'Institut Mines-Télécom.



PARTICIPATION AUX TRAVAUX ET INTERVENTIONS

SCHÉMA RÉGIONAL DE COHÉRENCE ÉCOLOGIQUE (SRCE)

L'Agence contribue depuis 2012 à l'élaboration du Schéma régional de Cohérence écologique (SRCE) de Bretagne.

L'Agence a participé au groupe de travail « actions territoriales, méthodologie », lieu d'échange, qui a permis à l'ensemble des acteurs de faire part de leurs expériences et connaissances territoriales, contribuant ainsi à l'emboîtement des échelles et à la logique ascendante et descendante souhaitée par les deux maîtres d'ouvrages (Préfet de région et Conseil régional).

Le 8 septembre dernier, le comité régional trame verte et bleue a validé le projet de SRCE en vue de sa prochaine mise en consultation. Depuis 2012, ce sont près de 1 000 acteurs qui ont contribué à son élaboration. La consultation du projet de SRCE, prévue par le code de l'environnement, se déroule jusqu'en février 2015.

CONTACT

Johane COLLOC

AZIMUT ET L'ESPACE ORIENTATION TOUT AU LONG DE LA VIE

Depuis 25 ans, le salon de l'orientation finistérien Azimut se tient à Brest. Depuis deux ans, un espace d'information pour les adultes a été créé. Différents professionnels interviennent pour guider ce public dans son projet : Pôle emploi, Cap emploi, l'UBO, etc. Dans ce cadre l'ADEUPa intervient auprès de ce public pour présenter le marché de l'emploi, les secteurs qui recrutent et les dernières évolutions économiques.

CONTACT

Lucie BIANIC

FORUM MOBILITÉ DÉFENSE

Le pôle Défense mobilité de Brest organise à la rentrée de chaque année un salon à destination des militaires en reconversion. Les principaux employeurs de la zone d'emploi y sont représentés ainsi que des organismes de formations ou d'accompagnement (chambres consulaires, Pôle emploi, ..). Pour la cinquième année consécutive,

l'ADEUPa a présenté le 7 octobre 2014 les caractéristiques du marché de l'emploi en Bretagne et les effets de la crise.

CONTACT

Lucie BIANIC

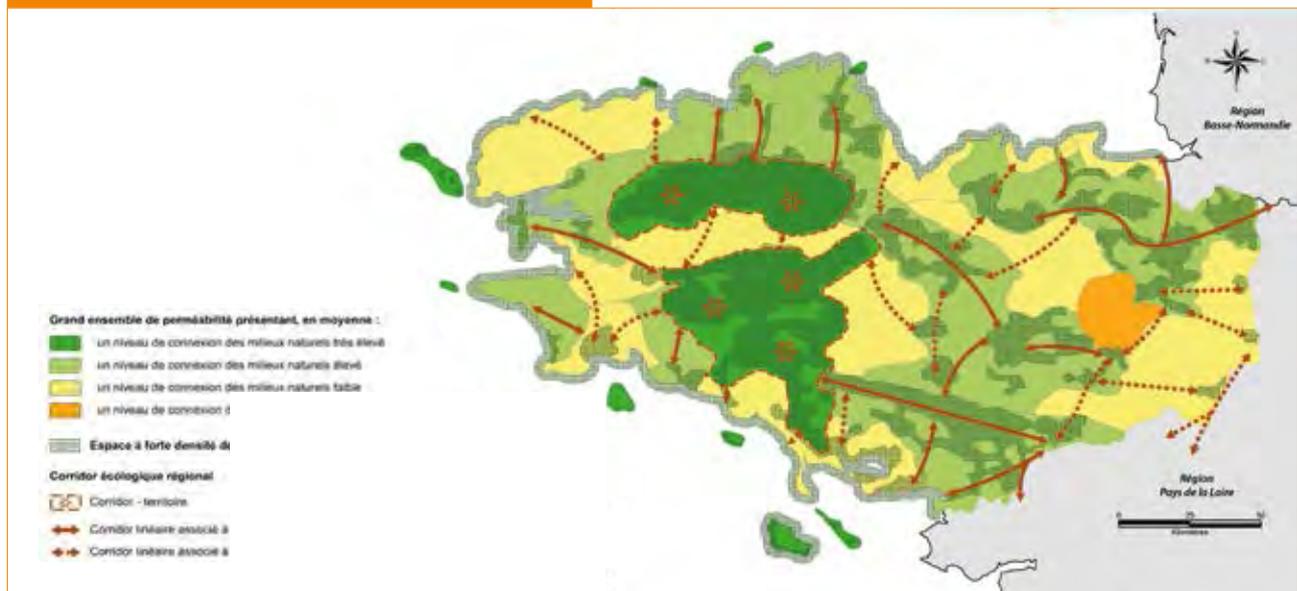
JOURNÉE CHRYSALIDE

Les étudiants du Master 2 de Gestion des Ressources Humaines de l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) mettent en place en début d'année une journée d'information Chrysalide à destination des étudiants. À l'instar de l'année précédente, l'ADEUPa a présenté les principales activités économiques et le marché du travail dans le Finistère et le Pays de Brest. Une attention plus particulière sur les emplois d'encadrement a été apportée.

CONTACT

Lucie BIANIC

CARTE SYNTHÈSE DE LA TRAME VERTE ET BLEUE RÉGIONALE



INTERVENTION À LA MISSION LOCALE

Appliquée à titre expérimental dans certaines régions de France, la Garantie jeune est un dispositif pour les personnes âgées de 18 à 25 ans en situation de grande précarité. L'objectif est de les diriger vers les Missions locales pour qu'ils acquièrent des expériences professionnelles tout en garantissant une ressource financière. L'ADEUPa est intervenue deux fois dans l'année auprès de ce public pour donner des éléments de cadrage sur le marché de l'emploi et le besoin en main d'œuvre dans le Pays de Brest.

CONTACT

Lucie BIANIC

INTERVENTION À L'UBO

Présentation aux étudiants du Master 2 Management et Ingénierie du Développement des Territoires en Europe des dispositifs d'observation de l'activité touristique. Quels indicateurs sont utilisés pour analyser l'évolution de la fréquentation touristique dans le Pays de Brest ? Auprès de quels partenaires ? Quelles en sont les limites ?

CONTACT

Nadine LE HIR

UBO : MÉTIERS DE L'INTERVENTION SOCIALE

Vanessa Girard a été sollicitée par les enseignants afin de présenter son travail à l'Agence ainsi que les résultats des principales études menées dans le champ du social. Plusieurs thèmes ont été abordés : le vieillissement de la population, la précarité énergétique et l'observatoire social.

COMITÉ DE DIRECTION DU CONSEIL GÉNÉRAL TAS BREST MÉTROPOLE

La démarche de l'observation du vieillissement ainsi que les principaux résultats du tableau de bord n°2 ont été présentés par Vanessa Girard à l'ensemble des cadres des missions et responsables de territoire.

RÉUNION GROUPE LOGEMENT ISOLEMENT DU PUBLIC RETRAITÉ TAS LESNEVEN-ABERS IROISE

Vanessa Girard a été sollicitée par le Conseil général pour présenter la démarche de l'observation du vieillissement du territoire de Brest métropole ainsi que les principaux résultats de l'étude sur le logement des seniors ainsi que les chiffres du tableau de bord n°2.

CONTACT

Vanessa GIRARD



Credit photo : ADEUPa

RESSOURCES STATISTIQUES ET GÉOGRAPHIQUES

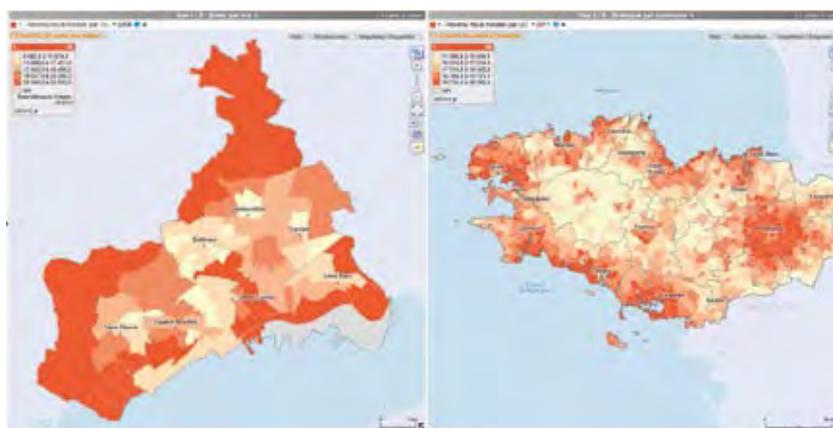
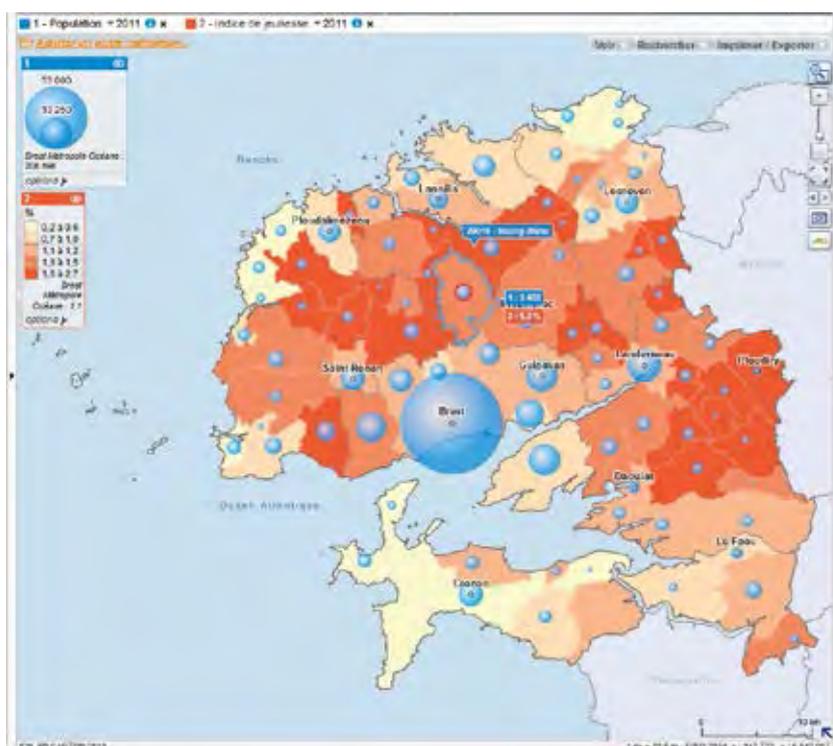
Les données statistiques et géographiques restent un socle d'information essentiel aux observatoires et études menés par l'Agence. L'évolution rapide de l'information géo localisée couplée à celle des progrès technologiques SIG et serveur de données à distance ouvre des nouvelles perspectives d'analyse croisée sur des périmètres de plus en plus fin. En ouvrant progressivement l'accès à ses données, l'ADEUPa s'inscrit également dans la directive européenne INSPIRE de diffusion des données via son serveur Geoclip ou sa participation aux plateformes GEOBretagne et GEOpaysdebrest.

ADEUPa GEODATA

Initialement conçu pour le suivi de la thématique sociale à l'échelle des quartiers brestois, le serveur de données a emboîté le pas de la métropole en se dotant d'un élargissement thématique et géographique à l'échelle régionale voire mondiale.

Ce nouveau serveur de données dénommé «ADEUPa Geodata » a pour objectif de diffuser l'information statistique à un large public tout en se gardant la possibilité de restreindre certaines données sensibles à ses partenaires. Cette ouverture de l'accès aux données localisées s'inscrit pleinement dans la directive européenne INSPIRE.

Ce serveur est également un support de qualification des données de plus en plus pléthoriques utilisées par l'ADEUPa.



LE SITE WEB ET LA PHOTOTHÈQUE

SITE INTERNET

WWW.ADEUPA-BREST.FR

Le site Internet de l'ADEUPa, lancé en 2012, présente les missions de l'Agence, les instances, l'équipe, et les thématiques sur lesquelles elle intervient : dynamiques spatiales, dynamiques économiques, dynamiques sociales, planification et coopération, territoires et réseaux.

Le site permet d'accéder aux principales publications de l'ADEUPa depuis 2010, et à ses ressources numériques : cartotheque, cartographie interactive, photothèque, documentation et portails de veille.

Il permet également à l'équipe de consulter les informations réservées en interne via un accès Intranet.

Le module « cartotheque en ligne » de l'Agence a également été optimisé courant 2014.

LA PHOTOTHEQUE EN LIGNE

[HTTP://ADEUPA.PIWIGO.COM/](http://ADEUPA.PIWIGO.COM/)

La photothèque de l'Agence, qui regroupe plus de 10 000 photos, est accessible en ligne pour nos partenaires, qui bénéficient d'un accès privilégié (identifiants sur simple demande), et pour une partie d'entre elles au grand public. Courant 2014 le moteur de recherche de Piwigo a été amélioré, permettant ainsi des recherches facilitées.

PARTENARIAT

AVEC LA PHOTOTHEQUE DE BREST MÉTROPOLÉ

Une partie des photos de l'ADEUPa est versée dans la photothèque ORPHEA (photothèque interne de la collectivité).

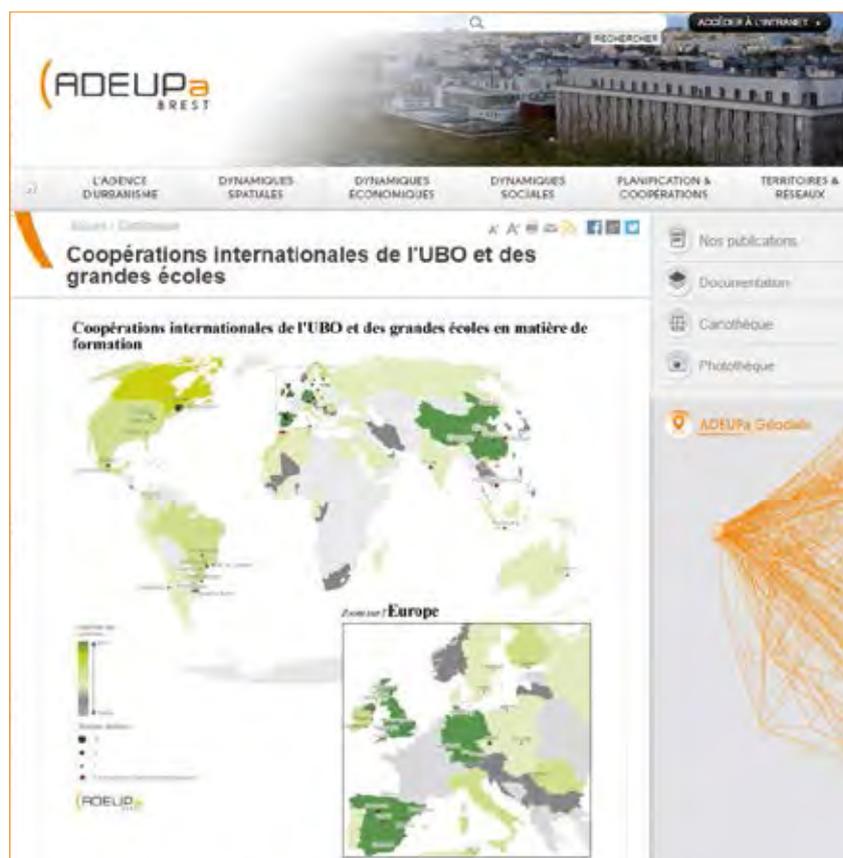
L'agence a formalisé son partenariat avec le service Communication de la Communauté urbaine, en signant depuis 2012 une convention d'utilisation des photos.

LE PORTAIL GRAND PUBLIC FLICKR

WWW.FLICKR.COM/ADEUPA

L'agence propose par ailleurs 5 000 photos en libre accès sur la galerie photos flickr de l'ADEUPa.

Toutes les photos de l'agence sont en licence libre Creative commons BY-NC-SA et sont donc utilisables librement, en citant l'Agence et l'auteur, sans usage commercial.



LES RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET LA VEILLE À L'ADEUPa

Depuis 40 ans, l'ADEUPa met à disposition de tous une bibliothèque de référence sur l'urbanisme et l'aménagement, regroupant plus de 20 000 références multi-thématiques, allant de l'ilot brestois à la France entière. L'Agence innove également en permanence en matière d'information numérique : elle enrichit régulièrement une vingtaine de portails de veille numérique (Scoop.it), et investit progressivement les réseaux sociaux. Elle projette aussi la migration de la base documentaire vers la plateforme web Drupal, pour un meilleur accès aux publications pour les partenaires et le grand public. Depuis deux ans, l'agence s'investit également dans la co-animation du réseau Doc@Brest (160 professionnels de l'info-doc du pays de Brest).

DOCUMENTATION DE REFERENCE SUR BREST MÉTROPOLE

Le centre de ressources documentaires de l'ADEUPa propose plus de 20 000 références sur l'urbanisme, sous forme papier ou numérique (ouvrages, mémoires, revues professionnelles...) Le service Documentation renseigne en permanence les partenaires de l'Agence et leur propose des services personnalisés : recherches documentaires à la demande, veille personnalisée, formation aux outils...

Le public extérieur (étudiants, associations, citoyens...) est également accueilli chaque mercredi après-midi ou sur rendez-vous.

En 2015 un nouveau système de gestion documentaire devrait permettre la mise en ligne d'une partie de la bibliothèque numérique de l'ADEUPa - en commençant prioritairement par les publications de l'Agence - avec trois niveaux d'accès (équipe / partenaires / grand public).

UNE VEILLE SCOOP.IT ACCESSIBLE À TOUS

Le centre de documentation de l'Agence effectue une veille permanente sur les sujets d'actualité intéressant l'équipe et ses partenaires : la documentaliste alimente ainsi quotidiennement une vingtaine de portails de veille thématiques (foncier, pôles métropolitains, aménagement du territoire...): <http://www.adeupa-brest.fr/flux-dactus>

En 2014, le portail principal de veille en urbanisme a été récompensé par l'obtention d'une médaille « gold » attribué par scoop.it :

- <http://www.scoop.it/t/veille-urbanisme>

L'Agence présente également ses dernières publications sur la page :

- <http://www.scoop.it/t/adeupa>

Vous trouverez aussi en ligne toutes les nouveautés reçues à la documentation à l'adresse suivante :

- <http://www.scoop.it/t/actualites-doc-adeupa>





UNE PARTICIPATION ACTIVE AUX RÉSEAUX DOCUMENTAIRES NATIONAUX

L'ADEUPa participe activement au Club Documentation des agences d'urbanisme du réseau FNAU, à travers les projets communs, les échanges sur l'extranet...

L'Agence adhère également à l'association URBAMET, ce qui lui permet un accès privilégié à la base de ressources URBADOC. Elle verse ses principales publications dans la base URBAMET, ce qui permet une valorisation de ses études.

L'ADEUPa adhère aussi à l'ADBS (principale association nationale de documentalistes). Le réseau des agences a négocié en 2014 un tarif très préférentiel pour adhérer à l'ADBS.

L'Agence verse également toutes ses publications grand public à la Bibliothèque nationale de France au titre du dépôt légal, démarche obligatoire qui lui permet d'être présente dans les bibliographies nationales.

En 2015, l'Agence devrait signer le plan breton de conservation partagée des périodiques et deviendra ainsi le 29^e pôle de conservation de périodiques en urbanisme et architecture, foncier... Une réflexion parallèle est en cours pour faire « labelliser » le fonds documentaire des ouvrages en tant que bibliothèque de référence en urbanisme (« pôle associé Urbamet »).

ANIMATION DU RÉSEAU LOCAL DOC@BREST

Le centre de documentation de l'ADEUPa participe activement à l'animation du réseau Doc@Brest. Créé en juillet 2012, ce collectif regroupe plus de 160 professionnels de l'info-doc à l'échelle du pays de Brest : documentalistes, bibliothécaires, et plus généralement professionnels du monde du livre, du web et de la communication. Ce réseau d'entraide professionnel permet :

- la mise en place d'ateliers d'échanges de savoirs (logiciels professionnels...),
- des visites de bibliothèques existantes ou à venir (future médiathèque des Capucins...),
- la participation à des événements locaux organisés par ses partenaires (Copy party dans le cadre de Brest en biens communs...).

Le réseau Doc@Brest a désormais une identité clairement reconnue en local : il permet de mettre en place un partenariat élargi entre nos organismes, les associations professionnelles (ADBS), et d'autres partenaires du monde du web (la Cantine numérique brestoise, Maison du livre, Fabriques du Ponant, association INFINI...), à l'échelle locale et régionale.

PARTENARIAT AVEC LE SERVICE « ARCHIVES COMMUNAUTAIRES »

L'ADEUPa travaille depuis de nombreuses années avec les Archives de la Communauté urbaine de Brest (versement des dossiers de travail et de toutes les publications diffusées, de nos maquettes...).

En 2013-2014, ce partenariat a permis une prise en charge des photos papier, pour identification et traitement, avant mise à disposition du grand public.

PUBLICATIONS

- **En savoir + sur la doc**
<http://www.adeupa-brest.fr/la-bibliotheque-de-ladeupa-et-la-veille-documentaire>
- **« 40 ans de ressources documentaires : une bibliothèque de référence en urbanisme à l'ADEUPa »**
• <http://docabrest.wordpress.com/2014/09/28/adeupa-bibliotheque-urbanisme/>
- **« Doc@brest, la culture des « biens communs » et du réseau chevillée au corps » :**
- **Lettre d'information du réseau documentation - N° 419 (11/12/2014)**
• http://www.territorial.fr/TPL_CODE/TPL_NWL_ART_FICHE/PAR_TPL_IDENTIFIANT/78667/864-lettre-documentation.htm
- **En savoir plus sur doc@brest**
<http://docabrest.wordpress.com/>

CONTACT

Stéphanie CORFEC



ORIENTATIONS

2015

MÉTROPOLISATION, PROSPECTIVE ET DYNAMIQUES TERRITORIALES	84
PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DURABLES	86
ÉTUDES URBAINES ET ENVIRONNEMENTALES	88
OBSERVATION PARTAGÉE	89
CONTRIBUER AU DÉBAT	90



MÉTROPOLISATION, PROSPECTIVE ET DYNAMIQUES TERRITORIALES

ACCOMPAGNER LA MÉTROPOLE

Brest est devenue métropole le 1^{er} janvier 2015. L'Agence accompagne la collectivité dans son positionnement.

- Finalisation du dossier Brest Tech
- Contribution à la réalisation du schéma de développement économique.

VALORISER LE POSITIONNEMENT DE BREST DANS LES SCIENCES MARINES

- Thèse « Brest et la mer » ; une démarche engagée depuis le 1^{er} janvier 2013, sur la base d'un partenariat impliquant, pour le financement d'un contrat CIFRE, Brest métropole, le Technopôle Brest Iroise, l'Agence nationale pour la Recherche et l'ADEUPa qui en assure également le portage. Le sujet de la thèse est le positionnement brestoïse en matière de sciences marines à l'échelle mondiale et les retombées sur l'économie locale.
- Partenariat avec le Pôle Mer Bretagne Atlantique. L'ADEUPa, membre du Pôle mer, a mis au service de celui-ci ses compétences en cartographie pour lui permettre de visualiser ses partenariats. Une restitution de ce travail est prévue en assemblée générale.

LE PÔLE MÉTROPOLITAIN LOIRE BRETAGNE

Un travail en partenariat avec les agences d'Angers, Nantes, Rennes et Saint-Nazaire et avec les cinq agglomérations.

- Accompagnement des travaux.
- Réalisation d'un ou deux numéros de Dynamiques métropolitaines.
- Contribution au groupe de travail « solidarités » par des apports méthodologiques sur les indicateurs sociaux.

LE RÉSEAU DES VILLES DE L'OUEST BRETON

- Contribution aux travaux des ententes Brest-Quimper et Brest-Morlaix-Lannion.
- Publication d'un atlas des fonctions métropolitaines de l'Ouest breton.

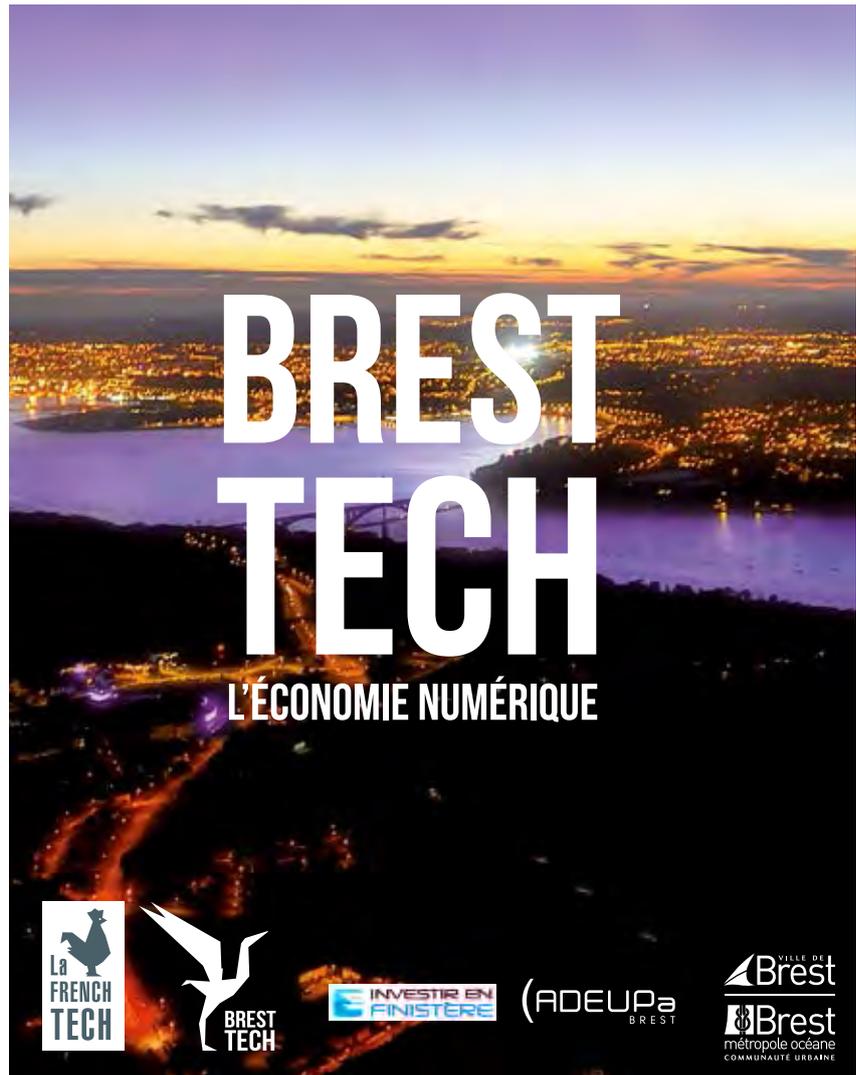
LE RÉSEAU DES AGENCES DE BRETAGNE

Un travail en partenariat avec les agences d'urbanisme et de développement de Lorient, Rennes, Saint-Brieuc et Quimper.

- Publication d'une analyse en collaboration avec l'INSEE Bretagne sur le tourisme urbain.
- Valorisation de l'étude réalisée en 2014 sur la prospective régionale.
- Organisation de la Rencontre sur l'avenir des villes à Brest.

LA COOPÉRATION RENNES-BREST

Engagée depuis 2011, le rapprochement des métropoles de Rennes et Brest pourrait s'alimenter de deux thématiques : la mer et le numérique.



LES TRAVAUX D'ÉCHELLE RÉGIONALE SUR LE FONCIER

L'ADEUPa contribue activement aux travaux de la conférence régionale sur le foncier organisée par la Préfecture de Région, la DREAL et le Conseil régional. L'Agence s'implique dans deux groupes de travail sur l'observation régionale et sur les marchés fonciers. Ces travaux se concrétiseront en 2015 par un travail spécifique sur le foncier économique en lien avec la CCI de Brest et la Chambre régionale de Commerce et d'Industrie.

L'ACCOMPAGNEMENT DE FONCIER DE BRETAGNE DANS LA RÉVISION DES CONVENTIONS CADRES 2015-2020

Un travail de partenariat du réseau des agences bretonnes (Brest, Lorient, Rennes, Saint-Brieuc et Quimper) avec Foncier de Bretagne pour proposer aux intercommunalités bretonnes de révision les conventions cadres passées avec Foncier de Bretagne. Ce travail implique l'ADEUPa auprès de :

- Brest métropole
- La Communauté de Communes du Pays d'Iroise
- La Communauté de Communes du Pays des Abers
- La Communauté de Communes du Pays de Lesneven Côte des Légendes
- La Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas
- La Communauté de Communes de l'Aulne maritime
- La Communauté de Communes du Pays de Landivisiau
- La Communauté de Communes du Pays Léonard
- Morlaix Communauté

ASSISTANCE À LA PROJECTION DES DÉPENSES ET RECETTES DU CONSEIL GÉNÉRAL

Depuis 2012, l'ADEUPa a expérimenté une analyse spécifique pour projeter les recettes du Conseil général liées aux mutations immobilières, en lien étroit avec le service Finances de la Collectivité. L'Agence a progressivement consolidé sa méthode et travaille désormais avec l'agence et l'Université de Bayonne-Pau pour mieux asseoir le modèle économétrique. Le Conseil général a exprimé le souhait d'utiliser cette même méthode de projection non seulement pour ses recettes mais aussi pour ses dépenses. Au titre de celle-ci l'APA et le RSA paraissent prioritaires.

MESURER L'IMPACT ÉCONOMIQUE DE LA BASE DE DÉFENSE BREST-LORIENT

La Préfecture maritime, membre de l'ADEUPa, a souhaité lui voir conduire une étude permettant de mieux mesurer l'impact de sa présence (activité, investissement et emplois) à l'échelle de la base de défense Brest - Lorient. L'étude qui s'est déroulée en 2014 doit s'achever et être valorisée en 2015.

LE MAINTIEN DES CENTRES DE DÉCISION EN FINISTÈRE

Une commande de Investir en Finistère pour la réactualisation d'une étude conduite en 2012.

ACCESSIBILITÉ DE LANNION TRÉGOR AGGLOMÉRATION (SOUS RÉSERVE DE CONFIRMATION)

Une commande de LTA, en lien avec son Conseil de développement, pour la mise à jour d'une étude conduite en 2012.

PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DURABLES

LE SCoT DU PAYS DE BREST : ACCOMPAGNEMENT À LA MISE EN ŒUVRE

Le SCoT du Pays de Brest est exécutoire depuis novembre 2011. L'ADEUPa est en charge de sa mise en œuvre et accompagne le Pôle métropolitain du Pays de Brest dans son application. Cette mission se traduit par :

- l'organisation et l'animation des groupes de pilotage, en collaboration avec l'équipe du Pôle métropolitain du pays de Brest,
- l'organisation de présentations pédagogiques et d'échanges,
- l'organisation des 4^e Rendez-vous du SCoT qui, en 2015, prendront pour thème la révision en cours,
- l'accompagnement des communes qui souhaitent évaluer le degré de compatibilité entre leur document d'urbanisme et le SCoT,

- la réalisation d'une analyse technique de la compatibilité avec le SCoT des projets de PLU ou de cartes communales pour contribuer à la rédaction de l'avis donné par le Pôle métropolitain du Pays de Brest.

LE SCoT DU PAYS DE BREST : LA RÉVISION

Le 17 décembre 2014, le comité syndical du Pôle métropolitain du Pays de Brest a voté la révision du SCoT. L'ADEUPa est chargée d'une mission de maîtrise d'œuvre et d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Dès 2015, l'agence doit réaliser le diagnostic socio-économique, assurer l'animation du travail des élus, rédiger le Projet d'aménagement et de développement durable ainsi que le Document d'orientations et d'objectifs. Elle sera l'ensemble de la démarche.

L'ACCOMPAGNEMENT DU PÔLE MÉTROPOLITAIN DU PAYS DE BREST SUR SES MISSIONS STRUCTURANTES

Il se traduit par le développement d'observations ou d'études permettant au Pôle métropolitain d'affirmer ses compétences.

- Réalisation d'un diagnostic santé du Pays de Brest en partenariat avec l'Agence régionale de la Santé.
- Accompagnement sur l'analyse des dossiers d'urbanisme commercial.
- Observation sur le tourisme.
- Réflexions sur le schéma de transports du Pays de Brest.

LE PROJET DE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DU PAYS DES ABERS

Depuis septembre 2014, la Communauté du Pays des Abers a demandé à l'ADEUPa de l'assister dans sa démarche d'élaboration d'un projet de territoire. L'agence a réalisé un diagnostic et, depuis janvier 2015, anime avec les élus le travail de réflexion sur leurs orientations.

LE SUIVI DES POLITIQUES DE L'HABITAT ET DU FONCIER EN PAYS DE BREST

L'agence accompagne les inter-communalités, métropole et Communautés de Communes, dans le suivi de leur politique de l'habitat et de leur approche des questions foncières. Elle utilise les indicateurs produits dans le cadre de l'observation pour animer des réunions et permettre aux élus un suivi de leurs objectifs.



LA RÉVISION DES PLH DES COMMUNAUTÉS DU PAYS DE BREST

Fin 2014, la Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas approuvait son PLH révisé. Quatre communautés du Pays de Brest envisagent de lancer la démarche en 2015 et ont sollicité l'ADEUPa pour cette révision. La Communauté de Communes du Pays de Lesneven Côte des Légendes a pris la décision et le travail va s'engager dès le premier trimestre. Les autres Communautés sont en phase de réflexion.

LE PROJET D'UNE ENQUÊTE MÉNAGE DÉPLACEMENTS À L'ÉCHELLE DU PAYS DE BREST

Une telle enquête avait été conduite en 2004. Depuis de nombreuses évolutions sont intervenues. L'analyse technique quant à la faisabilité et à la méthodologie d'une nouvelle enquête se déroulera en 2015.

L'ACCOMPAGNEMENT DE BREST MÉTROPOLÉ POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLUI

Approuvé en janvier 2014, le PLUi Facteur 4 de Brest métropole est désormais en phase de mise en œuvre. La Collectivité souhaite mettre en place les indicateurs qui permettront d'organiser son évaluation. Elle doit également organiser le débat annuel sur la politique de l'urbanisme. Elle sollicite l'Agence pour l'accompagner.

Sur le volet spécifique de la politique de l'habitat, un tableau de bord est en cours de finalisation. Là encore la Collectivité sollicite l'agence pour organiser le nécessaire débat interne sur l'atteinte des objectifs.

L'ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNAUTÉS MEMBRES QUI SOUHAITERAIENT INITIER L'ÉLABORATION D'UN PLUi EN 2015

Dans le cas où des EPCI membres de l'ADEUPa décideraient d'initier

l'élaboration d'un PLUi cette année, l'ADEUPa sera à leurs côtés pour les conseiller et les assister dans leur démarche.

L'ACCOMPAGNEMENT DE MORLAIX COMMUNAUTÉ

Morlaix Communauté sollicite l'Agence, dont elle est membre, pour renforcer les liens avec la métropole brestoïse et l'accompagner dans ses démarches stratégiques. De nombreux sujets sont évoqués. Parmi eux les plus cruciaux :

- l'accompagnement à la rédaction d'un projet de territoire,
- une assistance à maîtrise d'ouvrage et peut-être une part de la maîtrise d'œuvre pour la révision du SCoT.

LE SUIVI DU PLAN DÉPARTEMENTAL DE L'HABITAT EN FINISTÈRE

L'ADEUPa a contribué à la réalisation du PDH. Le Conseil général l'a sollicité pour construire un tableau de bord de suivi.



ÉTUDES URBAINES ET ENVIRONNEMENTALES

L'ÉTUDE PROSPECTIVE SUR LA PENFELD

Engagée depuis plusieurs années, cette étude vise à construire un schéma de référence sur un espace stratégique de la centralité brestoise, porteur d'identité et d'avenir.

RENOUVELLEMENT URBAIN BREST MÉTROPOLE

Le renouvellement urbain est une composante majeure du projet d'aménagement durable de la métropole brestoise. L'étude, réalisée en étroite collaboration avec les services de Brest métropole et de la Ville de Brest, a pour objectif d'évaluer les capacités de renouvellement urbain du tissu banal et de définir des secteurs prioritaires d'intervention.

QUARTIER GARE DE BREST

La gare, porte d'entrée dans la ville et son quartier, sont des éléments essentiels de l'attractivité brestoise. Brest métropole souhaite développer une réflexion sur cet espace ; l'agence y sera associée.

LE LANCEMENT DU PLAN GUIDE DE L'UNIVERSITÉ

L'Université de Bretagne occidentale est installée sur plusieurs sites. Elle souhaite réorganiser la partie du campus dite « du Bouguen ». Un schéma d'aménagement ou plan guide va être réalisé en partenariat entre l'UBO et Brest métropole. L'Agence accompagnera ce travail.

ANRU 2

Le quartier de Bellevue d'une part, le quartier de Recouvrance / Pontaniou / Queliverzan d'autre part sont retenus dans le cadre de l'ANRU 2. L'Agence sera associée aux réflexions urbaines lancées sur ces quartiers.

LE SCHÉMA DE RÉFÉRENCE DE GUIPAVAS

La réflexion portera principalement sur le centre de la commune (renouvellement urbain, redynamisation commerciale) et sur d'autres secteurs comme le Douvez et Lavallot, ainsi que sur les liens entre eux.

L'ÉTUDE RADE DE BREST

Affirmer la rade comme un espace majeur du Pays de Brest, en exprimer les enjeux économiques, patrimoniaux, paysagers, touristiques,... C'est le sens de cette étude engagée en 2014, avec un très important volet collaboratif mobilisant de nombreux acteurs. Une étude à finaliser en 2015.

LE RÉFÉRENTIEL FONCIER DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LESNEVEN CÔTE DES LÉGENDES

Une étude de repérage des espaces mutables dans les centralités des communes, initiée en 2014 et qui se finalisera en 2015.



OBSERVATION PARTAGÉE

OBSERVATION ÉCONOMIQUE

- Observatoire de l'économie du Pays de Brest
- Enquête de conjoncture du Pays de Brest en partenariat avec la CCI et la CRCI
- Observatoire du Tourisme du Pays de Brest
- Observatoire de l'immobilier et du foncier d'entreprise
- Observatoire des effets du tramway : dernière phase, postérieure à l'ouverture de la ligne ; 3 publications prévues avec l'effet sur les déplacements, sur l'emploi et sur le commerce.
- Observatoire du commerce : à la demande de Brest métropole, une observation à construire
- Observation emploi formation
- Étude sur l'emploi public : une étude engagée en 2014, à finaliser en 2015
- Étude d'impact des équipements de Brest'AIM : le Quartz et Océanopolis.

OBSERVATION DE L'HABITAT

- Observation départementale de l'habitat : un nouveau cycle avec un rapport à paraître au printemps 2015
- Observatoire habitat du Pays de Brest, décliné pour chacune des

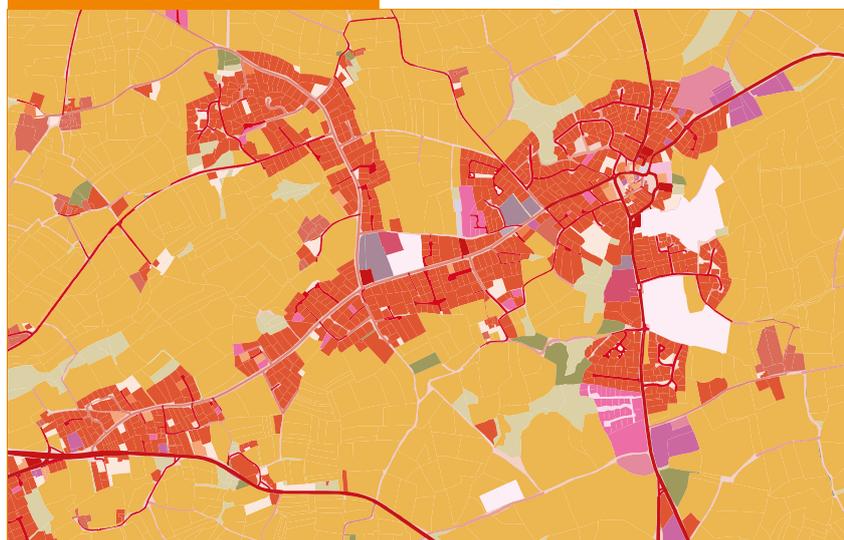
intercommunalités qui le compose dans une publication annuelle spécifique

- Enquête loyers : un investissement méthodologique prévu, en plus de l'enquête loyers menée classiquement avec le soutien du Ministère du logement, pour une extension de l'enquête à l'échelle départementale.
- Observatoire des copropriétés de Brest métropole : un observatoire 2.0, monté en 2013 et 2014 en partenariat avec le service habitat de la collectivité qu'il s'agit en 2015 de valoriser au plan national notamment auprès de l'ANAH.
- Observatoire habitat de Morlaix Communauté : une observation renouvelée sur la base d'une publication annuelle.

OBSERVATION FONCIÈRE

- Observation foncière à l'échelle du Finistère : publication d'un document
- Observatoire foncier du Pays de Brest : publication prévue sur les marchés fonciers ; en cours de développement avec la réalisation d'un Mode d'Occupation des Sols (MOS), avec une méthodologie innovante, testée en 2014, et dont la première phase de réalisation est confiée à un prestataire.

LOCMARIA-PLOUZANÉ : MOS 2012



Crédit photo : Ivan Breton - Brest métropole

OBSERVATION SOCIALE ET SOCIÉTALE

- Analyses démographiques et exploitation des résultats du recensement
- Observatoire social de Brest métropole : publication
- Observation du vieillissement : bilan de l'expérimentation conduite avec Brest métropole et le Conseil général et extension à l'échelle du Finistère
- Observation santé : publication

OBSERVATOIRE DE LA VIE UNIVERSITAIRE

- Publication d'un tableau de bord 2015
- Publication et valorisation des résultats de l'enquête sur les déplacements des étudiants réalisée en automne 2014
- Engagement d'un travail prospectif sur et avec l'université

OBSERVATOIRE DES COLLÈGES

- Publication du rapport annuel et présentation auprès des principaux des collèges

OBSERVATOIRE DÉPLACEMENTS

- Publication du numéro 3

CONTRIBUER AU DÉBAT



CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE LA MÉTROPOLE ET DU PAYS DE BREST

Renouvelé à la suite des élections, étoffé, réorganisé, le Conseil de développement souhaite pleinement assurer sa mission de chambre d'écho de la société civile, de lieu de dialogue et de débats et de conseil avisé aux collectivités qui le portent. L'Agence s'y investit au quotidien, suivant ses travaux et les accompagnant. En 2015, elle s'associera particulièrement au Conseil de développement pour l'organisation d'un cycle de conférences sur le thème de La ville de demain.

LE COLLOQUE SUR LES VILLES DE LA RECONSTRUCTION À SAINT-NAZAIRE LES 6 ET 7 OCTOBRE 2015

PARTICIPATION DE L'AGENCE AUX TRAVAUX NATIONAUX, RÉGIONAUX OU LOCAUX SUR LES QUESTIONS D'AMÉNAGEMENT

PARTICIPATION AUX TRAVAUX DE LA FNAU

SITE WEB ET PHOTOTHÈQUE

RESSOURCES DOCUMENTAIRE ET VEILLE

RESSOURCES STATISTIQUES ET GÉOGRAPHIQUES

DOC@BREST

LES ASSISES DU COMMERCE

Organisées par la chambre de Commerce et d'Industrie et Brest métropole, les assises du commerce se tiendront à l'été 2015.





(ADEUP_a
BREST

24, rue Coat ar Gueven • 29200 Brest
Tél. 02 98 33 51 71 • Fax 02 98 33 51 69

www.adeupa-brest.fr